



3

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *St Saphorin.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

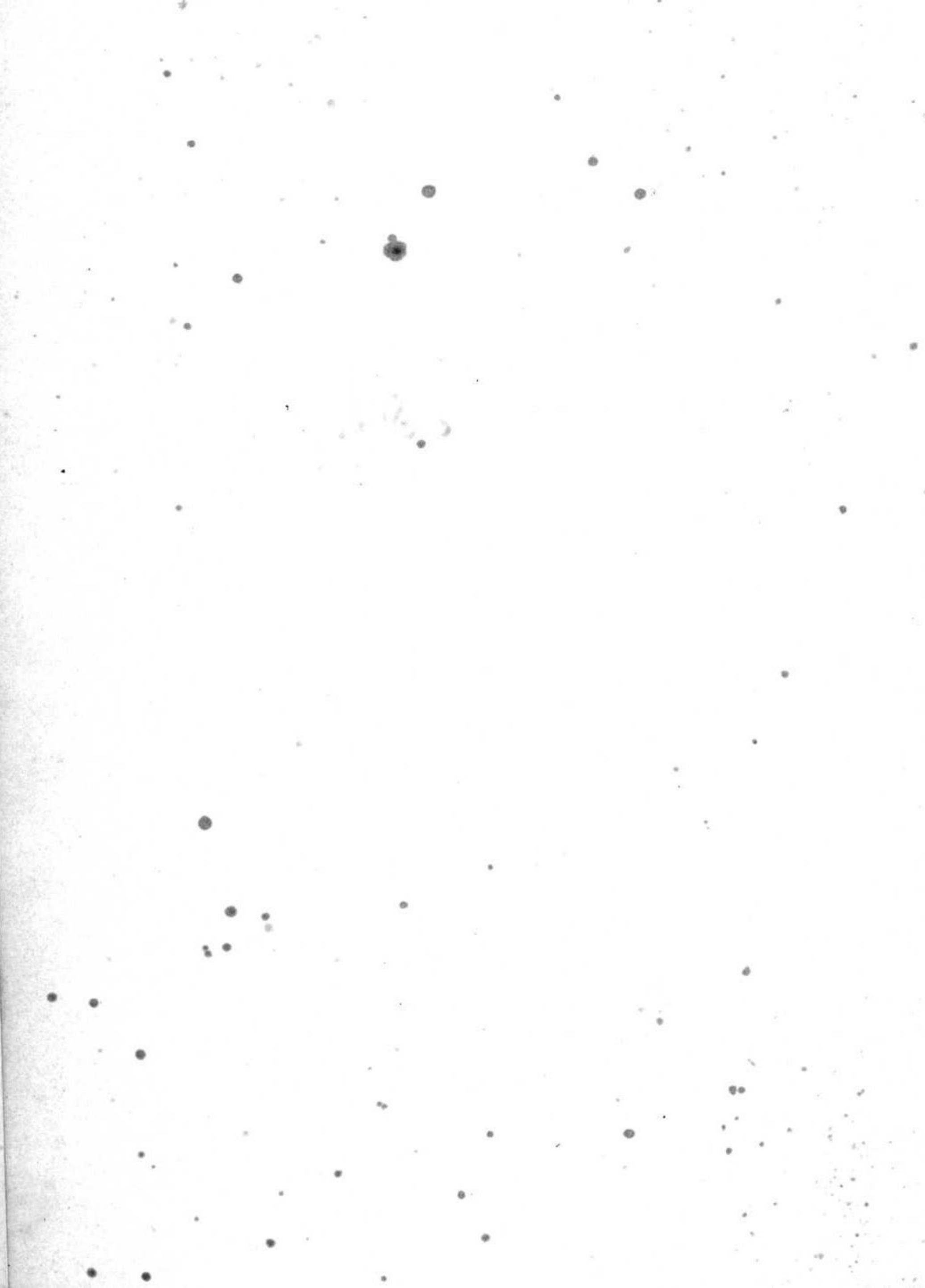
que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *18 juin* 1907.

Le Chef de service du Département,

*H. Fiaux*  
sec.





N° 13.5  
Bron Pency

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux juin* ~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
*sept* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bron Paul Marius, conducteur C.F.F.*

de *Saint Saphorin* domicilié à *Saint Saphorin Maurice*

*célibataire*

né à *Saint Saphorin le vingt quatre octobre mil huit cent soixante dix neuf*

fil de *Adrien Bron vigneron à S. Saphorin*

et de *Fanchette née Rogivue à S. Saphorin*

2° *Pency Henriette Joséphine, lingère*

de *Saint Maurice* domiciliée à *Saint Maurice*

*célibataire*

née à *S. Maurice le premier novembre mil huit cent soixante dix neuf*

filles de *feu François Pency*

et de *Henriette née Rouze, ménagère à Saint Maurice*

Les publications ont eu lieu à *S. Saphorin le 8 juin et à Saint Maurice le 7 juin 1907. — Radié le mot Saphorin à la quatrième ligne.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de S. Maurice.*

Communiqué : *à S. Maurice*

Signatures des époux :

*Bron Paul*

*Henriette Bron*

Signatures des témoins :

*A. Pilet*

*Louis Bonn*

*les deux à l'exception.*

L'officier de l'état civil :

*Chappuis.*

N<sup>o</sup> 14. 5  
 Jossevel - Cossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jossevel Aloï, employé de fabrique \_\_\_\_\_

de Moudon et Bussy \_\_\_\_\_ domicilié à Bercher \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Saint Saphorin le cinq septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent troisante dix neuf \_\_\_\_\_

fils de Henri Jossevel, décédé \_\_\_\_\_

et de Julie Elisabeth Emma née David, a S' Saphorin \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Cossy Lina Rosa, couturière \_\_\_\_\_

de Saint Saphorin \_\_\_\_\_ domiciliée à Rivas \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Rivas le douze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_

fille de Jules Cossy \_\_\_\_\_

et de Lucie Marie née Duperrat, vigneronne à Rivas \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rivas et à S' Saphorin le 16, à Bercher  
 Moudon et Bussy le 17 août 1907 \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de  
 l'état civil de S' Lieges.

Communiqué : à Moudon, Bussy  
 et Bercher.

Signatures des époux :

Aloï Jossevel  
 Lina Cossy

Signatures des témoins :

François Condou  
 Alfred Martin  
 tous deux à Bercher.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 15 p  
Jaccard - Dénéreas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~  
sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccard Oscar-Léonard, vigneron

de Villas Biereulin et Chadornay-Montaubié domicilié à Saint Saphorin

célibataire

né à Villas Biereulin le vingt et un octobre mil huit cent soixante quatorze

fil de Jaccard Léonard, agriculteur à Villas Biereulin

et de Adèle née Dufour défunte

2° Dénéreas Elise-Marguerite, vigneronne

de Chadornay et de Puidoux domiciliée à Saint Saphorin

célibataire

née à Saint Saphorin le dix huit juillet mil huit cent quatre vingt quatre

filles de Louis Philippe Dénéreas

et de Jeanne Susanne née Barraud, vigneronne à St-Saphorin

Les publications ont eu lieu à Puidoux, St-Saphorin et Chadornay le 21 août, à Villas Biereulin le 22 août et à Chadornay-Montaubié le 23 août 1907.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
certificats de publications à Villas  
Biereulin, Chadornay, St-Saphorin  
Chadornay et Puidoux

Communiqué : à Villas Biereulin

Chadornay et Chadornay

Signatures des époux :

Oscar Jaccard

Marguerite Jaccard

Signatures des témoins :

Louis Clément  
à Bussigny sur Morges  
Bertha Jaccard  
à Morges

L'officier de l'état civil :

Chappuis

N° 16.

Corthay. Cuchon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cing octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
~~mil huit cent quatre-vingt~~sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Corthay Albert, facteur \_\_\_\_\_de Genève ville et Etoy \_\_\_\_\_ domicilié à Chêne Bourg \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Genève le vingt-neuf septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_fils de Corthay François, huiler \_\_\_\_\_et de Julie née Gander, sa femme, tous deux à Chêne-Bougeries \_\_\_\_\_2° Cuchon Alice Julia, sans profession \_\_\_\_\_de Bercher \_\_\_\_\_ domiciliée à Chêne-Bougeries \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Renens (Vaud) le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_fille de Cuchon Louis, décédé \_\_\_\_\_et de Julie née Degouffly à Lignières, Vaud \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Chêne Bourg, le 8 septembre, à Genève le 11  
septembre, à Etoy et à Chêne-Bougeries le 12 septembre, à Bercher le 13  
septembre 1907 \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'état  
civil de Chêne Bourg.

Signatures des époux:

Corthay AlbertCorthay Julia

Signatures des témoins:

Corthay Marthe à Chêne-BougeriesJ. Berber à Cherpres

L'officier de l'état civil:

ChappuisCommuniqué: à Genève, Etoy  
Chêne Bourg, Bercher & Chêne  
Bougeries.

N° 17  
 Duperré Echenard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duperré Jules Henri, agriculteur

de Rougemont domicilié à Chevrois

célibataire

né à Palézieux le vingt six décembre mil huit cent soixante cinq

fils de Jacques François Duperré

et de Louise née Chollet, tous deux décédés

2° Echenard Marie Augustine, couturière

de Orroux Dessou domiciliée à Montreux Verney

célibataire

née à Plambuit le sept juin mil huit cent soixante dix neuf

fille de Jean Louis Echenard, agriculteur à Plambuit

et de Rosine Mariamme née Chamorel, décédée

Les publications ont eu lieu à Chevrois et à Rougemont le 18 septembre  
à Orroux Dessou, et à Montreux le 20 septembre 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux  
actes de publication à Rou-  
gemont, Chevrois, Orroux Dessou  
et Montreux.

Communiqué : à Rougemont,  
Orroux Dessou, et Montreux.

Signatures des époux :

Jules Henri Duperré  
Augustine Echenard

Signatures des témoins :

Louis Vales, à Chevrois  
Emile Morier, à Rivaz

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 18. V

Chevalley. Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize novembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

Lieu d'origine et de domicile :

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Chevalley Ami Aimé agriculteur

Etat civil :

de Puidoux domicilié à la Roche, Puidoux  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Roche le treize septembre mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

filz de Louis Chevalley agriculteur à la Roche

domicile des parents :

et de Julie née Chevalley, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Chevalley Anna Elise

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux domiciliée à Oron la Ville

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Gillacées le neuf octobre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de défunt Louis Siméon Chevalley

domicile des parents :

et de Elise née Destrois, à Oron la Ville

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 18, à Oron le 20 octobre 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les acts de naissance des époux, les certificats de publication à Puidoux et à Oron.

Signatures des époux :

Ami Chevalley.  
Anna Chevalley

Signatures des témoins :

Oscar Seyraud.  
Emile Nagels  
tous deux à Puidoux.

Communiqué : à Oron

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 19 p 1<sup>r</sup>  
Leyras - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize novembre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

*sept* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leyras Oscar, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Puidoux* \_\_\_\_\_ domicilié à *Puidoux* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Puidoux le neuf mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt quatre*

fils de *Samuel Félix Leyras, juge de Paix à Puidoux* \_\_\_\_\_

et de *Sophie née Chappuis, décédée* \_\_\_\_\_

2° *Chevalley Rose* \_\_\_\_\_

de *Puidoux* \_\_\_\_\_ domiciliée à *la Roche, Puidoux* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *la Roche le vingt trois avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Louis Chevalley, agriculteur à la Roche* \_\_\_\_\_

et de *Julie née Chevalley défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Puidoux le 18 novembre 1907* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux,  
certificat de publication à  
Puidoux.*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Oscar Leyras*  
*Rose Leyras*

Signatures des témoins :

*Emi Chevalley*  
*Emi Naegelen*  
*tes deux à Puidoux.*

L'officier de l'état civil :

*Chappuis*

N<sup>o</sup> 20. p<sup>c</sup>  
 Comme Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 sept \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> Comme François Louis Emile, meunier  
 de Chexbres domicilié au Monod rière Puidoux  
célibataire

né au Monod le vingt cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix neuf \_\_\_\_\_

fils de Emile Comme, meunier \_\_\_\_\_

et de Aline née Cherpillod, au Monod \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Gilliéron Marguerite \_\_\_\_\_

de Puidoux a de Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à Chexbres \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née au Flonzaley, Puidoux, le vingt un mai mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

fille de François Louis Gilliéron au Flonzaley \_\_\_\_\_

et de Marie née Leyras, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chexbres et à Puidoux le 6 novembre, à  
Servion le 8 novembre 1907 \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux;  
certificats de publication à Chexbres,  
à Puidoux et à Servion

Communiqué : à Servion

Signatures des époux :

Emile Comme fils  
Marguerite Comme

Signatures des témoins :

Antz Hubacher  
Do. Martin  
tous deux à Chexbres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 21.  
Destrax - Chollet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept novembre* ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
*sept* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Destrax Louis, employé aux C.F.P.*  
de *Esserte,* domicilié à *Pierre Vieille, Puidoux*  
*célibataire*  
  
né à *Puidoux le vingt juin* mil huit cent *quatre vingt un*  
fils de *Louis Destrax*  
et de *Jeanne Amélie née Pasche, agriculteur à Pierre Vieille*  
2° *Chollet Rose*  
de *Maracon* domiciliée à *Chauffrossas, Puidoux*  
*célibataire*  
  
née à *Chauffrossas le treize octobre* mil huit cent *quatre vingt six*  
fille de *Henri Frédéric Chollet, décédé*  
et de *Marie née Pauly, à Chauffrossas*  
  
Les publications ont eu lieu à *Esserte le 8 novembre, à Puidoux le 7 novembre,*  
*à Maracon le 8 novembre 1907.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*acts de naissance des époux,*  
*certificats de publication à Esserte,*  
*Puidoux et Maracon.*  
  
Communiqué : *à Esserte et à*  
*Maracon*

Signatures des époux :  
*Louis Destrax*  
*Rose Destrax*  
  
Signatures des témoins :  
*Antoine Rubachen*  
*L. Martin*  
*tous deux à Chêbres.*  
L'officier de l'état civil :  
*Chappuis*

N° 22. 10

Chevalley Mamin

Nom et profession de l'époux :

1° Chevalley Michel, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux domicilié à Saint Saphorin

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Burignen (Chardonne) le neuf septembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fil de François Michel Chevalley, décédé

domicile des parents :

et de Elise née Rogivue, à S' Saphorin

Nom et profession de l'épouse :

2° Mamin Jemmy Elise Léite, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay domiciliée à ux Gonelle, Corsaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Corsier le vingt neuf avril mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fille de Jaque Louis Mamin

domicile des parents :

et de Mari Antoinette né Duraux, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Saint Saphorin, Blonay et Corsaux  
le 16 novembre 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance des époux  
certificat de publication à Puidoux,  
S' Saphorin, Blonay et Corsaux

Signatures des époux :

Michel Chevalley.  
Jemmy Chevalley.

Signatures des témoins :

R. Fellon à Chexbres  
Elle Fonjallay à La Chaux-de-Fonds

Communiqué : à Blonay et à Corsaux

L'officier de l'état civil :

R. Chappuis.

Le numéro 22 à la page 10 est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1907. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. — Un double a été remis aujourd'hui à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2. de la loi. Chexbres, le 6 janvier 1908.

N° 1.

Burlet Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile x

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
~~mil huit cent quatre vingt~~

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burlet Johann Edouard, pharmacien, \_\_\_\_\_

de Reichenbourg (Schwartz) \_\_\_\_\_ domicilié à Cherbres, précédemment

à Olten. — célibataire \_\_\_\_\_

né à Lüz le dix sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

fils de Burlet Josef Pius \_\_\_\_\_

et de Maria Genovefa née Eberhard, tous deux décédés, \_\_\_\_\_

2° Gilliéron Léa Berthe \_\_\_\_\_

de Puidoux et de Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à Cherbres \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Flonzaley, Puidoux, le quatorze mai mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fille de François Louis Gilliéron au Flonzaley, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie née Leyras, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cherbres le 7, à Olten et à Puidoux le 8, à Servion le 9, et à Reichenbourg le 14 février 1908. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,  
 certificat de publication à Cherbres,  
 Olten, Puidoux, Servion et Rei-  
 chembourg.

Communiqué : à Reichenbourg, à

Olten et à Servion

Signatures des époux :

J. Burlet

Berthe Burlet

Signatures des témoins :

Gaillard Aug.  
 Cothézy, Jérol.

les deux à Cherbres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N<sup>o</sup> 2.

mil neuf cent

~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui dix huit mars

à S. Saphorin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Genton Ernest, employé de banque

Lieu d'origine et de domicile:

de Saint Saphorin et de Chardonne domicilié à Saint Saphorin

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Saint Saphorin le vingt sept avril mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Henri Genton vigneron à Saint Saphorin

domicile des parents:

et de Haline née Cavin, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Bron Valentine

Lieu d'origine et de domicile:

de Saint Saphorin domiciliée à Saint Saphorin

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Saint Saphorin le vingt deux janvier mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Henri Bron, négociant

domicile des parents:

et de Caroline Louise née Favre à Saint Saphorin

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Saint Saphorin et à Chardonne dès le 21février 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

les actes de naissance des époux  
les certificats de publications à  
S. Saphorin et à Chardonne

Communiqué: à Chardonne

Signatures des époux:

Ernest Genton  
Valentine Genton

Signatures des témoins:

Alvis Tschopp  
et Fomey

cois, deux à S. Saphorin  
L'officier de l'état civil:

Chappeis

N° 3

*Jaunin - Jermi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six mars* \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~mit huit cent quatre vingt~~

*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaunin Henri, boulanger* \_\_\_\_\_

de *Rivas* \_\_\_\_\_ domicilié à *Rivas* \_\_\_\_\_

*celibataire* \_\_\_\_\_

né à *Rivas le trois janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~quatre vingt deux~~

fils de *Henri Jaunin, vigneron* \_\_\_\_\_

et de *Julie née Torney, domiciliée à Rivas* \_\_\_\_\_

2° *Jermi Marie, négociante* \_\_\_\_\_

de *Effryl (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Rivas* \_\_\_\_\_

*celibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lausanne le dix neuf avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~quatre vingt quatre~~

fille de *Jean Jacob Jermi, boulanger* \_\_\_\_\_

et de *Anna Maria née Weber, domiciliée à Rivas* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Rivas et à Effryl* dès le *7 mars 1908*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des époux  
certificat de publication à Rivas  
et à Effryl.*

Communiqué : *à Jezeustorf (c. Effryl).*

Signatures des époux :

*Henri Jaunin  
Marie Jaunin*

Signatures des témoins :

*Alex Cossy  
Recht. Luminis  
tous deux à Rivas*

L'officier de l'état civil :

*Chappuis.*

N<sup>o</sup> 4.

Page Monod.

mil neuf cent

~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui quinze avril

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Page Louis Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Mathod, Vaud \_\_\_\_\_ domicilié à la Sagne, St<sup>e</sup> Croix

Etat civil:

veuf d'Éléonore Olga née Sulliger de, le 26 décembre 1900. \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à St<sup>e</sup> Croix le vingt huit janvier mil huit cent cinquante neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de David Louis Page, Vercy chez Jauard, près St<sup>e</sup> Croix \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de feu Louise Augustine née Bugnon \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Monod Louise Cécile, femme de chambre \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Ormou Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à la Charuille, Chepbres

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Ormou Dessous le vingt huit avril mil huit cent cinquante et un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille des défunts Henri François Monod \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Julie née Bulet. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à St<sup>e</sup> Croix le 17 mars, à Ormou Dessous le 18 mars, à Mathod le 17 mars, à Chepbres le 16 mars 1908. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de St<sup>e</sup> Croix.

Signatures des époux:

Alfred Page  
Louise Page

Signatures des témoins:

Charles Fauchère  
Pauline Fauchère  
tous deux à Chepbres.

L'officier de l'état civil:

Chappuis.

Communiqué: à Mathod, à St<sup>e</sup>  
Croix et à Ormou Dessous.

N° 5.  
 Brincard Giroud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 huit \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Brincard François Louis, maréchal  
 de Vevey domicilié à Saint Saphorin  
célibataire

né à Puidoux le cinq juillet mil huit cent soixante dix sept  
 fils de feu Jules Frédéric Brincard  
 et de Tammy née Cherpillod, à S. Saphorin

2° Giroud Mathilde  
 de Grandevaux domiciliée à Saint Saphorin  
célibataire

née à Saint Saphorin le vingt cinq février mil huit cent quatre vingt huit  
 fille de Ami Giroud vigneron  
 et de Tammy Julie Souky née Dévieras, à S. Saphorin

Les publications ont eu lieu à S. Saphorin le 2 avril, à Vevey le 3 et à  
Grandevaux le 5 avril 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acts de naissance des époux  
certificats de publication à Vevey  
à S. Saphorin et à Grandevaux

Communiqué: à Vevey et à  
Grandevaux

Signatures des époux:

Louis Brincard  
Mathilde Brincard.

Signatures des témoins:

François Giroud  
à Vevey  
Gaetan Bellay  
à Cherpillod.

L'officier de l'état civil:

Chappuis.

N° 6

Légeret Paley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret François Aimé, vigneron \_\_\_\_\_

de Puidoux \_\_\_\_\_ domicilié à Monteiller, Cherbres

célibataire \_\_\_\_\_

né à Monteiller le vingt un août mil huit cent quatre vingt deux

fils de François Légeret \_\_\_\_\_

et de Françoise née Corne, vigneronne au Monteiller \_\_\_\_\_

2° Paley Marie Elise, couturière \_\_\_\_\_

de Puidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à la Bovettas, Puidoux

célibataire \_\_\_\_\_

née à la Bovettas, le sept janvier — mil huit cent quatre vingt quatre

fille de David Paley \_\_\_\_\_

et de Julie née Corne, agriculteurs à la Bovettas \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Puidoux et à Cherbres le 24 avril 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance des époux  
certificats de publications à  
Cherbres et à Puidoux

Communiqué :

Signatures des époux :

Légeret Aimé  
Légeret Elise

Signatures des témoins :

Henri Paley,  
à Puidoux  
M. Corne  
à Cherbres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N<sup>o</sup> 7  
Chollet Dénéciar

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-sept mai* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ <sup>mil neuf cent</sup>

*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Charles, Louis Chollet, agriculteur*

Etat civil :

de *Maracon* domicilié à *Maracon*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Maracon le vingt-dix juin* mil huit cent ~~soixante dix sept~~

Noms, profession et

fils de *François, Louis Chollet*

domicile des parents :

et de *Françoise Henriette née Imhoff, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Sophie Dénéciar ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chardonne et de Puidoux* domiciliée à *Saint Saphorin*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Chardonne le douze avril* mil huit cent ~~soixante dix huit~~

Noms, profession et

fille de *François David Dénéciar, à Saint Saphorin*

domicile des parents :

et de *Sophie Rosalie née Ducros, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Maracon et à Chardonne le 30 avril,*  
*à Puidoux et à S. Saphorin le 1<sup>er</sup> mai 1908.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'officier de l'état civil de Palézieux*

Signatures des époux :

*Chollet Charles*

*Sophie Chollet*

Signatures des témoins :

*Chollet Emile*

*à Maracon*

*Emile Dénéciar*

*à S. Saphorin*

Communiqué : *à Maracon et*

*à Chardonne*

L'officier de l'état civil :

*Chappuis*

N<sup>o</sup> 8

Hubacher Conne

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *trois juin* \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
\_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre vingt~~*nuit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1<sup>o</sup> *Hubacher Friedrich dit Fritz, négociant* \_\_\_\_\_de *Urtenen (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chexbres* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Lollikofen le douze avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt* \_\_\_\_\_fils de *Nicolas Hubacher, séicé* \_\_\_\_\_et de *Anna Maria née Rejer, à Urtenen* \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> *Conne Marguerite* \_\_\_\_\_de *Chexbres* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Monod d'en haut,**Chexbres, — célibataire* \_\_\_\_\_née à *Monod le six juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt un* \_\_\_\_\_fille de *Emile Conne* \_\_\_\_\_et de *Aline née Cherpillod, agriculteurs au Monod* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Chexbres le 29 avril et à Jegenstorf le 30*  
*avril 1908.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*les actes de naissance des époux*  
*les certificats de publication à*  
*Urtenen (Jegenstorf) et à*  
*Chexbres.*Communiqué: *à Jegenstorf.*

Signatures des époux:

*Fritz Hubacher*

Signatures des témoins:

*Marguerite Conne Hubacher**Fritz**M<sup>lle</sup> Projeux*  
*204, dans à Chexbres*

L'officier de l'état civil:

*Chappuis.*

N° 9.  
Henrioud Chabot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henrioud Marc, employé postal \_\_\_\_\_  
de Belmont sur Yverdon \_\_\_\_\_ domicilié à Berne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Belouze le trois octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante seize \_\_\_\_\_  
fils de Jean Frédéric Henrioud, décédé \_\_\_\_\_  
et de Jeannette née Grin, à Valeyres sur Versin \_\_\_\_\_

2° Chabot Lina Elise, buraliste postal \_\_\_\_\_  
de Eclagnens \_\_\_\_\_ domiciliée à Combremou le Grand \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Eclagnens le dix huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_  
fille de Henri Chabot, décédé \_\_\_\_\_  
et de Rosine Lisette née Charles, à Combremou le Grand \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berne, à Belouze, à Eclagnens, et à  
Combremou le Grand le 22 mai 1908. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état  
civil de Berne

Signatures des époux :

Marc Henrioud  
Lina Henrioud

Signatures des témoins :

H. Jaton  
J. Reland  
les deux à Lausanne

Communiqué : à Belouze,  
Berne, Eclagnens + Combremou  
le Grand.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 10.

Pauaud Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent

huit \_\_\_\_\_ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Pauaud Héli, charron \_\_\_\_\_de Préfontenay \_\_\_\_\_ domicilié à Vergnoles, Puidouxcélibataire \_\_\_\_\_né à Préfontenay le vingt-deux novembre mil huit cent soixante treize \_\_\_\_\_fils de Fanny Pauaud à St-Leger \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Mayor Ida, cuisinière \_\_\_\_\_de Oron le Château \_\_\_\_\_ domiciliée à Vergnoles, Puidouxcélibataire \_\_\_\_\_née à Oron le Château le dix-neuf juillet mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_fille de David Mayor décédé \_\_\_\_\_et de Elisabeth née Florst, à Oron le Château \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Puidoux le 1<sup>er</sup> juin, à Préfontenay et à Oron  
le Château le 2 juin 1908. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à  
Préfontenay, Puidoux et Oron le  
Château.

Communiqué : à Préfontenay et à  
Oron le Château.

Signatures des époux :

Héli PauaudIda Pauaud

Signatures des témoins :

HonoréJules Chabloy  
tour deux témoins

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 11.

Monod Caillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Monod Paul Ami, agriculteur

de Ormou dessous domicilié à la Rochette, Cherbourg

célibataire

né à Ormou dessous, le vingt quatre octobre mil huit cent quatre vingt sept

fils de Jules Félix Monod, agriculteur

et de Alie Bertha née Chablaix, - à Ormou dessous

2° Caillet Lucie, ménagère

de Marawon domiciliée à la Rochette, Cherbourg

célibataire

née à Marawon le neuf décembre mil huit cent ~~trois~~ vingt dix neuf

fille de Louis Frédéric Caillet, agriculteur

et de Sophie née Duperré, - à Marawon

Les publications ont eu lieu à Cherbourg, et à Ormou dessous, le 1<sup>er</sup> juin,  
à Marawon le 2 juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance des époux,  
les certificats de publication à  
Ormou dessous, à Cherbourg et à  
Marawon

Communiqué : à Ormou dessous  
et à Marawon

Signatures des époux :

Ami Monod  
Lucie Monod

Signatures des témoins :

Barbey à Cherbourg  
C. Girouard - d'Aspachin.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 12  
Liechti Mermoud

mil neuf cent

mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui dix huit juillet huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Liechti Hans, employé de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Morat et Landisrye (Berne) domicilié à Broc

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Morat le seize juin mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fils de Liechti Jean Trauoy Louis

domicile des parents :

et de Emma née Jermi, tous deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2° Mermoud Elisa, employée de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez le Grand domiciliée à Broc

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Châbles, Vaud, le vingt trois juillet mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de Mermoud Trauoy Georges, agriculteur

domicile des parents :

et de Aline née Rittener, à Puidoux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Broc le 21 juin, à Morat le 24 juin, à Landisrye le 26 juin, à Poliez le Grand le 23 juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Broc

Signatures des époux :

Hans Liechti

Elisa Liechti

Signatures des témoins :

Louis Chevalley  
à PuidouxJ. Chevalley  
à Châbles

L'officier de l'état civil :

Chappuis

Communiqué : à Morat, à Landisrye, à Poliez le Grand et à Broc.

N° 13.

*Garzoli Juilland*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux août* <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~huit~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Garzoli Massimo Enrico Giuseppe, maçon*

de *Arizzano, prov. de Novare, Italie* domicilié à *Chevres*

*célibataire*

né à *Arizzano le dix neuf juillet* mil huit cent ~~soixante six~~

fils de *Pietro Garzoli, chapelier à Arizzano*

et de *Caroline née Martinella, défunte*

2° *Juilland Augustine Joséphine*

de *Saint Maurice* domiciliée à *Chevres*

*célibataire*

née à *Saint Maurice le vingt cinq février* mil huit cent *quatre vingt dix*

fille de *feu Charles Louis Juilland*

et de *Joséphine née Amacker actuellement Neuvelhevalley à S. Maurice*

Les publications ont eu lieu à *Arizzano le 7 juin, à Chevres le 16 mai*  
*et à Saint Maurice le 18 mai 1908.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des époux, certi-*  
*fiat de publication à Arizzano,*  
*à Chevres et à S. Maurice, déclara-*  
*tions d'état libre en faveur de l'époux,*  
*autorisation de la mère de l'époux,*  
*autorisation du Dép. de Justice & Police*

Communiqué : *au Département*  
*de Justice & Police à Arizzano.*  
*à S. Maurice*

Signatures des époux :

*Garzoli Massimo*  
*Augustine Garzoli*

Signatures des témoins :

*Ferroni Francesco*  
*Moderato Antonio*  
*trois deux à Chevres.*

L'officier de l'état civil :

*Chappuis*

N° 14

Pillet Privet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pillet Albert, agriculteur \_\_\_\_\_

de Cernex, Haute Savoie \_\_\_\_\_ domicilié à Lignièrès, St Saphorin

célibataire \_\_\_\_\_

né à usullayes, Vaud, le vingt-six janvier mil huit cent quatre vingt six

\_\_\_\_\_ fils de Marie-Madelaine Privet, actuellement veuve Dupras à Jongny

et de \_\_\_\_\_

2° Privet Caroline Thérèse, ménagère \_\_\_\_\_

de Sorens, Tribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Lignièrès \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sorens le vingt-quatre octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept

\_\_\_\_\_ fille de François Joseph Privet, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Catherine née Privet, à Sorens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cernex le 17 juillet, à St Saphorin le 1<sup>er</sup>  
mai et à Sorens le 2 mai 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, arti-  
fias de publication à Cernex, St  
Saphorin et Sorens, autorisations de  
veuve Dupras, actes de l'amb. de  
Trame en Suisse, et du Département  
de justice et Police à Lausanne.

Communiqué : au Dep. de justice  
et Police et à Sorens.

Signatures des époux :

Albert Pillet

Caroline Pillet

Signatures des témoins :

Charles Foch

Henri Gros

tous deux à Lignièrès

L'officier de l'état civil :

Chappuis

N° 15  
Gillieron Légeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq septembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~huit~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron Jules, cantonnier,  
de Corcelle le Forat domicilié à Chevres  
célibataire

né à Palézieux le deux avril mil huit cent ~~soixante~~ soixante onze  
fils de Marianne Marguerite née Gillieron veuve de Jean Marc Béguin  
et de \_\_\_\_\_ à S'égier

2° Légeret Adèle Louise, repasseuse  
de Chevres domiciliée à Chevres  
célibataire

née à Chevres le trois avril mil huit cent quatre vingt trois  
fille de Auguste Légeret, maçon  
et de Jenny née Grax, à Chevres

Les publications ont eu lieu à Corcelle le Forat le 9 et à Chevres le 7  
septembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acts de naissance des époux  
certificats de publication à  
Corcelle le Forat et à Chevres.

Communiqué : à Corcelle le  
28 sept. 1908.

Signatures des époux :

Jules Gillieron  
Adèle Gillieron

Signatures des témoins :

A. Delacroix  
Alfred Barbey.  
tous deux à Chevres.

fr. L'officier de l'état civil :

Alphonse Rempelt

N° 16.  
Tavez Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trente et un octobre~~ <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

~~huit~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tavez Emile Alfred, agriculteur

de Servion domicilié à l'Ayen, Puidoux

célibataire

né à Lausanne le dix février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Jules Tavez, agriculteur

et de Emma née Delessert, à l'Ayen

2° Chollet Jenny

de Maracon domiciliée à Chaufferonnas, Puidoux

célibataire

née à Chaufferonnas le trente avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Chollet Henri Frédéric, décédé

et de Marie née Pauly, à Chaufferonnas

Les publications ont eu lieu à Servion et à Maracon le 17, à Puidoux le 16 octobre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux  
certificats de publication à Servion  
Puidoux et Maracon.

Communiqué : à Servion et à  
Maracon

Signatures des époux :

Emile Tavez  
Jenny Tavez

Signatures des témoins :

Albert Vaegel  
Gaston Bellard  
tous deux à Chêvres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis

N° 17.  
Barbey Flükiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbey Emile, vigneron \_\_\_\_\_

de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à Chexbres \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Chexbres le quinze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix neuf

fils de Auguste Barbey, vigneron à Chexbres \_\_\_\_\_

et de Julie Marguerite née Leyras, décedée \_\_\_\_\_

2° Flükiger Hortense Emilie Eugénie, ménagère \_\_\_\_\_

de Hüttwyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à la Tour de Peily \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Burignin, Chardonne, le treize juillet mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Henri Louis Auguste Flükiger \_\_\_\_\_

et de Julie Louise née Amstein, tous deux décedés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chexbres, à Hüttwyl et à la Tour de Peily  
le 8 octobre 1908. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux ;  
certificat de publication à Chexbres  
à Hüttwyl et à la Tour

Communiqué : à Hüttwyl et à  
la Tour de Peily

Signatures des époux :

Emile Barbey  
Hortense Barbey

Signatures des témoins :

R. Feller  
J. Légeret  
tous deux à Chexbres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis

N° 18.  
Maegle Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent

huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maegle Emile, maréchal

de Sévery domicilié à Puidoux

célibataire

né à Forel le deux janvier mil huit cent quatre-vingt

fils de Gottlieb Frédéric Maegle, dévot

et de Barbara Elisabeth née Berner, à Puidoux

2° Barbey Céline, ménagère

de Chexbres domiciliée à Chexbres

célibataire

née à Chexbres le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt huit

fille de Auguste Barbey, vigneron à Chexbres,

et de Julie Marguerite née Leyvraz, dévot.

Les publications ont eu lieu à Sévery, à Puidoux et à Chexbres le 8 octobre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Sévery,  
à Puidoux et à Chexbres

Communiqué : à Sévery

Signatures des époux :

Maegle Emile

Barbey Céline

Signatures des témoins :

St. Fellan

D. Légeret

tous deux à Chexbres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis

N° 19

Demuth Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Demuth Jean, électricien

de Mendorf, grand duché de Luxembourg domicilié à Chexbres

célibataire

né à Mendorf le deux août mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Demuth Jean ancien instituteur

et de Marie née Resch, à Lintgen, grand duché de Luxembourg

2° Jaques Olga Augusta, ménagère

de Sainte Croix domiciliée à Chexbres

célibataire

née à Chexbres le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Henri Jaques maçon

et de Julie née Simon, à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Lintgen le 23 et 30 août, à Chexbres le 31 août et à St. Croix le 1<sup>er</sup> septembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, autorisations des parents des époux, certificats de publication à Lintgen, Chexbres et St. Croix, déclaration de non obstacle du bourgmestre de Lintgen, autorisation du Dép. de Justice et Police

Communiqué : au Dép. de Justice et Police, et à St. Croix

Signatures des époux :

Demuth.

Olga Demuth.

Signatures des témoins :

P. Fellay

Conrad et Gernst  
viveurs à Chexbres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 20  
Chevalley Porchet

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui treize novembre huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Chevalley Louis, Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile : X

de Puidoux domicilié à Pras Communaux, Puidoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Puidoux le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Louis Chevalley

domicile des parents :

et de Sophie née Chaubert, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Porchet Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le Jorat domiciliée à Savigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Charles Porchet, agriculteur

domicile des parents :

et de Charlotte née Lavaury, — à Savigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puidoux le 28 octobre, à Savigny le 29 octobre et à Corcelles le 30 octobre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux  
certificats de publication à Puidoux,  
à Corcelles le Jorat, et à Savigny.

Signatures des époux :

Louis Samuel Chevalley  
Marie Chevalley

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
P. Feller

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Chappuis

N° 21.  
Chappuis x Mojomy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf novembre mil neuf cent

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis Louis, vigneron

de Rivas domicilié à Rivas

célibataire

né à Muri, Berne, le dix sept juin mil huit cent quatre vingt trois

fils de Samuel Chappuis

et de Sophie née Schnitzer, tous deux décédés.

2° Mojomy Henriette Hélène, demoiselle de magasin

de Mézières domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt deux novembre mil huit cent quatre vingt

fille de François Mojomy

et de Louise Jenny née Blanc, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Rivas le 2 novembre, à Lausanne le 3 novembre et à Mézières, le 4 novembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publication à Rivas  
à Mézières et à Lausanne

Communiqué : à Mézières, et à  
Lausanne le 20 novembre 1908.

Signatures des époux :

Louis Chappuis.  
Henriette Chappuis

Signatures des témoins :

Vt. Tannin fils.  
Alfred Bron  
tous deux à Rivas

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 22.

Genton Durussel

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui seize décembre huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Genton Marc Emile, vigneron

Lieu d'origine et de domicile : X

de Chardonne et de Puidoux domicilié à S. Saphorin

Etat civil :

✓ célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint Saphorin le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Théophile Genton, vigneron

domicile des parents :

et de Julie Louise née Barbey, — à Saint Saphorin

Nom et profession de l'épouse :

2° Durussel Lucie, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuchâtel domiciliée à Jongny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Corseaux le premier mai mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Jean Durussel cordonnier

domicile des parents :

et de Elise née Parisod, — à Jongny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Saint Saphorin et Puidoux le 30 novembre 1908, à Chardonne et à Jongny le 1<sup>er</sup> décembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,  
certificats de publication à Neuchâtel,  
S. Saphorin, Puidoux, Chardonne et  
Jongny.

Signatures des époux :

Emile Genton

Lucie Genton

Signatures des témoins :

M. Martin

M. Simon

Tous deux à Chexbres.

L'officier de l'état civil :

L. Chappuis

Communiqué : à Chardonne, à  
Jongny et à Neuchâtel

N° 23.

Légeret. Buttet  
x

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit décembre mil neuf cent

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret Charles, Henri, agriculteur

de Cherbres domicilié à Cherbres

célibataire

né à Cherbres le seize juin mil huit cent soixante dix sept

fils de Auguste Légeret, vigneron

et de Jenny née Graz, - à Cherbres

2° Buttet Rosa, ménagère

de Terlens domiciliée au Monaud, Puidoux

célibataire

née à Terlens le premier novembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Henri Buttet, agriculteur

et de Hélène née Disserens, au Monaud

Les publications ont eu lieu à Cherbres et à Puidoux le 27 novembre, à Terlens le 29 novembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance des époux  
certificats de publication à  
Cherbres, à Terlens et à Puidoux.

Communiqué : à Terlens

Signatures des époux :

Légeret Charles Henri  
Légeret Rosa

Signatures des témoins :

Légeret Louis  
Auguste Légeret  
tous deux à Cherbres.

L'officier de l'état civil :

Chappuis.

N° 24.

Paley Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dis huit décembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Paley Henri, agriculteurde Puidoux domicilié aux Breflons, Cherbrescélibatairené à Puidoux le cinq septembre mil huit cent quatre vingt quatrefils de Henri Louis Paley, décédéet de Sophie née Gilliéron, aux Breflons2° Barbey Marie Marguerite, agriculteurde Chardonne domiciliée à Panessière, Chardonnecélibatairenée à Chardonne le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt deuxfille de Charles Louis Barbeyet de Marie Louise née Duret, agriculteurs à PanessièreLes publications ont eu lieu à Cherbres et à Puidoux le 16, à Chardonnele 14 novembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance des époux, les  
certificats de publication à Pui-  
doux, Cherbres et Chardonne

Communiqué : à Chardonne

Signatures des époux :

Henri PaleyMarie Paley

Signatures des témoins :

A. PiletJohnbachtous deux à Cherbres.

L'officier de l'état civil :

L. Chappuis.

N° 25  
Chollet Parisod

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile :  
Date des publications :

Aujourd'hui dix huit décembre mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Chollet Constant, agriculteur,  
de Maracon domicilié à Chaufferoy, Puidoux,  
célibataire  
  
né à Chaufferoy, le cinq décembre mil huit cent quatre vingt deux  
fils de feu Henri Frédéric Chollet,  
et de Marie née Pauly, à Chaufferoy.  
2° Parisod Alice Marie, waterière,  
de Lutry et de Villette domiciliée à Mollie Margot, Savigny  
célibataire  
  
née à Mollie Margot le vingt et un janvier mil huit cent quatre vingt sept  
fille de Emile Parisod  
et de Louise Tarmy née Richard, - à Mollie Margot.  
Les publications ont eu lieu à Lutry et à Puidoux le 25 novembre, à  
Maracon, à Villette et à Savigny le 26 novembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
les actes de naissance des époux,  
les certificats de publication à Maracon, Puidoux, Lutry, Villette et Savigny.

Signatures des époux :  
Constant Chollet  
Alice Chollet

Signatures des témoins :  
R. Feller  
Albert Chaussey  
tous deux à Chéseres.

Communiqué : à Maracon, à Lutry, à Villette et à Savigny

L'officier de l'état civil :  
L. Chappuis.

N° 26.

*Bovard. Gilliéron*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf décembre* mil neuf cent *mil huit cent quatre-vingt-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bovard Louis, maréchal ferrant*

de *Beep* domicilié à *Chepbres*

*célibataire*

né à *Lausanne le dix neuf septembre* mil huit cent *quatre vingt*

fils de *Samuel Bovard, décédé*

et de *Nanny Rosalie née Henrioud, à Lausanne*

2° *Gilliéron Marie, ménagère*

de *Puidoux et de Servion* domiciliée à *Chepbres*

*célibataire*

née à *Puidoux le neuf avril* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fille de *François Louis Gilliéron*

et de *Marie née Leprat, tous deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Beep le 12 décembre, à Chepbres et à Puidoux le 10 décembre, à Servion le 11 décembre 1908.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*  
*certificat de publication à Chepbres*  
*à Puidoux, à Beep et à Servion*

Signatures des époux :

*Louis Bovard*  
*Marie Bovard*

Signatures des témoins :

*Jules Gilliéron*  
*H. Guisier*  
*tous deux à Chepbres.*

L'officier de l'état civil :

*Chappuis.*

L'officier de l'état civil

*Chappuis.*



Le Numéro 26 à la page 30 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Les deux doubles du présent registre sont conformes. La 5e nous certifions. Un double est remis aujourd'hui à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. *Chepbres le 6 janvier 1909.*

N° 1.  
*Pinget - Leyraz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept janvier* mil neuf cent *et* mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pinget Louis signora*

de *Lutry* domicilié à *Rivaz*

*célibataire*

né à *Rivaz* le *quatorze novembre* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

fil de *Adrien Pinget* marchand de vin

et de *Sophie* née *Hegg* à *Rivaz*

2° *Leyraz Elisabeth*

de *Rivaz* domiciliée à *Rivaz*

*célibataire*

née à *Chardonne* le *dix-neuf février* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Charles Leyraz* signora à *Rivaz*

et de *Adèle* née *Grandchamp* décédée

Les publications ont eu lieu à *Rivaz* le *14 décembre* et à *Lutry* le *12 décembre 1908*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux et certificats de publication à Rivaz, et à Lutry.*

Signatures des époux :

*Elisabeth Pinget*  
*Louis Pinget*

Signatures des témoins :

*Marguerite Leyraz*  
*J. Pinget* tous deux à *Rivaz*

Communiqué : à *Lutry* le *27. 1.*

*1909.*

L'officier de l'état civil :

*Edmond not*

N° 2.1.

Gay - Leyrac

mil neuf cent

Aujourd'hui vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gay, Marcel-Henri, Ingénieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lubry, Belmont et Tillette, domicilié à Paris, rue Turgot, 10,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Epesses, le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fils de Antoine-Jean-Daniel Gay,

domicile des parents :

et de Henriette, née Foyillard, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Leyrac, Marguerite-Fanny, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rivaz, domiciliée à Rivaz,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Rivaz, le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq,

Noms, profession et

fille de François Leyrac, décédé et

domicile des parents :

et de Alme, née Guillermin, femme en secondes noces de J. L. L. Rivaz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epesses, Rivaz, le 14 février, à Tillette le 12  
février, à Lubry, le 13 février, à Belmont, le 15 février, et à Paris le  
14 février 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Rivaz,  
Tillette, Lubry, Belmont, et Paris,

Signatures des époux :

Marguerite Gay  
M. Gay

Signatures des témoins :

J. Lesher Rivaz.  
Leyrac  
à Rivaz.

Communiqué : Lubry, Belmont et

Tillette, le 18 mars 1909.

L'officier de l'état civil :

M. Bonnet

N° 3. 4.

Desgraz - Pellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil : ✓

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - trois avril <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desgraz, Georges, agriculteur,

de Puidoux, domicilié à Publog, Puidoux,

celibataire,

né à Publog, le seize février — mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de Alfred Desgraz, agriculteur,

et de Sophie, née Simon, sa femme, les deux à Publog,

2° Pellet, Hélène, ménagère,

de Peyres et Pons, domiciliée à Publog,

celibataire,

née à Hermiches, le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Félix Pellet, charcutier,

et de Mary, née Fiaux, sa femme, les deux à Publog.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 25 mars et à Peyres et Pons,  
le 26 mars 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés et  
certificats de publication à Pui-  
doux et à Peyres et Pons.

Communiqué : à Peyres et Pons  
le 24 avril 1909.

Signatures des époux :

Hélène Desgraz  
Georges Desgraz

Signatures des témoins :

F. Pellet à Publog  
Arnon à Cherbis

L'officier de l'état civil :

M. Comte not

mil neuf cent

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Aujourd'hui *le mardi*

N° *4.20*  
*Comme-Paley.*

*seuf,* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Comme, Ami, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chesbres,* domicilié à *Chesbres,*

Etat civil :

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Monaud d'en haut, Puidoux le onze mil huit cent quatre-vingt-deux,*

Noms, profession et

fil de *Emile Comme, menuisier,*

domicile des parents :

et de *Alina née Cherpillod, à Chesbres,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Paley, sines-marguerite, ménagère,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Puidoux,* domiciliée à *Puidoux,*

Etat civil :

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Puidoux le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-sept,*

Noms, profession et

fille de *Eugène Paley,*

domicile des parents :

et de *Julie-Elia née Dénéréaz agriculteurs à Puidoux.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chesbres et à Puidoux le 15 a-*  
*vril 1909. (joints, décembre) après, sur, ligne sept de l'acte.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Ches-*  
*bres et à Puidoux.*

Signatures des époux :

*Almei Comme.*

*Marguerite Comme*

Signatures des témoins :

*Louis Comme*  
*à Puidoux*

*P. Feller*  
*à Chesbres.*

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*M. D. M. M. M.*

N° 5 J.  
Paschoud - Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du 21 décembre 1901, Secrétaire délégué d'exécution le 1 mars 1902, le Tribunal du district de Lausanne a prononcé la dissolution par le divorce du mariage contracté ci-contre. Il a déclaré le mari, comme époux coupable et a fixé à 2 ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier. Inscrit le 17 mars 1902  
officier de l'état civil  
J. J. J. J.

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paschoud, Gustave, boulanger,

de Forcl et de Saigny, domicilié à Trudens - Jura,

célibataire,

né à Comblot, Grandvaux, le treize février mil huit cent quatre-vingt-deux,

fil de Henri Paschoud, vigneron,

et de Léa, née Imhof, sa femme, les deux au Petit Déjaley, Léchoux,

2° Dupont, Alix, couturière,

de Trudens et de Terey, domiciliée à la Nachonaz, Trudens,

célibataire,

née à la Nachonaz, le six avril mil huit cent quatre-vingt-huit,

filles de François Dupont, décédé,

et de Maria-Louise, née Margairon, sa veuve, à Trudens.

Les publications ont eu lieu à Trudens, Terey, et Saigny le 26  
mai et à Forcl, le 27 mai 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux et  
certificats de publications à Tru-  
dens, Terey, Saigny et Forcl.

Signatures des époux :

Paschoud Gustave,  
Paschoud Alix

Signatures des témoins :

A Paschoud  
Marie Dupont  
M. J. J. J.

Communiqué : à Terey, Saigny  
et Forcl, le 25.5.09.

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

N° 6.A  
 x Gamboni - Bron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à saint Saphorin, le 19<sup>e</sup> juillet ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~neuf,~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gamboni, maurice - Amédée, négociant,

de Rosta (Grisons) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-neuf,

fil de Ausse - Fidèle - Amédée Gamboni, avocat à Lausanne,

et de Julie, née Ruffy, décédée,

2° Bron, Suzanne - Juliette, sans profession,

de saint Saphorin, domiciliée à saint Saphorin,

célibataire,

née à saint Saphorin, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq,

filie de Henri Bron, marchand de vin,

et de Caroline-Louise, née Favre, les deux à saint Saphorin.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Rosta, le 14 et à  
s. Saphorin, le 15 juin 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation délivrée par  
l'officier de l'état civil de  
Lausanne, le 8 juillet 1909.

Signatures des époux :

Julie Gamboni

Maurice Gamboni

Signatures des témoins :

Marie Bron

Francis Gamboni

Communiqué : Rosta et Laus-  
sanne le 21. 7. 09.

L'officier de l'état civil :

M. L. ...

N° 3. 1.  
Légeret - Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux septembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Henri-Emile, boucher, de Chêbres, domicilié à Crémière, rive Puidoux, célibataire,

né à Chêbres le seize août mil huit cent quatre-vingt-trois, fils de Jean-François Légeret, décédé, et de Rosalie-Delphine, née Gros, à Crémière,

2° Wittwer, Bertha, couturière, de Reichenbach (Berne) domiciliée à Crémière, célibataire,

née à Saint-Aphusius, le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de Esch. Marc Wittwer, et de Eugénie, née Pasche, les deux à Crémière.

Les publications ont eu lieu à Chêbres le 11 août, à Puidoux le 11 août, et à Reichenbach le 12 août 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
extrait de naissance de l'épouse,  
certificats de publication à Chêbres, à Puidoux et à Reichenbach.

Signatures des époux :  
Emile Légeret  
Bertha Légeret

Signatures des témoins :  
Jules Légeret  
Paul Ficoard  
aux Faranges  
à Crémière.

Communiqué : à Reichenbach, le 2 septembre 1909.

L'officier de l'état civil :  
Alcorno not.

N° S. A.  
Carminati - Mié.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mill neuf cent  
neuf, mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Carminati, Eugène-Joseph, carrier,

de San Fedele (côme, Italie) — domicilié à la Tulpillère, Faidoux,

celibataire,

né à Attalens (Fribourg) le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fil de Michel Carminati, carrier à Chebres,

et de Cherise, née Casalis, à Attalens,

2° Mié, Maria-Luigia, ménagère,

de Porte, (Cuvins, Italie) — domiciliée à la Tulpillère,

celibataire,

née à Porte, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Felice Mié,

et de Maria-Luigia, née Raveto, agriculteur à Grandvaux,

Les publications ont eu lieu à S. Fedele et à Porte le 28 août et  
à Faidoux, le 9 août 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
consentement du père de l'époux,  
certificats de publication à S. Fede-  
le, à Porte et à Faidoux,  
autoritat- des Dép. de Just. et Pol.

Communiqué : au Dép. de  
Just. et Pol. le 9. 10. 09.

Signatures des époux :

Eugène Carminati  
Louise Mié Carminati

Signatures des témoins :

Carminati Michel  
Bianchi Joseph  
les deux à Chebres.

L'officier de l'état civil :

Meonne not.

*No 9. ad.*  
Mayor - Beroud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dieuhuit octobre <sup>mil neuf cent</sup> mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayor, Louis, pasteur,  
de Echalleus, domicilié à Taulion,  
célibataire,

né à Saigny, le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-cinq,  
fils de Louis-Marie Mayor, pasteur,  
et de Bertha, née Gonin, les deux, à Grandfont,

2° Beroud, Léa,  
de Ecoteaux, domiciliée à Lignières r. S. Paphlavin,  
célibataire,

née à Lignières, le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-trois,  
fille de Jean-Louis Beroud, agriculteur,  
et de Jeanette-Jenny, née Crausaz, les deux à Lignières,

Les publications ont eu lieu à S. Paphlavin, le 28 septembre, à Ecoteaux et Echalleus, le 29 septembre, et à Taulion, le 30 septembre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
certificat de publications délivré par l'officier de l'état civil de Taulion le 14 octobre 1909.

Signatures des époux :  
L Mayor  
Léa Mayor

Signatures des témoins :  
[Signature]  
[Signature]  
les deux à Echalleus.

Communiqué : à Echalleus, Taulion et Ecoteaux, le 19 octobre 1909.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

N° 10 A.

Jacques-Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Jacques, Camille-Joseph, instituteur,de Sainte Croix, domicilié à Payerne,Etat civil : célibataire,né à rière Sainte Croix, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-deux,fils de Henri-Louis Jacques, hâbler, logeur,et de Lina-Julie, née Martin, les deux à l'abbaye rière S<sup>te</sup> Croix,2° Martin, Elisabeth-Lara,de Sainte Croix, domiciliée à rière Puidoux,Etat civil : célibataire,née à Sainte-Croix, Hôpital-France, le trente mars mil huit cent quatre-vingt,fille de Emile-Auguste Martin, agriculteur,et de Elisa-Marie, née Margot, les deux, rière Puidoux.Les publications ont eu lieu à S<sup>te</sup> Croix et Puidoux, le 28 septembre,  
à Payerne, le 2 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de  
livré par l'officier de l'état ci-  
vil de Payerne, le 18 octobre 09.

Communiqué : à Sainte Croix  
et à Payerne, le 20 oct. 09.

Signatures des époux :

Camille Jacques  
Elisabeth Jacques

Signatures des témoins :

Henri Jacques  
Lina Jacques Martin  
à S<sup>te</sup> Croix.

L'officier de l'état civil :

M. comme not.

N° 14. 2

Müller - Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Auguste, négociant,

de (Schwarzenegg) Oberlangenegg (Berne) domicilié à Chesbres,

célibataire,

né à Chesbres, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-huit,

fil de Rodolphe - Edoard Müller, cordonnier,

et de Fanny, née Jurnier, sa femme, les deux à Chesbres,

2° Cochard, Julia - Elise, blanchisseuse,

de Châtelard, domiciliée à Tezey,

célibataire,

née à Perth, Châtelard, le vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix,

filles de Alais Cochard, cultivateur à Perth,

et de Bartha, née Casin, s'icidie.

Les publications ont eu lieu à Oberlangenegg, le 21 octobre, à Chesbres  
le 19 octobre, au Châtelard, le 20 octobre et à Tezey, le 21 octobre  
1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, ac-  
tes de consentement des père de l'é-  
pouse, 2 certificats de publica-  
tion à Oberlangenegg à Chesbres,  
au Châtelard et à Tezey.

Communiqué : à Oberlangenegg,  
Châtelard et Tezey, le 15 nov. 09.

Signatures des époux :

A Müller  
J. Cochard Müller

Signatures des témoins :

Edouard Müller  
J. Müller  
à Chesbres  
à Tezey.

L'officier de l'état civil :

M. Comte not

N° 12.1

Chevalley - Leyvraz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent  
neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chevalley, Léon, agriculteur,

de Puidoux, domicilié à Trax Romont, Puidoux,

célibataire,

né à Trax Romont, le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Auguste Chevalley, agriculteur,

et de Elise-Lina, née Bonhory, sa femme, la deux mère Puidoux,

2° Leyvraz, Rose,

de Puidoux, domiciliée à la Gogorie, mère Puidoux,

célibataire,

née à mère Puidoux, le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Samuel-Eliu Leyvraz, juge de paix, à Puidoux,

et de Sophie, née Chappuis, décédée.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 14 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
et certificat de publication à  
Puidoux.

Signatures des époux :

Léon Chevalley.

Rose Leyvraz Chevalley

Signatures des témoins :

J. Fallas

Notaire

les deux à Chexbres.

L'officier de l'état civil :

McCombe not.

Communiqué :

N° 13. v.

Blanc - Simon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Louis, vigneron,

de Puidoux, domicilié à ogoz, niece L<sup>e</sup> Laphorin,

célibataire,

né à ogoz, le dieu-huit mai mil huit cent soixante dix-huit

fils de Jean - Frédéric Blanc, décédé,

et de Jeanne-Louise-Françoise, née Chevalley, sa veuve, à Puidoux,

2° Simon, Lina, couturière,

de Chebbres, domiciliée à Chebbres,

célibataire,

née à Chebbres, le vingt-janvier mil huit cent quatre-vingt-huit,

fille de Siméon Simon, vigneron,

et de Cécile, née Raquiere, sa femme, les deux à Chebbres,

Les publications ont eu lieu à Puidoux, à L<sup>e</sup> Laphorin et à Chebbres,  
le 8 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Puidoux,  
à L<sup>e</sup> Laphorin et à Chebbres.

Communiqué :

Signatures des époux :

Lina Blanc

Louis Blanc

Signatures des témoins :

Nicolas Blomc

R. Feltre

les deux à Chebbres.  
L'officier de l'état civil :

Alphonse not.

N° 14. S.

Chevalley. Gestax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf centneuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Chevalley, Aimé, employé aux C. L.de Puidoux, domicilié à Lausanne,célibataire,né à rière Puidoux, le vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-fils de Henri - Aimé Chevalley,et de Marie - Elise, née Marisier, sa femme, agricultrice à Puidoux,2° Gestax, Angèle, ménagère,de Puidoux, Forel et Lully, domiciliée à Saint-Saphurin,célibataire,née à rière Puidoux, — le deux juin mil huit cent quatre-vingt-sept,fille de Louis Gestax, agriculteur,et de Jeanne - Louise, née Parraud, sa femme, les deux à St-Saphurin.Les publications ont eu lieu à Puidoux et à St-Saphurin, le 5 octobre, à Lau-  
saune, à Lully et à Forel, le 9 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par  
l'officier de l'état civil de  
Lausanne, le 23 octobre 1909.Communiqué : Lausanne, Forel  
Lully, le 9. 11. 09.

Signatures des époux :

Chevalley AiméChevalley Angèle

Signatures des témoins :

Eugène ChappuisP. Fellari

L'officier de l'état civil :

M. Comte not.

N° 15. 4.

Saegele - Rogivue

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saegele, Albert, maréchal,

de Sevry, domicilié à Chebres,

célibataire,

né à Ford, le vingt-quatre mil huit cent quatre-vingt-un,

fil de Gottlieb - Frédéric Saegele, décédé,

et de Barbara - Elisabeth, née Pernon, sa seule, à Tuisant,

2° Rogivue, Elise, couturière,

de Châtillon, domiciliée à Les Caronnes,

célibataire,

née à Les Caronnes le vingt octobre — mil huit cent quatre-vingt-trois,

filles de Gabriel - Louis Rogivue, décédé,

et de Louise - Marie, née Chappuis, sa seule aux Caronnes.

Les publications ont eu lieu à Chebres, le 21 octobre, à Sevry, à Châtillon et aux Caronnes, le 22 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publication à  
Chebres, Sevry, Châtillon et Ca-  
ronnes.

Communiqué : Sevry, Châtillon  
et Caronnes, le 4<sup>e</sup> novembre 1909.

Signatures des époux :

Albert Saegele

Elise Saegele

Signatures des témoins :

M. Fellere

Paul Chappuis

L'officier de l'état civil :

Meonne not.

N° 16. A.  
Chappuis - Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Maurice, agriculteur,

de Rivaz, domicilié à Prax Romont / Puidoux,

célibataire,

né à Prax Romont, le onze août mil huit cent soixante-dix-sept,

fil de Charles Chappuis, agriculteur,

et de Fanny, née Chavalley, sa femme, les deux à Prax Romont,

2° Blanc, Lucie, ménagère,

de Puidoux et de Chesbres, domiciliée à La Pétotte, près Puidoux,

célibataire,

née à près Puidoux, le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-sept,

filles de Henri-Louis Blanc, agriculteur,

et de Emma, née Gillieron, sa femme, les deux à La Pétotte.

Les publications ont eu lieu à Rivaz et à Puidoux, le 27 octo-  
bre et à Chesbres le 27 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
et certificats de publications à  
Rivaz, à Puidoux et à Chesbres.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Maurice Chappuis

Lucie Chappuis

Signatures des témoins :

P. Fellay

J. J. J.

L'officier de l'état civil :

M. Comte not.

N° 17. J.  
Décosterd - Chollet.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile :  
Date des publications :

Aujourd'hui six-sept novembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-neuf~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Décosterd, Louis, menuisier,  
de Esberts, domicilié à la Couraye, rière Puidoux,  
célibataire,  
  
né à la Couraye, le onze avril <sup>mil huit cent quatre-vingt-un,</sup>  
fils de Charles Décosterd, menuisier à la Couraye,  
et de Caroline, née Häber, sa femme, décédée,  
2° Chollet, Alice-Emma, ménagère,  
de Maracou, domiciliée à Chauffersoy rière Forel,  
célibataire,  
  
née à rière Forel, le vingt-trois août <sup>mil huit cent quatre-vingt-quatre,</sup>  
fille de Charles-François Chollet, agriculteur à Chauffersoy,  
et de Marie, née Parison, sa femme, décédée.  
  
Les publications ont eu lieu à Esberts, le 30 octobre, à Puidoux, le 29  
octobre, à Maracou, le 2 novembre et à Forel, le 30 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
actes de naissance des époux,  
certificats de publication à  
Esberts, Puidoux, Maracou et Forel.  
  
Communiqué : Esberts, Maracou  
et Forel le 18. 11. 1909.

Signatures des époux :  
L. Décosterd  
Alice Décosterd  
  
Signatures des témoins :  
Ch. Décosterd Häber  
Charles Chollet  
  
L'officier de l'état civil :  
Meunier not.

N° 18. A.

Chappuis - Chevalley.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil : ✓

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil : ✓

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dieu-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Chappuis, Emile, agriculteur,de Puidoux, domicilié à Druges, rière Puidoux,célibataire,né à rière Puidoux, le deux août mil huit cent quatre-vingt-dix,fils de Henri-Louis Chappuis, agriculteur,et de Eugénie, née Rod, sa femme, les deux à Druges,2° Chevalley, Emma,de Puidoux, domiciliée à aux Planchas d'oyez Puidoux,célibataire,née à rière Puidoux, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,fille de François-Firmin Chevalley, agriculteur,et de Adèle, née Blanc, sa femme, les deux à rière Puidoux.Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 28 octobre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de contentement des pères des  
époux, et certificat de publication  
à Puidoux.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile ChappuisEmma Chappuis

Signatures des témoins :

A. LignierB. Feller

L'officier de l'état civil :

Alphonse not.

N° 19. 2.

Bertoldo - Sartori

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertoldo, Antonio-Domenico, contre maître mineur,

de Alice Supérieure, Turin, Italie, domicilié à Vauderens (Fribourg),

célibataire,

né à Motta d'Ballens (France) le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq,

fil de Lucia Bertoldo, décédée,

et de

2° Sartori, Maria, ménagère,

de Genio, comé, Italie, domiciliée à Lignières, S. Saphorin,

célibataire,

née à Genio, Italie, le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-treize,

fille de Vincenzo Sartori, absent,

et de Maria, née Martinaglia, veuve d'Antonio Rovera.

Les publications ont eu lieu à Vauderens, le 15 août, à S. Saphorin, le 14 août, à Genio, le 12 septembre et à Alice Supérieure, le 10 septembre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil d'Ursy, Fribourg, le 10 novembre 1909.

Communiqué : au Dépt. de Just. et Police à Vauderens le 29 novembre 1909.

Signatures des époux :

Bertoldo Antonio

Bertoldo Maria

Signatures des témoins :

Fredéric Puyelig

Transio Rosso

les deux à l'acte.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202.

Rogivue - Jaton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Rogivue, Henri, ordonnier,de Essettes, domicilié à Chabras,veuf de Eda Wittwer, née le vingt-quatre février mil huit cent neuf,né à rière Puidoux le vingt-huit juin mil huit cent cinquante-huit,fils de Jean-Louis Rogivue, décédé,et de Jeanne-Louise-Françoise, née Dénéciaz, sa tante, nièce Puidoux,2° Jaton, Julie, née Dufour, ménagère,de Penev, domiciliée à Chabannes des Landes,divorcée en premières nocces d'avec Jules-Etienne Regamey, et en secondesnocces d'avec Charles-Louis Jaton, décédé le trente avril mil huit cent huit,née à Combrément le Petit le quatre mai mil huit cent soixante-deux,fille de Paul-Jules Dufour,et de Marianne-Rosine, née Blanc, décédée.Les publications ont eu lieu à Essettes et Penev le 9 novembre, et  
à Chabras et Chabannes le 8 novembre 1900.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publication à Essettes  
Chabras, Penev et Chabannes,  
actes de naissance des époux,  
acte de décès de H. Rogivue, extraits  
du jugement en divorce Jaton

Communiqué : à Essettes, Penev, et  
Chabannes le 29 novembre 1900.

Signatures des époux :

Henri Rogivue  
Julie Rogivue

Signatures des témoins :

Hobrecht Chabras  
Fritz Rogivue Essettes

L'officier de l'état civil :

Alcandre not.

N° 21. A

Corne - Rubatel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par ordre du Département de Justice  
et de la Police du canton de Vaud, en date  
du 10 novembre 1949, l'inscription  
ci contre est rectifiée en ce sens que  
le nom patronymique de l'épouse  
est orthographié "Rubattel"  
en non Rubatel.

Chexbres 31<sup>de</sup> 1949  
l'officier de l'état civil  
J. H. H.

Aujourd'hui vingt-sept décembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mit huit cent quatre-vingt-~~

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corne, Albert, vigneron,

de Chexbres, domicilié à Chexbres,

célibataire,

né à Chexbres, le vingt-cinq novembre mil huit cent <sup>neuf,</sup>

fil de François Corne, décédé,

et de Julie, née Chevalley, sa veuve, à Chexbres,

2° Rubatel, Sophie, sutureuse,

de Tubroy, Les Thioleyret, Peléjoux et Ecoteaux, domiciliée à Tubroy,

célibataire,

née à Tubroy, le premier mai ~~mil huit cent quatre-vingt-un,~~

filles de Abram-Frédéric Rubatel,

et de Rosalie, née Turag, sa femme, agriculteurs à Tubroy

Les publications ont eu lieu à Chexbres le 6 décembre à Tubroy, Chis-

leyret, Peléjoux, Ecoteaux, les 7 et 8 décembre 1949.

ajoutés, cinquante-dix avant, neuf, signé sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificat de publication à Chexbres,  
Tubroy, Chisleyret, Peléjoux et Ecoteaux.

Signatures des époux :

A. Corne  
S. Corne

Signatures des témoins :

P. Corne  
U. Corne les deux à Chexbres.

Communiqué : à Tubroy, 1700 et  
Peléjoux, le 27 décembre 1949.

L'officier de l'état civil :  
J. H. H.

N° 22. A  
Fusay - Blanc.

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui trente décembre ~~neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fusay, Louis Ferdinand, pierriste,  
de Montagnier de Pagnet (Talais) domicilié à Lucens,  
Etat civil : célibataire,

---

Lieu et date de la naissance : né à Pagnet, le treize juin mil huit cent soixante-dix,  
Noms, profession et domicile des parents : fils de François-Louis Fusay, décédé,  
et de Marie-Mathilde, née Pache, à Lucens,

2° Blanc, Eugénie-Hélène, demoiselle de magasin,  
de Brenles, domiciliée à Chexbres,  
Etat civil : célibataire,

---

Lieu et date de la naissance : née à Brenles, le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-douze,  
Noms, profession et domicile des parents : fille de Abram-Philippe Blanc, agriculteur,  
et de Jeannette-Marie, née Clot, à Chexbres.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Lucens, le 3 novembre, à Brenles, à Chexbres, le 4 novembre et à Pagnet, le 5 novembre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Lucens, le 29 décembre 1909.

Signatures des époux :  
Ferdinand Fusay  
Eugénie Fusay

Signatures des témoins :  
Emile Blanc  
Louis Bellay, fils  
les deux à Chexbres.

Communiqué : à Pagnet, Lucens, et Brenles, le 31 décembre 1909.

L'officier de l'état civil :  
Meunier not.



Le numéro 22 à la page 57 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Les doubles ont été remis aujourd'hui à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 3 de la loi. Chexbres le 7 janvier 1910.

L'officier de l'état civil :  
Meunier not.

N° 1. 21  
Petteims - Grandchamp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile : X

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf janvier ~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petteims, Louis - Marc, agriculteur,

de Féchy, domicilié à Féchy,

veuf de Marie-Louise, née Faxon, de la quatorze décembre mil  
huit cent quatre-vingt-dix-sept,

né à Féchy, le vingt-huit mai — mil huit cent soixante-trois,

fils de Jules-Marc Petteims, décédé,

et de Elise-Françoise-Louise, née Marbay, sa veuve, à Féchy,

2° Grandchamp, née Delisle, Marie-Lucie, ménagère,

de Puidoux, domiciliée à vière Puidoux,

veuve de Louis Grandchamp, de la quinze mai mil neuf cent  
trois,

née à vière Puidoux, le dix juillet — mil huit cent soixante-dix-sept,

fille de Marc Delisle, agriculteur vière Puidoux,

et de Suzanne-Louise, née Schneberger, sa femme décédée.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 27 décembre et à Féchy,  
le 29 décembre 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil  
d'Esbonne, le 14 janvier 1910.

Signatures des époux :

Louis Petteims

Marie Bethems

Signatures des témoins :

Louis Delay

Félics Delisle

Communiqué : à Féchy, le 21  
janv. 1910.

L'officier de l'état civil :

Mcconné not.

N° 2. p.

Comme - Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le Tribunal du district de Lavaux par jugement rendu le 25 octobre 1927, déclaré définitif et exécuté le 19 janvier 1928 a dit sans appel le mariage Comme-Goy consent ci-contre. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra se marier. J'ass. le 11/1/1928 l'officier de l'état civil J. H. J. m. s.

Aujourd'hui vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-

dieux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Comme, Félix, géomètre-brasé,

de Chesbres, domicilié à Chesbres,

célibataire,

né à Cremeré, Suisse, le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fils de Jean-François-Louis Comme, agriculteur, à Chesbres,

et de Louise, née Cavin, décédée,

2° Goy, Sophie-Elice,

de Chesbré, domiciliée à Yverdon,

célibataire,

née à Granges-sur-Croyse le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de Charles-Henri-Félix Goy, intendant des cadastres,

et de Marie-Blanche, née Spicher, sagesse, les deux à Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Chesbres et au Praspus, le 27 janvier, au Lentier et à Yverdon, le 6 janvier 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes des naissances des époux, certificats des publications à Chesbres, au Praspus, au Lentier et à Yverdon.

Signatures des époux :

Félix Comme  
Sophie Comme

Signatures des témoins :

H. J. J. Chesbres.  
A. P. Chesbres.

Communiqué : au Lentier et à Yverdon, le 28.1.1910.

L'officier de l'état civil :

M. Comme not.

N° 3. 1.  
Coutaz Duproex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

dix, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Coutaz, Jean-Gabriel, serrurier, \_\_\_\_\_

de Saint Maurice, Talsis, \_\_\_\_\_ domicilié à Cully, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Saint Maurice, le dix-neuf mars <sup>mil huit cent quatre-vingt-trois,</sup>

fil de Pierre-Louis Coutaz, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Lionice, née Gue, sa femme, les deux domiciliés à S. Maurice,

2° Duproex, Sophie-Marie, repasseuse, \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Rivaz, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à vière Floray, le vingt-six mai <sup>mil huit cent quatre-vingt-quatre,</sup>

filles de François-Emile Duproex, vigneron, \_\_\_\_\_

et de Marie-Sophie, née Floray, sa femme, domiciliés à Rivaz.

Les publications ont eu lieu à S. Maurice, Rougemont et Rivaz, le 14  
février, et à Cully, le 15 février 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publications de  
livre le 15 mars 1910 par l'of-  
ficier de l'état civil de Cully.

Signatures des époux :

Coutaz Gabriel  
Coutaz Sophie

Signatures des témoins :

Coutaz Charles  
W. Bertrand <sup>à S. Maurice</sup>  
à Saxon.

Communiqué : à S. Maurice, à

Cully, et à Rougemont le 19. 3.  
1910.

L'officier de l'état civil :

M. Cournot not.

N° H. S.  
*Naegde - Gillieron*

Nom et profession de l'époux :

1° *Naegde, Henri, charbon,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sévery,* domicilié à *Puidoux,*

Etat civil :

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Puidoux, le trente-an octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq,*

Noms, profession et

fils de *Johann-Friedrich-Guillaume Naegde, décédé,*

domicile des parents :

et de *Barbara-Lisabeth, née Berner, sa tante à Puidoux,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Gillieron, Isabelle,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ropraz et Carouge (Tand)* domiciliée à *Ropraz,*

Etat civil :

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Ropraz, le neuf mai* mil huit cent *quatre-vingt-neuf,*

Noms, profession et

fille de *Edouard Gillieron,*

domicile des parents :

et de *Emma, née Schmechel, tous deux à Ropraz.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Puidoux, le 22 février, à Carouge et à Ropraz, le 23 février et à Sévery, le 24 février 1910.*

*Carouge, écrit avec un seul, 2°. Voir l'acte de naissance produit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Sévery, à Puidoux, à Carouge et à Ropraz.*

Communiqué : *Sévery, à Carouge et à Ropraz, le 24 mars 1910.*

Signatures des époux :

*Isabelle Naegde,  
Henri Naegde.*

Signatures des témoins :

*R. Fellay  
Wohlschlag.*

L'officier de l'état civil :

*Maxime not.*

N° 5. A.

Farre - Ducros.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

dieux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° FARRE Paul, agriculteur,

de Château d'Orx, domicilié à rière Puidoux,

célibataire,

né à Château d'Orx, le vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Emile Farre, décédé,

et de Clara, née Chabloy, sa sœur à Château d'Orx, les Maulins,

2° DUCROS Julie, couturière,

de Savigny et Forel (haut), domiciliée à Puidoux,

célibataire,

née à rière Puidoux, le vingt-un août — mil huit cent quatre-vingt-huit,

filles de Edouard-Henri Ducros, agriculteur,

et de Louise Emma, née Lambert, sa femme, les deux à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx, le 16 mars, à Savigny et  
à Forel, le 15 mars, et à Puidoux, le 14 mars 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, cer-  
tificats de publication à Château d'Orx,  
Puidoux, Savigny et Forel.

Communiqué : à Château d'Orx,  
Savigny et Forel le 6 avril 1910.

Signatures des époux :

Gratelle Naegeli

Henri Naegeli

Paul Farre Julie Ducros

Signatures des témoins :

R. Fellere Fide Naegeli

Robert Naegeli

L'officier de l'état civil :

Maxime not.

N° 6. A.

Terribilini - Prax.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent~~ quatre-vingt-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Terribilini, Louis, ouvrier-peintre,de Tergeletto (Tertin) domicilié à Martigny,divorcé d'avec Lina, née Ulrich, des le vingt-deux septembre  
mil neuf cent neuf,né à Tergeletto le vingt-huit mars — mil huit cent soixante-neuf,fils de Jean-Baptiste Terribilini, a<sup>d</sup> Tergeletto,et de Elisabeth, née Terribilini, décédée,2° Prax, née Chevalley, Alice, caftier,de Valmeinier (Basse Savoie) domiciliée à Dogaly, rière Tuidoux,veuve de Pierre-François Prax, des le vingt-six mars mil  
neuf cent neuf,née à Chebres, le seize août — mil huit cent soixante-six,fille de Samuel-Louis Chevalley,et de Étienne, née Chappuis, décédée.Les publications ont eu lieu à Tergeletto, le 3 mars, Martigny, le 28  
février, Valmeinier, le 28 février, et Tuidoux, le 28 février 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication dé-  
livré par l'off. de l'ét. civ. de Mar-  
igny, le 4 avril 1910.

Signatures des époux :

Alice Terribilini  
Louis Terribilini

Signatures des témoins :

A. Gallier  
H. HeibCommuniqué : à Tergeletto, à Marti-  
gny, au départ de Just. de Police, le 9  
avril 1910.

L'officier de l'état civil :

M. Corne not.

N°

Chevalley - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

diez, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Alfred, agriculteur,

de Rivay, domicilié à rière Puidoux,

celibataire,

né à rière Puidoux, le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-trois,  
fils de François-Louis Chevalley, agriculteur,

et de Françoise-Lasagne, née Chappuis, les deux rière Puidoux,

2° Chevalley Bertha, ménagère,

de Puidoux, domiciliée à rière Puidoux,

celibataire,

née à rière Puidoux, le dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-six,  
fille de Amédée Chevalley, agriculteur,

et de Louise-Fanny, née Larambny, sa femme, les deux rière Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Rivay et à Puidoux le dix-huit mars 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publications à Rivay  
et à Puidoux.

Signatures des époux :

Chevalley Alfred  
Chevalley Bertha

Signatures des témoins :

Louis Chaubert  
Emile Schmid

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

McComme not.

N° 7. S.  
+ Fellay - Chappuis.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril <sup>mil neuf cent</sup> mil huit cent quatre-vingt-  
dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fellay Louis-Robert, boulanger,

de Pagnès (Talais) domicilié à Chebbres,

célibataire,

né à Chebbres, le huit septembre — mil huit cent quatre-vingt-on,

fil de Louis - Innocent Fellay, boulanger,

et de Marie - Blise - Catherine - Adèle, née Müller, épouse, les deux à Chebbres

2° Chappuis, Adrien,

de Puidoux, domiciliée à vière Puidoux,

célibataire,

née à vière Puidoux, le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

filles de Adrien - Louis Chappuis, agriculteur,

et de Marie - Angèle, née Dachoud, épouse, les deux vière Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Pagnès à Chebbres et à Puidoux le  
2 avril 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certifi-  
cats des publications à Pagnès, Chebbres  
et Puidoux.

Communiqué : à Pagnès le 28  
avril 1910.

Signatures des époux :

L. Fellay  
A. Chappuis

Signatures des témoins :

Alphonse Monfionini Fellay  
Louis Fellay fils

L'officier de l'état civil :

McComme not.

N° 9. A.  
Buttiaz - Grandchamp

Aujourd'hui vingt mai mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

+ Nom et profession de l'époux :

1° Buttiaz, Robert, comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dudoux, Jougny et le Châtelard, domicilié à Chexbres,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à rière Dudoux, le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fil de Prosper Buttiaz, décédé,

domicile des parents :

et de Idèle, née Senard, sa veuve, à Chexbres,

Nom et profession de l'épouse :

2° Grandchamp, Alice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chexbres, domiciliée à rière Chexbres,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à rière Chexbres le trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fille de Lugène Grandchamp, agriculteur,

domicile :

et de Mlle, née Grandchamp, sa femme, à Mont-de-Nan, Chexbres.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dudoux, à Jougny, au Châtelard,  
et à Chexbres, le 16 avril 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Du-  
doux, à Jougny, au Châtelard et à  
Chexbres.

Signatures des époux :

R. Buttiaz

A. Grandchamp

Signatures des témoins :

M. Buttiaz

A. Grunder

Communiqué : à Jougny et au

Châtelard le 11. 5. 10.

L'officier de l'état civil :

M. Senard not.

N° 10 11  
Légeret - Hohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize mai* <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
*diez*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Légeret, Emile, cantonnier,

de Cherbres, domicilié à Cherbres,

célibataire,

né à Cherbres, le trois novembre — mil huit cent quatre-vingt-six,

fil de Auguste Légeret

et de Jenny, née Grati, sa femme les deux à Cherbres,

2° Hohler, Alice, couturière,

de Landsiswil (Berne) — domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Cherbres, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Emile Hohler, vigneron,

et de Lucie, née Meunoud, sa femme les deux à Cherbres,

Les publications ont eu lieu à Cherbres, le 29 avril, à Lausanne, le  
30 avril et à Biglen, le 1<sup>er</sup> mai 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Cher-  
bres, à Lausanne et Landsiswil  
(Biglen)

Communiqué : Lausanne et  
à Landsiswil, le 1<sup>er</sup> mai 1910.

Signatures des époux :

Emile Légeret Hohler  
Alice Légeret

Signatures des témoins :

F. Fellau  
Hohler

L'officier de l'état civil :

Meunier not.

N° 11.

Ruchonnet - Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-trois mai — mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchonnet, Charles-Louis, vigneron,

de Puidoux et des Thioleyres, domicilié à Cherbes,

célibataire,

né à Bex, le vingt-six mai — mil huit cent soixante-neuf,

fil de Jean-Louis-Charles Ruchonnet, journalier à Bex,

et de Marie-Augustine, née Maire, décédée,

2° Cruchon, Julie-Louisa, fiquenne en bottines,

de Bercher, domiciliée à Plampalais, Les Cluses,

célibataire,

née à Lausanne, le six octobre — mil huit cent soixante-dix-sept,

filles de Louis Cruchon, décédé,

et de Julie, née Kerpuffy, actuellement femme à l'unité Jacob, veuve Saphorin.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 4 mai, aux Thioleyres, le 7 mai, à Cherbes, le 4 mai, à Bercher et à Plampalais, le 6 mai 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats de publication à Puidoux, aux Thioleyres, à Cherbes, à Bercher et à Plampalais.

Signatures des époux :

Ruchonnet Charles Louis

Louisa Ruchonnet

Signatures des témoins :

C. V. J. - Ferrand,

L. Heisterdy,

L'officier de l'état civil :

Mcconnor not.

Communiqué : aux Thioleyres, à Bercher et à Plampalais, le 23. 5. 10.

N° 12.2

Guaglio Cattaneo.

Nom et profession de l'époux :

1° Guaglio Antonio - Giuseppe, mineur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trecate, province de Novare, Italie, domicilié à Pois Jaccoud, S. Saphorin;

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Trecate, le dix-sept septembre — mil huit cent quatre-vingt-deux,

Noms, profession et

fils de Guaglio, Lorenzo - Carlo,

domicile des parents :

et de Ferraglio, Giovanna, sa femme, les deux à Trecate, Italie,

Nom et profession de l'épouse :

2° Cattaneo, Cristina - Angela,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ameno, province de Novare, Italie, domiciliée à Pois Jaccoud, S. Saphorin,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Ameno, le quatorze octobre — mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fille de Giuseppe Cattaneo, décédé,

domicile des parents :

et de Carolina, née Falcicola, sa veuve à Monthey.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trecate, le 15 mai, à Saint-La-  
saphorin le 29 avril, et à Ameno le 26 mai 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publication à Trecate,  
à S. Saphorin, et à Ameno, extraits  
de naissance des deux époux, certificats  
de décès du père et acte de consentement  
de la mère de l'épouse, autorisation  
du Dép. de Justice et Police.

Communiqué : au Dép. de  
Justice et Police le 11.9.10.

Signatures des époux :

Guaglio Antonio  
Cristina Cat, Guaglio

Signatures des témoins :

Rossi Adelma  
Urban Jules  
tous deux à Cherbres.

L'officier de l'état civil :

McComme not.

N° 13.

x Gillieron - Forney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre — <sup>mil neuf cent</sup> mil huit cent quatre-vingt-  
deux, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron, Gustave-Henri, agriculteur,

de Lorsion, — domicilié à Montviers Puidoux,

célibataire,

né à Oron la Ville, le huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-huit,

fil de Lina Gillieron, actuellement femme d'Henri Corday, a<sup>e</sup>  
et de Villars sur Glâne (Feibourg).

2° Forney Bertha, ménagère,

de Puidoux, — domiciliée à Mont,

célibataire,

née à Puidoux — le treize juin — mil huit cent quatre-vingt-dix,

filles de Jean-Ernest Forney,

et de Rosine, née Sornard, tous deux à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Lorsion le 12 août et à Puidoux le  
11 août 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, cer-  
tificats de publications à Lorsion  
et à Puidoux.

Communiqué : à Lorsion, le 1. 9. 10.

Signatures des époux :

Gillieron Gustave Henri  
Gillieron Bertha

Signatures des témoins :

R. Feller  
P. Quinot.

L'officier de l'état civil :

Meunier not.

N° 14.

Décosterd. Seiler.

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui huit septembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Décosterd, Emile, employé de bureau,

Lieu d'origine et de domicile :

de Esertes, domicilié à Crémière voie Puidoux,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Crémière, le trente mars mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean-Louis Décosterd

domicile des parents :

et de Julie, née Maunoud, s'effemée, la deux à Crémière,

Nom et profession de l'épouse :

2° Seiler, Aline, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève, domiciliée à Genève,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Genève, le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-deux,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Seiler, décédé,

domicile des parents :

et de Aline, née Sahn, habitante à Genève.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 14 août, à Genève, le 15 août

et à Esertes, le 16 août 1910.

\*Crémière, Genève à remplacer par, Champelais lignes quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,  
certificat de publication à Puidoux, à  
Esertes, et à Genève.

Signatures des époux :

Emile Décosterd

Aline Décosterd

Signatures des témoins :

Robina

Cherpillod, L.

L'officier de l'état civil :

M. Courne not

Dans ses séances du 11 octobre 1910, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de cet acte en ce qui concerne les noms patronymiques de la mère de l'épouse écrit par erreur, Sahn au lieu de Sahn.

Chesbres, le 22 octobre 1910.

L'officier de l'état civil :

M. Courne not.

Communiqué à Esertes et à Genève dans ses séances du 10 janvier 1911 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de cet acte, en ce qui concerne l'épouse et l'origine de Moutier (Bâle campagne) et de Genève, et non de Genève, seulement.

Chesbres, le 11 janvier 1911.

L'officier de l'état civil :

M. Courne not.

comm. à (Esertes) Moutier et Genève, le 19.6.11.

N° 15.  
Naegele - Agassis.

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile ;  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile :  
 Date des publications :

Aujourd'hui dieu-sept octobre mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-  
dix, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Naegele, Fritz, maréchal, \_\_\_\_\_  
 de Livery, \_\_\_\_\_ domicilié à Chambres, \_\_\_\_\_  
~~célibataire,~~ veuf de Marie-Lucie, née Duquelt, des le vingt-deux juis-  
let mil neuf cent neuf, \_\_\_\_\_  
 né à Foal, le vingt-trois septembre mil huit cent soixante-trois, \_\_\_\_\_  
 fils de Gottlieb-Frédéric-Guillaume Naegele, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Barbara-Elisabeth, née Berner, sa veuve à Puidoux, \_\_\_\_\_  
 2° Agassis, Henriette, institutrice, \_\_\_\_\_  
 de Paris, \_\_\_\_\_ domiciliée à Cully, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Paris, le huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit, \_\_\_\_\_  
 fille de Henri Agassis, employé de bureau à Cully, \_\_\_\_\_  
 et de Lophie-Lisa-Louise, née Rochat, décédée. \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Chambres le 29 septembre, à Livery-  
et à Cully le premier octobre et à Paris, le 2 octobre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
extraits de naissance de chacun  
des époux; certificats de publi-  
cation à Livery, à Chambres, à  
Paris et à Cully.

Signatures des époux :  
Fritz Naegele  
Henriette Naegele

Signatures des témoins :  
H. Murin  
Luis Sella, fils

Communiqué : à Livery, à Paris  
et à Cully, le 18. 10. 10.

L'officier de l'état civil :  
McConne not.

N° 16.

+ Bron - Noverraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois novembre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
*dix,* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bron Paul Alois, vigneron,* \_\_\_\_\_

de *Puidoux,* \_\_\_\_\_ domicilié à *rière Puidoux,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *rière Puidoux, le vingt-cinq avril* mil huit cent *quatre-vingt-sept,*

fil de *Henri Bron, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Emma, née Chappuis, de Vevay, rière Puidoux,* \_\_\_\_\_

2° *Noverraz, Berthe-Marie, sans profession,* \_\_\_\_\_

de *Lutry et Cully,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Grandvaux,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Béjiers, le vingt-huit octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq,*

fille de *Vincent Noverraz, vigneron,* \_\_\_\_\_

et de *Marie-Charlotte, née Lavanchy, épouse, les deux à Grandvaux,*

Les publications ont eu lieu à *Puidoux, le 4 octobre, à Lutry, à Cully,*  
*et à Grandvaux, le 5 octobre 1910.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certificats de publication à Puidoux,*  
*à Lutry, à Cully, et à Grandvaux,*  
*extraits de naissance de l'épouse;*  
*la naissance de l'époux est ins-*  
*crita à folio 73/I. des registres de*  
*l'arrondissement.*

Communiqué : *à Lutry et à Cully,*  
*le 9 novembre 1910.*

Signatures des époux :

*A. Bron*

*B. Bron*

Signatures des témoins :

*L. Jung*

*P. Jouton*

L'officier de l'état civil :

*M. Carré not*

N° 12  
Chevally - Chevalley.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre <sup>mil neuf cent</sup> six, <sup>mil huit cent quatre-vingt-</sup> par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Ernest, agriculteur,  
 de Puisoux et de Saint Saphorin, domicilié à rière S. Saphorin,  
célibataire,

né à Saint Saphorin, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,  
 fils de Samuel - Henri Chevalley, décédé,  
 et de Emma, née Chappuis, sa veuve, rière S. Saphorin,  
 2° Chevalley Claire,  
 de Puisoux, domiciliée à rière Puisoux,  
célibataire,

née à rière Puisoux, le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix,  
 fille de Louis Chevalley, agriculteur rière Puisoux,  
 et de Julie, née Chevalley, décédée.

Les publications ont eu lieu à Puisoux et à Saint Saphorin, le  
27 octobre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

extrait de naissance de l'époux;  
la naissance de l'épouse est inscrite  
à f° 207 du registre T. des naissances  
de l'arrondissement,  
certificats de publication à Pui-  
doux et à S. Saphorin.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ernest Chevalley.

Claire Chevalley.

Signatures des témoins :

Felix Corthésy.

R. Fellare

L'officier de l'état civil :

Meunier not.

N° 11  
Chevally - Leyraz.

mil neuf cent  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Aujourd'hui quinze novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Chevally, Alois, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Piray, domicilié à rière Puidoux,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à rière Puidoux, le dix-neuf octobre mil huit cent soixante-dix-neuf,

Noms, profession et

fil de Henri Chevally, décédé,

domicile des parents :

et de Louise, née Forney, sa veuve, rière Puidoux,

Nom et profession de l'épouse :

2° Leyraz, Juliette,

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux, domiciliée à Puidoux,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Puidoux, le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-huit,

Noms, profession et

fille de François-Emile Leyraz,

domicile des parents :

et de Marie, née Chevally, sa femme, tous deux à Puidoux,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puidoux et à Piray le 23 octobre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux,  
certificats de publication à Piray et à  
Puidoux.

Signatures des époux :

Alois Chevally  
Juliette Chevally

Signatures des témoins :

Ls. Epure  
A. Gillieroz

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Mcoune not.

N° 11. 11.  
*Jacquier - Mayor*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *dieu-huit novembre* — mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
*dieu*, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Jacquier, Ami, comptable,* —  
 de *Savièse (Valais)* — domicilié à *Rivaz,* —

Etat civil :

*célibataire,* —

Lieu et date de la naissance :

né à *Rivaz, le trente octobre* — mil huit cent *quatre-vingt-die,*

Noms, profession et

fil de *Joseph Jacquier, vigneron,* —

domicile des parents :

et de *Mère, née Gillieron, sa femme, les deux à Rivaz,* —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mayor, Chise - Louise,* — *couturière,* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grandcour,* — domiciliée à *Lausanne,* —

Etat civil :

*célibataire,* —

Lieu et date de la naissance :

née à *Rivaz Pallaigues, le vingt juillet* mil huit cent *quatre-vingt-cinq,*

Noms, profession et

fille de *Charles-Henri Mayor, décédé,* —

domicile :

et de *Louise, née Dupuis, sa mère à Lausanne.* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Savièse et à Grandcour le 29 octobre,*  
*à Rivaz le 28 octobre et à Lausanne le 2<sup>e</sup> octobre 1910.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des époux*  
*certificats de publication à Sa-*  
*vièse, à Rivaz, à Grandcour et à*  
*Lausanne.*

Signatures des époux :

*Jacquier*  
*Chise Mayor Jacquier*

Signatures des témoins :

*J. Jacquier*  
*L. Chappuis*

Communiqué : *à Savièse, à Grand-*  
*cour et à Lausanne le 18. 11. 10.*

L'officier de l'état civil :

*M. Comte not*

N° 201

Rogivue - Naegels

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

diez, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rogivue Henri-Frédéric, dit Fritz, vigneron,

de Escheres domicilié à Escheres, St-Léopoldin,

célibataire,

né à Escheres, le onze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,

fils de Henri Rogivue,

et de Louise, née Mellet, tous deux décédés,

2° Naegels, Berthe, sans profession,

de Sérvy, domiciliée à Puidoux,

célibataire

née à Puidoux, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Gottlieb-Frédéric-Guillaume Naegels, décédé,

et de Barbara-Elisabeth, née Ferrer, sa mère à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 2 octobre, à Saint-Léopoldin, le 3 octobre, à Escheres et à Sérvy, le 4 octobre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certi-  
ficats de publications à Escheres, à  
St-Léopoldin, à Sérvy et à Puidoux.

Signatures des époux :

Fritz Rogivue  
Berthe Rogivue

Signatures des témoins :

Déjà Reynard  
Henri Touchon

Communiqué : à Escheres et à

Sérvy, le 20. 11. 10.

L'officier de l'état civil :

M. Conne not.

Par jugement du Tribunal de  
appât de Lavaux, du 1<sup>er</sup>  
mars 1938, le mariage  
Rogivue - Naegels, innoce  
et contre a été dissous  
par le divorce.

Cherbourg le 4 avril 1938

l'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 21.8.

Junod - Cornu

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-  
die, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° Junod, Charles-Henri, négociant,

de Mutaux et de Tauxarcus-Torneaz, domicilié à Chebres,

célibataire,

né à Gorgier, le neuf janvier mil huit cent soixante-neuf,

fil de David-Henri Junod,

et de Marianne-Elise, née Cornu, tous deux décédés,

2° Cornu, Marie, couturière,

de Gorgier domiciliée à Chebres,

célibataire

née aux Prises de Gorgier, le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-deux,

filles de Jean-Jacques Cornu,

et de Rosalie-Louise, née Baillet, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Mutaux, le 15 octobre, à St-Jubin, le  
14 octobre, et à Chebres, le 10 octobre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Mu-  
taux, à St-Jubin, et à Chebres.

Communiqué : à Mutaux et à  
St-Jubin, le 1. 12. 10

Signatures des époux :

Henri Junod  
Marie Junod

Signatures des témoins :

L. Granichamp  
L. Sella fils

L'officier de l'état civil :

Beccore not

N° 221

Peytregnet - Conne

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui six décembre

\_\_\_\_\_ dix, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Peytregnet, Jules-Émile \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Mollonnais \_\_\_\_\_ domicilié à rière Chexbres, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Émile Peytregnet, agriculteur rière Chexbres, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Eugénie - Caroline, née Cachin, décédée, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Conne, Marie-Nymphe, \_\_\_\_\_ couturière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Chexbres, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chexbres, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Chexbres, le onze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis-Frédéric Conne, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Marie, née Pissen, auvent de Chexbres. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mollonnais, le 19 octobre et à  
Chexbres, le 11 octobre 1910. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à  
Mollonnais et à Chexbres.

Signatures des époux :

Jules Peytregnet  
Marie-Nymphe Conne

Signatures des témoins :

Louis Tillay  
Paul Quinçlet

Communiqué : à Mollonnais, le

6.12.10.

L'officier de l'état civil :

M. Conne not

N° 23.1

Barbey - Dutoit.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui die décembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

die, \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbey, Constant - Honoré — tailleur de pierres,

de Porcel - Freiburg — domicilié à Porcel,

célibataire,

né à Porcel le deux décembre mil huit cent soixante-dix-huit,

fil de Jean - Césaire Barbey, tailleur de pierres,

et de Marie, née Galley, sa femme, tous deux à Porcel,

2° Dutoit, Elvina, — infirmière,

de Chavannes de Moudon, — domiciliée à Puidoux,

célibataire,

née à Sullens le quatorze août — mil huit cent quatre-vingt-neuf,

filie de Auguste - Daniel Dutoit,

et de Cérence, née Curchod, à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Porcel, à Chavannes et à Moudon,  
le 22 novembre et à Puidoux, le 23 novembre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication  
déposé par l'officier de l'état  
civil de Porcel, le 8 dé-  
cembre 1910.

Communiqué : à Porcel, à Cha-  
vannes et à Moudon le 10.12.10

Signatures des époux :

Barbey Honoré  
Elvina Barbey

Signatures des témoins :

Jouis Testuz  
Marie Barbey

L'officier de l'état civil :

M. comme not.

N° 24. 1.

Pettersson - Chevalley.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-  
six, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pettersson, Hans-August, ingénieur,  
de Köfde (Karaborg, Suède) domicilié à Köfde,  
célibataire,

né à Köfde, le premier mars mil huit cent soixante-dix-huit,  
fils de Peter Johann Pettersson,  
et de Anna-Josefina, née Andersson sa femme, tous deux à Köfde,  
2° Chevalley, Claire-Mathilde-Louise, sans profession,  
de Rivar, domiciliée à Puidoux,  
célibataire,

née à Puidoux, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-deux,  
fille de Henri Chevalley, décédé,  
et de Louis, né Forney, sa mère, à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Köfde, le 21 novembre, à Rivar et à Pui-  
doux, le 29 novembre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

certificat de cours, déclaration du consulat général  
de Suède, à Genève, relative avec certificat, certifi-  
cat et autorisation à contracter mariage, de  
l'époux; acte de naissance de l'épouse, certi-  
ficat de publication à Rivar et à Puidoux, déclara-  
tion du même consulat relative à la publication  
à Köfde, et autor. des Départ. de Jura et Sol.

Communiqué : au Départ. de Jura.

Sol. le 20. 12. 10.

## Signatures des époux :

H. Pettersson  
Mathilde Pettersson

## Signatures des témoins :

S. Epars  
Rosine Paccard.

L'officier de l'état civil :

Mcorné act.

N° 25.

Serex - Décosterd.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Serex, David-Henri, agriculteur,

de Maracon, domicilié à rière Puidoux,

veuf de Marie-Aimée, née Dufey, née le vingt-cinq mars mil neuf cent neuf,

né à rière Puidoux, le trois septembre mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Pierre-François Serex,

et de Henriette-Marianne, née Décosterd, tous deux décédés,

2° Décosterd, Irma, ménagère,

des Chisleyres, domiciliée à rière Puidoux,

célibataire,

née à Granges (Fribourg) le huit avril — mil huit cent soixante-dix-huit,

fille de Charles-Henri Décosterd,

et de Louise, née Thulliamoz, tous deux agriculteurs à Palézieux.

Les publications ont eu lieu à Maracon aux Chisleyres, le 2 décembre, et à Puidoux, le 2 décembre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

extraits mortuaires de Marie-Aimée Serex-Dufey, acte de naissance de l'épouse, certificats de publications à Maracon, à Puidoux, et aux Chisleyres. L'acte de mariage Serex-Dufey est n° 208 / II<sup>e</sup> registre de l'arrondissement.

Communiqué : à Maracon, et aux Chisleyres, le 24.12.10.

Signatures des époux :

Henri Serex

Irma Serex

Signatures des témoins :

Constant Luyet

H. Fellau

L'officier de l'état civil :

McComme not.



le numéro 25 de la page 83 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Un double est remis aujourd'hui à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

Cherbourg, Fribourg, 9 janvier 1911.

L'officier de l'état civil:

McComme not.

N° 1. A.  
Légeret - Burnand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le 7 janvier* mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

*onze*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Légeret, Jules-Samuel*, vigneron,

de *Cheabres*, domicilié à *rière Staphorin*,

*célibataire*,

né à *Cheabres, le vingt-quatre février* mil huit cent quatre-vingt-*six*,

fil de *Jean-François Légeret, décédé*,

et de *Rosalie-Delphine, née Gros, sa tante, domiciliée à rière Puidoux*,

2° *Burnand, Adèle-Berthe*, ménagère,

de *Clagnens et Pisey-Magnoux*, domiciliée à *rière Saint-Laphorin*,

*célibataire*,

née à *Tessey, le vingt-sept février* mil huit cent quatre-vingt-*deux*,

filles de *François-Elie-Louis Burnand*,

et de *Clémence, née Légeret, sa femme, tous deux vigneron à Cheabres*.

Les publications ont eu lieu à *Cheabres et à Staphorin, le 9 décembre*,  
à *Clagnens et à Pisey-Magnoux, le 10 décembre 1910*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*certificats de publication à*  
*Cheabres, à Staphorin, à Clagnens,*  
*et à Pisey-Magnoux.*

Communiqué : *à Clagnens et Pisey-*  
*Magnoux, le 7 janvier 1911.*

Signatures des époux :

*Jules Légeret*

*Berthe Légeret*

Signatures des témoins :

*Burnand François*

*Légeret Emile*

L'officier de l'état civil :

*Meunier not.*

N° 2. N.

Hulliger - Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept janvier <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hulliger, Albert agriculteur,

de Leimisry (canton de Dornes) — domicilié à Cre (Aise, France) —

célibataire

né à Granges (Ain) le deux décembre mil huit cent soixante-dix-sept,

fil de Jules Hulliger,

et de Roine, née Pidoux, tous deux décédés,

2° Lavanchy, Marthe, ménagère,

de Sarigny et de Forel, — domiciliée à Quidoux,

célibataire,

née à Leimisry le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Jules Louis Lavanchy,

et de Julie, née Collet, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Leimisry, le 14 décembre 1910, à  
Cre, le 17 janvier 1911, à Sarigny, à Forel et à Quidoux, le 10 décembre  
1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Leimisry, à Cre, Sarigny, Forel et  
Quidoux.

Communiqué : à Leimisry, Sarigny, Forel et au Dép. de just. & Police le 28 janv. 11.

Signatures des époux :

Hulliger Albert  
Lavanchy Marthe

Signatures des témoins :

M. Blanche  
M. Blanche

L'officier de l'état civil :

M. Comte not

N° 3.

Pescina - Pasche.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ (unse), \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pescina, Giuseppe, \_\_\_\_\_ contre-maitre maçon

de Saluggia (Sovare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Chevres, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Saluggia, \_\_\_\_\_ le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-un,

fil de Pietro Luigi Pescina, \_\_\_\_\_

et de Angela-Maria, née Pala, sa femme, tous deux décédés, \_\_\_\_\_

2° Pasche, Hélène-Elise \_\_\_\_\_ ménagère,

de Serrion, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chevres, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Olon \_\_\_\_\_ le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de François-Louis Pasche, \_\_\_\_\_

et de Louise, née Hanseler, sa femme, tous deux d'Olon.

Les publications ont eu lieu à Saluggia le 29 janvier 1911, à Chevres  
à Serrion, les 23 et 24 décembre 1910.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

extrait de naissance des époux, au-  
torisation du père de l'épouse,  
certificat de publication à Saluggia,  
à Chevres et à Serrion, autorisation  
du Département de Justice et Police.

Communiqué : au Départ. de Just.  
et à Serrion, le 17. 3. 11.

Signatures des époux :

Pescina, Giuseppe  
Hélène Pescina

Signatures des témoins :

Edouard Miller  
Blancina

L'officier de l'état civil :

Meome not

N° 4.

Povet - Sterchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent  
mit huit cent quatre-vingt-

ouze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Povet, Henri, forgeron,

de Forel, Savigny et Suidoux, domicilié à Suidoux,

célibataire

né à Forel, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-neuf,

fils de Vincent Povet, agriculteur,

et de Emma, née Eggimann, tous deux à Forel,

2° Sterchi, Clara, ménagère,

de Walkringen (Gerne) domiciliée à Chebres,

célibataire

née à Rorrey, le deux mai mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Hermann Sterchi, agriculteur à Chebres,

et de Rosine, née Terrel, décédée.

Les publications ont eu lieu à Forel et Savigny le 20 février, à Suidoux le 21 février, et à Walkringen et Chebres le 22 février 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux, certificats de publication à Forel, Savigny, Suidoux, Walkringen et Chebres, - autorisation du père de l'épouse.

Communiqué : à Forel, Savigny, Suidoux, et Walkringen, le 18.3.11.

Signatures des époux :

Povet Henri

Povet Clara

Signatures des témoins :

Monsieur Grandchamp  
Antoine Fleib

L'officier de l'état civil :

Meunier not

N° 5.

Chappuis - Grandchamp

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-quatre avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent</sup> ~~onze~~, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Chappuis, Emile, \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_  
de Puidoux \_\_\_\_\_ domicilié à rière Puidoux, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

né à Fordel, le six novembre — mil huit cent soixante-dix,  
fils de françois-Louis Chappuis, agriculteur, \_\_\_\_\_  
et de charlotte, née chollet, tous deux domiciliés rière Puidoux,  
2° Grandchamp, Alice, \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_  
de Chabres, \_\_\_\_\_ domiciliée à rière Puidoux, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

née à rière Puidoux, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix,  
fille de Louis Grandchamp, \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_  
et de Marie, née Chevalley, domiciliés rière Puidoux. \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Puidoux et à Chabres le 14 mars  
1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
certificat de publications à Puidoux  
et à Chabres.

Signatures des époux :

Emile Chappuis  
Alice Grandchamp

Signatures des témoins :

A. Fellac  
C. Legeret

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Rome est

N° 6.

*Robert-Charras - Raymond*

Aujourd'hui *vingt-cinq avril* ————— ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~onze,~~ ————— ~~mil neuf cent~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Robert-Charras, Jean-Samuel,* ————— *pasteur,* —————

Lieu d'origine et de domicile :

de *Loche aux Dents de Martels,* domicilié à *Coffrane,* —————

Etat civil :

*célibataire* —————

Lieu et date de la naissance :

né à *Petit Chépard, le vingt-neuf septembre* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

Noms, profession et

filz de *Samuel-Alexandre Robert-Charras, pasteur à Suchatél,*

domicile des parents :

et de *feu Caroline, née Bartholet,* —————

Nom et profession de l'épouse :

2° *Raymond, Aimée-Charlotte,* ————— *garde-malade,* —————

Lieu d'origine et de domicile :

de *Taulion,* ————— domiciliée à *Chéobres,* —————

Etat civil :

*célibataire,* —————

Lieu et date de la naissance :

née à *Chéobres, le dix-neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt-neuf,*

Noms, profession et

fille de *Just-Frédéric Raymond, docteur en médecine à Chéobres,*

domicile :

et de *feu Marie-Sophie, née Sardin.* —————

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Coffrane, le 16 mars, à Taulion,*  
*au Loche aux Dents de Martels et à Chéobres, le 17 mars*  
*1911.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certificat de publications délivré*  
*par l'officier de l'état civil*  
*de Coffrane, le 10. 4. 11.*

Signatures des époux :

*Jean S Robert*  
*Aimée C. Robert*

Signatures des témoins :

*J. Robert*  
*Raymond Nardin*

Communiqué : au Loche, aux Dents  
*de Coffrane et à Taulion, le 25. 4. 11.*

L'officier de l'état civil :

*M. Corneux*

N° 74

Destraz - Ducros.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Destraz, François - David, ouvrier C. F. E.,

de Sesvres, domicilié à Puidoux,

célibataire,

né à vière Puidoux, le tronte mai mil huit cent quatre-vingt-sept,

fil de Louis-Oscar Destraz, cartonnier C. F. E.,

et de Emma, née Prot, tous deux de Puidoux

2° Ducros, Emma, ménagère,

de Forel et Savigny, domiciliée à Forel,

célibataire,

née à vière Forel, le tronte août mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de François-André Ducros, diocésain,

et de Julie, née Lavanhey, sa femme de Forel.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le 7 avril, à Sesvres, à Forel et Savigny, le 8 avril 1944.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publication à Puidoux, à Sesvres et Forel et Savigny, et acte de naissance de l'épouse.

Communiqué : Sesvres, à Forel et Savigny, le 20.4.44.

Signatures des époux :

Destraz François

Destraz Emma

Signatures des témoins :

A. Sigurd  
A. Steib

L'officier de l'état civil :

McComme Rob.

N° 82

Hébert - Grandchamp

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Hébert, Marcel, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Solesmes (Nord, France), domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Solesmes, le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fil de François Hébert, frotteur,

domicile des parents :

et de Flore-Marie, née Héquet, les deux à Bois-Colombes (Seine, France)

Nom et profession de l'épouse :

2° Grandchamp, Berthe, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chebres, domiciliée à rière Saint-Saphorin,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à rière Saint-Saphorin, le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-huit,

Noms, profession et

fille de Emile Grandchamp, journalier,

domicile :

et de Lise, née Chappuis, tous deux à rière Saint-Saphorin.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chebres, à Lausanne, et à Saint-Saphorin, le 4 mai, et à Solesmes, le 7 mai 1914.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Lausanne.

Signatures des époux :

M. Hébert  
B. Hébert

Signatures des témoins :

A. Jaumin  
A. Borlo  
à Lausanne

Communiqué : à Lausanne et au Dep. de Just. Pol. le 2. 6. 14.

L'officier de l'état civil :

Meunier not.

N° 1.

Dénériac - Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juin mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

1911, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dénériac, Eugène vigneron,

de Chardonne et de Chebres, domicilié à Saint-Saphorin,

célibataire,

né à Chardonne, le vingt-deux avril mil huit cent soixante-dix-sept,

fils de Charles-Louis Dénériac, vigneron,

et de Françoise-Henriette-Louise dite Fany, née Ducret, les deux à Saint-Saphorin,

2° Forestier, Elisa, garde-malade,

de Cully et Lutry, domiciliée à Avenches,

célibataire,

née à Avenches, le dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-deux,

fille de Frédéric Forestier

et de Justina, née Gutknecht, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Chebres, à Saint-Saphorin et à Avenches le 28 mai, à Chardonne et à Cully, le 30 mai, et à Lutry, le 31 mai 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance des époux,  
les certificats de publication à  
Chardonne, à Chebres, à Saint-Saphorin,  
à Cully, à Lutry et à Avenches.Communiqué : à Chardonne, à  
Cully, à Lutry, et à Avenches, le  
19.6.11.

Signatures des époux :

Dénériac Eugène  
Forestier Elisa

Signatures des témoins :

L. Gerbi  
L. Gerbi

L'officier de l'état civil :

McConne not.

N° 10.

Benziger - Trincard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Benziger, Antoine, boulanger,

de Lion (Valais), domicilié à rière Cheabres,

celibataire,

né à Lion, le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-huit,

fils de  Louise Benziger, actuellement femme d'Edouard Morel,

~~et de~~ agriculteur rière Cheabres,

2° Trincard, Julie-Sophie, repasseuse,

de Vevey, domiciliée à rière Cheabres,

celibataire,

née à Saint-Saphorin, le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de Jules-Frédéric Trincard, décédé,

et de Fanny, née Cherpillod, à Saint-Saphorin.

Les publications ont eu lieu à Lion, le 2 juin, à Vevey et à Ches-  
bres le premier juin 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à Lion,  
à Cheabres et à Vevey.

Signatures des époux :

Benziger Antoine  
Trincard Julie Benziger

Signatures des témoins :

F. Corthézy,  
Dulaud Jean.

Communiqué : Lion et à Vevey  
le 24. 6. 11

L'officier de l'état civil :

M. Conne not.

N° 14.

Nicod - Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Nicod, Philippe chauffeurde Tulliens domicilié à rière Puidouxcélibatairené à Tulliens, le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-unfils de Jean Nicod, agriculteuret de Marie, née Gillieron, tous deux à Tulliens2° Guignet, Rosa Thérèse cuillèrede Essertes domiciliée à rière Puidouxcélibatairenée à Ford, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-huit,fille de Jules-Louis Guignet, agriculteuret de Lucie-Julie, née David, tous deux à Pully rière PuidouxLes publications ont eu lieu à Tulliens, le 2 juin, Essertes et Pui-  
doux, le 2 juin 1911

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificats de publication à Tul-  
liens, à Essertes et à Puidoux.

Communiqué : à Tulliens et à  
Essertes, le 3.7.11.

Signatures des époux :

P. NicodRosa Guignet

Signatures des témoins :

Henri RoyivueHenri Grandchamp

L'officier de l'état civil :

Alcède not

N° 1218  
Chevalley - Chevalley.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août ~~mil neuf cent~~ mil huit cent quatre-vingt-

vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Louis, agriculteur,

de Puidoux, domicilié à Puidoux,

célibataire,

né à Puidoux le premier septembre mil huit cent soixante-trois

fil de Henri-Daniel Chevalley, décédé,

et de Louise-Rosalie, née Chevalley, sa tante, épouse Puidoux,

2° Chevalley Amélie, ménagère,

de Rivaz, domiciliée à Puidoux,

célibataire.

née à Puidoux le quinze mai mil huit cent soixante-dix-sept,

filles de François-Louis Chevalley, agriculteur,

et de Françoise-Suzanne, née Chappuis, sa tante, épouse Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Rivaz & Puidoux le 8 août 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

extraits de naissance des époux.

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Chevalley )  
Amélie Chevalley

Signatures des témoins :

F. Chappuis  
Anna Chappuis

L'officier de l'état civil :

M. Conne not.

N° 13. S  
Ziegler - Ruchonnet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente septembre ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ziegler, Charles-Dominique — directeur d'hôtel,  
 de Stetten am Kalten Markt (Bade) domicilié à St Moritz (Grisons)  
célibataire,

né à Stetten, le trente-un octobre mil huit cent soixante-seize,  
 fils de Walter Ziegler, décédé,

et de

2° Ruchonnet, Jeanne-Marie,  
 de Saint Saphorin, domiciliée à St Saphorin  
célibataire,

née à Saint Saphorin, le quatre juin mil huit cent quatre-vingt-deux,  
 fille de Emile Ruchonnet, décédé,  
 et de Marie-Anais, née Amiet, veuve d'St Saphorin.

Les publications ont eu lieu à St Saphorin le 14 septembre d' St Moritz  
 et à Stetten le 19 septembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil de St  
Moritz le 14 septembre 1911.

Signatures des époux :

Charles Ziegler  
Jane Ziegler

Signatures des témoins :

B. Ruchonnet  
J. Chappuis

Communiqué : à St Moritz et au  
 Département de Justice et Police, le 14  
10-11.

L'officier de l'état civil :

Monne not.

N° 14. p.  
Duflon - Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duflon, Oscar-Aimé, instituteur,  
 de Riez, domicilié à Charornay,  
célibataire,

né à Grandvaux, le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
 fils de Jules-Henri Duflon, vigneron à Grandvaux,  
 et de Céline, née Chollet, décédée,

2° Décosterd, Maria,  
 de Esvertes, domiciliée à Puidoux,  
célibataire,

née à Puidoux, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-six,  
 fille de Henri Décosterd,  
 et de Marie, née Corboz, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Riez et Puidoux, le 2 octobre, à Charornay et Esvertes, le 2 octobre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil de  
Charornay, le 18 octobre 1911.

Signatures des époux :  
O. Duflon  
Maria Duflon

Signatures des témoins :  
E. Chivilly  
J. Chappuis

Communiqué : à Riez, à Charornay,  
 et à Esvertes, le 21 octobre 1911.

L'officier de l'état civil :  
M. Moret

N° 15  
Conne - Butticaq

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dia-neuf octobre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conne, Maurice-Edouard, notaire,

de Chexbres, domicilié à Chexbres,

célibataire

né à Chexbres, le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt,

fil de François Conne, décédé,

et de Julie, née Chevalley, veuve à Chexbres,

2° Butticaq, Marguerite-Jeanne,

de Puidoux, Châtelard et Jongny, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à El-Kheou (Algérie) le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-six,

filles de Edouard Butticaq,

et de Jeanne-Bonnette-Gorgine, née Hellenberg, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Puidoux et Châtelard, le 25 sep-  
tembre et à Jongny et Lausanne, le 26 septembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certi-  
ficates de publications à Chexbres, Pui-  
doux, Châtelard, Jongny et Lausanne.

Communiqué : à Châtelard, Jon-  
ny et Lausanne.

Signatures des époux :

M. Conne  
M. Butticaq

Signatures des témoins :

M. Conne M. Butticaq  
M. Butticaq

L'officier de l'état civil :

M. Butticaq

N° 16  
*Chappuis - Chappuis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit novembre* mil neuf cent *mil huit cent quatre-vingt-*

*unze*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chappuis, Louis, vigneron*

de *Rivaz* domicilié à *Rivaz*

*célibataire*

né à *Rivaz, le dix-sept décembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fils de *Alfred Chappuis, décédé*

et de *Jenny, née Grandchamp, sa veuve, domiciliée à Rivaz*

2° *Chappuis, Emma-Bertha, sans profession*

de *Rivaz* domiciliée à *Rivaz*

*célibataire*

née à *Rivaz, le premier mars* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fille de *Jean-Louis-Samuel Chappuis, décédé*

et de *Jeanne-Louise, née Grandchamp, sa veuve à Rivaz*

Les publications ont eu lieu à *Rivaz, le 12 octobre 1911*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des époux,  
 certificat de publication à Rivaz.*

Signatures des époux :

*Louis Chappuis*

*Bertha Chappuis*

Signatures des témoins :

*Emile Maurin*

*J. Fellau*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*M. Bonne not.*

N° 178  
Pauchon - Dénériaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembremil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Pauchon, Albert, forgeronde Chesbros, domicilié à Chardonne,célibataire,né à Chesbros, le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf,fils de Louis Pauchon, journalier,et de Lina, née Jaccoud, sa femme toux à Chesbros,2° Dénériaux, Lina-Bertha, dite Tida, ménagère,de Chardonne, domiciliée à Chardonne,célibataire,née à Chardonne, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-deux,fille de François-Louis Dénériaux, décédé,et de Julie-Fanny, née Meyraud, sa mère à Chardonne.Les publications ont eu lieu à Chesbros le 1<sup>er</sup> octobre et à Chardonne, le  
9 octobre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation aux certificats de pu-  
 blication délivrés par l'officier  
 de l'état civil de Corsier, le 10  
 novembre 1911.

Communiqué : à Chardonne, le13. 11. 11.

Signatures des époux :

Albert PauchonLina Pauchon

Signatures des témoins :

J. FallauLegeret Louis

L'officier de l'état civil :

M. Corne not.



N° 194  
de Trey - Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui <sup>mil neuf cent</sup> onze décembre mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Trey, Maurice, dentiste,

de Payerne, domicilié à Lausanne,

Etat civil : célibataire,

né à Corsier, le dix février mil huit cent quatre-vingt-dix,

fils de Frédéric - Armand - Louis - Emile de Trey, décédé,

et de Léa - Elisabeth, née Pittet, sa veuve, à Lausanne,

2° Secretan, Aline - Louisa,

de Lausanne et Chebres, domiciliée à Saint Saphorin,

Etat civil : célibataire,

née à Lausanne, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Charles - Louis Secretan, décédé,

et de Anna - Dorothea - Eugénie, née Streuli, sa veuve à St Saphorin,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chebres, à St Saphorin,  
le 28 septembre, et à Payerne, le 30 septembre 1911.

approuvé le mot, ou ne écrit sans rature et la première ligne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication deli-  
vré par l'officier de l'état  
civil de Lausanne, le 9 décem-  
bre 1911.

Communiqué : à Lausanne et à  
Payerne, le 27. 12. 11.

Signatures des époux :

M. de Trey.  
Louisa de Trey.

Signatures des témoins :

B. Ametani & Cuscard  
G. de Trey Zurich.  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20  
*Ruchonnet - Cossy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze décembre* mil neuf cent  
 mil huit cent quatre-vingt-

*orze,* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ruchonnet, Michel,* vigneron,

de *Saint Saphorin,* domicilié à *Saint Saphorin,*

*célibataire,*

né à *Saint Saphorin, le premier mars mil huit cent soixante-quinze,*

fil de *Marc-Henri Ruchonnet, domicilié à Saint Saphorin,*

et de *Lisa, née Jaurin, décédée,*

2° *Cossy, Violette,*

de *Puidoux,* domiciliée à *Saint Saphorin,*

*célibataire,*

née à *Saint Saphorin, le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-huit,*

filie de *Marc-François-Léon Cossy, domicilié à Saint Saphorin,*

et de *Mme. Caroline, née Ruchonnet, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Saphorin et à Puidoux, le 21 novembre 1911.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux  
 certificats de publications à  
 Saphorin et à Puidoux.*

Communiqué: \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ruchonnet Michel.*

*Violette Ruchonnet.*

Signatures des témoins :

*F. Juret.*

*R. Fellner*

L'officier de l'état civil :

*M. Conro not.*

N° 21. A  
 Leyraz - Guex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre

mil neuf cent  
 mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leyraz, Charles fonctionnaire postal,

de Rivaz, domicilié à Rivaz,

célibataire,

né à Rivaz, le premier juin mil huit cent dix-sept,

fils de Charles Leyraz, vigneron à Rivaz,

et de Adèle, née Grandchamp, décédée,

2° Guex, Lina - Louise - Sophie,

de St-Légier - La Chaux-de-Fonds, domiciliée à St-Légier,

célibataire,

née à St-Légier, le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de François-Henri - Anna Guex,

et de Louise - Sophie, née Dorval, les deux décédées.

Les publications ont eu lieu à Rivaz, le 29 novembre et à St-Légier,  
 le 28 novembre 1914.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certifi-  
 cat de publication à Rivaz et à St-  
 légier.

Communiqué : à St-Légier, le 27.

19. 11.

Signatures des époux :

Leyraz & Leyraz

Signatures des témoins :

L. Guex & L. Guex  
 L. Guex

L'officier de l'état civil :

M. Corne not.

N° 22.

Décombarz - Richard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Dans ses séances du 23 février 1942, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-dessus dans ce sens que la commune de Lausanne, indiquée par erreur avec celle des Cullayes, comme lieu de bourgeoisie de l'époux, soit effacée.

Chambres, le 28 février 1942.  
L'officier de l'état civil  
McConne not.

Aujourd'hui vingt décembre

mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

onze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Décombarz, Charles-Henri, agriculteur,

de Lausanne et des Cullayes, domicilié à Quindoux,

célibataire,

né à Sarigny le vingt-six juillet mil huit cent septante-cinq,

fils de Henri Décombarz,

et de Louise, née Pasche, sa femme, tous deux à Quindoux,

2° Richard, Hélène-Léa,

de Sarigny et de Forel, domiciliée à Quindoux,

célibataire,

née à Sarigny le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq,

fille de Charles-Louis Richard, agriculteur à Sarigny,

et de Fanny, née Amaudruz, sa femme décédée.

Les publications ont eu lieu à Quindoux, le 27 novembre, à Lausanne  
et Sarigny, le 28 novembre 1941, à Forel et aux Cullayes, le 30  
novembre 1941. \* Radié, Sarigny à remplacer par, Châtillens, ligne septième.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
certificats de publication à  
Lausanne, aux Cullayes, à Quindoux,  
Sarigny et Forel.

Signatures des époux :

Charles Décombarz  
Hélène Décombarz

Signatures des témoins :

H. Marier  
Chevalley Ls

L'officier de l'état civil :

McConne

Communiqué : à Lausanne, Cullayes,  
Sarigny et Forel, le 28. 12. 41.

Le numéro 22 à la page 105 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1941. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Un double est remis aujourd'hui à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2. de la loi. Chambres, le 9 janvier 1942. L'officier de l'état civil  
McConne not.



N° 1.6.  
Nuti - Bron

*Chexbres,* mil neuf cent  
 Aujourd'hui *six janvier* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux,* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux : 1° Nuti, Jacques, tailleur de pierre,  
 Lieu d'origine et de domicile : de Treysovagnes, domicilié à Chexbres,  
 Etat civil : célibataire,  
 Lieu et date de la naissance : né à Reggello, (Florence, Italie),  
 Noms, profession et domicile des parents : né à le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-six,  
 fils de Louis Nuti,  
 et de Maria, née Coxzi, tous deux domiciliés à Villeneuve,  
 Nom et profession de l'épouse : 2° Bron, Louise, sans profession,  
 Lieu d'origine et de domicile : de Saint-Saphorin (Lavaux), domiciliée à Chexbres,  
 Etat civil : \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance : née Marie Puidoux, le vingt-un octobre mil huit cent soixante-dix-neuf,  
 Noms, profession et domicile des parents : fille de Jean-Charles Bron, agriculteur,  
 et de Marianne, née Pasche, tous deux, à Chexbres.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Chexbres et St-Saphorin, le 15 novem-  
bre, à Treysovagnes, le 16 novembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : actes de naissance des époux, let-  
tre de bourgeoisie de l'époux du 21  
octobre 1911, actes de publication à  
Treysovagnes, Chexbres et St-Saphorin.

Signatures des époux :  
Jacques Nuti  
Louise Nuti

Signatures des témoins :  
A. Gillieron boucher, Chexbres  
A. Fellau boulanger, Chexbres  
H. Huber, curé de commune Villeneuve  
 L'officier de l'état civil :  
Mcorre not

Communiqué : à Treysovagnes, le  
8.1.12.

N° 2. 1

Chappuis - Penard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

~~de~~ <sup>à</sup> ~~clandestin~~ Aujourd'hui vingt-six janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Auguste, agriculteur,

de Puidoux, domicilié à Puidoux,

célibataire,

né à Puidoux, le sept août mil huit cent quatre-vingt,

fils de Henri-Louis Chappuis, agriculteur,

et de Régéné, née Pod, tous deux à Puidoux,

2° Penard, Elisabeth, ménagère,

de Puidoux, domiciliée à Puidoux,

célibataire,

née à Puidoux, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Emile Penard, agriculteur, et

et de Julie, née Pichner, tous deux à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Puidoux le vingt janvier 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
autorisation du père de l'épouse,  
et certificat de publication  
à Puidoux.

Signatures des époux :

Auguste Chappuis  
Elisabeth Chappuis.

Signatures des témoins :

François Chavatte  
Emile Genton

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

M. Connerot

N° 3.1  
Trichoud - Mouron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*A Chexbres,*  
 Aujourd'hui *deux février*, \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
*douze*, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trichoud, Charles-Jules \_\_\_\_\_ *famiste,*  
 de Châtelard, \_\_\_\_\_ domicilié au Croix-Montreux,  
*veuf de Marie-Nancy, née Dulloy, des le treize avril mil*  
*neuf cent onze,*

né à Croix le *seize septembre* mil huit cent *quatre-vingt*,  
 fils de Jules Trichoud, *defunt*, \_\_\_\_\_  
 et de Julie-Henriette-Marie, *née Mouron, au Croix,* \_\_\_\_\_

2° Mouron, Ida, \_\_\_\_\_  
 de Chardonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à St-Saphorin (Lavaux)  
*celibataire,*

née à St-Saphorin le *sept novembre* mil huit cent *soixante-seize*,  
 fille de Jean-Charles Mouron, *vigneron,* \_\_\_\_\_  
 et de Emma, *née Darbey, à St-Saphorin.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu aux Blanches, au Châtelard, à Char-  
donne, le 1<sup>er</sup> janvier et à St-Saphorin, le 16 janvier 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certificats de publications deli-*  
*vrés par l'officier de l'état*  
*civil de Montreux, le 29 jan-*  
*vier 1912.*

Communiqué : *aux Blanches, au*  
*Châtelard, à Chardonne, le 3.4.12.*

Signatures des époux :

*Charles Trichoud*  
*Ida Mouron*

Signatures des témoins :

*Jean Mouron vigneron*  
*Henri Mouron vigneron tous deux à St-Saphorin*

L'officier de l'état civil :

*McComme not.*

*F. 100, N. 4.  
Wohrau - Penard*

*Chexbres*  
 Aujourd'hui *huit mars* \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 \_\_\_\_\_ mit huit cent quatre-vingt-  
*douze*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> *Wohrau, Christian, - laitier,* \_\_\_\_\_  
 de *Chardonney,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chexbres,* \_\_\_\_\_  
*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *ruied'Almay, le premier septembre* mil huit cent *quatre-vingt-six,*  
 fils de *Frédéric Wohrau,* \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_  
 et de *Madelaine, née Baliger, les deux à Puidoux,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Penard, Marie-Lucie* \_\_\_\_\_  
 de *Puidoux,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Puidoux,* \_\_\_\_\_  
*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Puidoux, le neuf juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-cinq,*  
 fille de *Jean-David-François Penard, agriculteur,* \_\_\_\_\_  
 et de *Marie, née Favre, tous deux à Puidoux.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Chardonney, le 19 février, à Chex-*  
*bres, le 11 février et à Puidoux, le 17 février 1912.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile ;  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile :  
 Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*actes de naissance des époux,  
 actes de publication à Chardon-*  
*ney, à Chexbres et à Puidoux.* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué : *à Chardonney,*  
*le 9.3.12.* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
*Christian Wohrau*  
*Marie Lucie Wohrau*

Signatures des témoins :  
*H<sup>re</sup> Rogivue cordonnier*  
*Chexbres*  
*P. Quinlet Chexbres.*  
 L'officier de l'état civil :  
*M. Conne not.*

N° 5. S.  
Martin - Decosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Schœnbès,* Aujourd'hui *seize avril* ————— *mil neuf cent*  
*deux* ————— *mil huit cent quatre-vingt-*  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Martin, Alfred-Léon, ————— *agriculteur,* —  
 de *Sainte-Croix* ————— domicilié à *Puidoux*, —  
*célibataire*, —————

né à *Sainte-Croix (France)* le *vingt-neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt-sept*,  
 fils de *Martin, Emile-Auguste*, *agriculteur*, —————  
 et de *Elisa-Marie, née Margot*, à *Puidoux*, —————

2° Decosterd, Aline, ————— *minegère*, —  
 de *Essertes*, ————— domiciliée à *Puidoux*, —  
*célibataire*, —————

née à *Puidoux* le *six juin* ————— mil huit cent *quatre-vingt-un*  
 fille de *Decosterd Jean-Louis*, *agriculteur*, —————  
 et de *Julie, née Bouroud*, à *Puidoux*. —————

Les publications ont eu lieu à *Ste Croix, le 1<sup>er</sup> avril*, —  
*aux granges de Ste Croix, le 30 mars* à *Essertes, le 1<sup>er</sup> avril* et  
 à *Puidoux, le 30 mars 1912*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*les actes de naissance des époux,*  
*les actes de publication à Ste Croix*  
*aux granges de Ste Croix, à Essertes*  
*et à Puidoux.* —————

Signatures des époux :  
*Alfred Martin*  
*Aline Martin*

Signatures des témoins :  
*Henri Guillaume évangeliste à Puidoux*  
*Emile Decosterd imp. bureau*  
*Essertes.*

Communiqué : à *Ste Croix et à*  
*Essertes, le 16. 4. 12.* —————

L'officier de l'état civil :  
*Georges rot.*

N° 6. J.

Chaubert - Corday.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

*à Chêbres,*  
Aujourd'hui *vingt six avril* — mil neuf cent  
— *mit huit cent quatre-vingt-*

*douze,* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chaubert, Ernest,* — *agriculteur,* —

de *Jongny,* — domicilié à *Quidoux,* —

*célibataire,* —

né à *Quidoux, le vingt six juin* — mil huit cent *quatre-vingt-huit,*

fils de *Emile Chaubert, décédé,* —

et de *Julie, née Renard sœurs à Quidoux,* —

2° *Corday, Aline,* —

de *Savigny,* — domiciliée à *Forel,* —

*célibataire,* —

née à *Forel, le sept septembre* — mil huit cent *quatre-vingt-huit,*

fille de *Ludovic Corday, agriculteur,* —

et de *Louise-Henriette, née Labanchy, tous deux à Forel,* —

Les publications ont eu lieu à *Jongny, à Quidoux, à Savigny,*  
*et à Forel, le 14 avril 1912.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*actes de naissance des époux,*  
*certificats de publication à*  
*Jongny, à Quidoux, à Savigny,*  
*et à Forel.* —

Signatures des époux :  
*Chaubert Ernest*  
*Chaubert Aline*

Signatures des témoins :  
*Marius Véproux Chêbres*  
*Marius Véproux Chêbres*

Communiqué : à *Jongny, à*  
*Savigny et à Forel, le 27*  
*avril 1912.* —

L'officier de l'état civil :  
*M. Corne not.*



N° 5.  
Beausire - Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

le 24 mai, Aujourd'hui trente mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-  
souze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beausire, Eugène - Henri, horticulteur,  
de Grandson domicilié à Cherates,  
veuf de Pauline, née Rivore,

né à Grandson, le vingt six juin mil huit cent soixante-seize,  
fils de Jean - Henri - Alphonse Beausire,  
et de Elodie - Sophie, née Fardel, tous deux décédés.

2° Décosterd, Julie - Anna, sans profession,  
de Thioleyres, domiciliée à Verrey,  
célibataire

née à Evon, le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-neuf,  
fille de Jean - Frédéric Décosterd,  
et de Marianne - Marie, née Jan, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Grandson, à Cherates et à Verrey,  
le 11 mai et aux Thioleyres, le 12 mai 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
actes de naissance des époux,  
acte de décès de Pauline Beausire,  
certificats de publication à Cherates, Grandson, Verrey et les Thioleyres.

Communiqué : à Grandson, Verrey et les Thioleyres, le 12. 6. 12.

Signatures des époux :  
Eugène Beausire  
Anna Décosterd

Signatures des témoins :  
Charles Beausire quin en ténor Grandson  
Samuel Pasche agriculteur  
Les Evannes

L'officier de l'état civil :  
M. Cournot.

N° 114

Conne - Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

J'ai Jugement du Tribunal  
du district de Neuchâtel, du  
24 mars 1939, déclaré défi-  
nitif et exécutoire le 15  
avril 1939, le mariage  
bonne Blanc, de 29 ans  
ci-contre a été dissous  
par le divorce.

Cherbourg le 12 juin 1939

de l'affaire au Tribunal  
civil.

*[Signature]*

*Cherbourg*  
Aujourd'hui *lundi* *juin* \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*lundi*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Conne, John*, \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_

de *Cherbourg*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Cherbourg*, \_\_\_\_\_

*célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *ruideux*, le *vingt-neuf* *février* mil huit cent *quatre-vingt-huit*,

fils de *Emile Conne*, ancien *marmier*,

et de *Aline*, née *Cherpillod*, tous deux à *Cherbourg*,

2° *Blanc, Eugénie*, \_\_\_\_\_

de *ruideux* et de *Cherbourg* — domiciliée à *ruideux*,

*célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *ruideux*, le *vingt-trois* *octobre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*,

fille de *Henri-Louis Blanc*, agriculteur,

et de *Emma*, née *Jullien*, tous deux à *ruideux*.

Les publications ont eu lieu à *Cherbourg* et à *ruideux*, le *25*  
*mai* *1939*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*extraits de naissances de cha-*  
*un des époux, certificats*  
*de publication à Cherbourg et*  
*ruideux.*

Signatures des époux :

*John Conne*  
*Eugénie Conne*

Signatures des témoins :

*Cherpillod L. facteur Cherbourg*  
*A. Fellay boulanger Cherbourg*

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*M. Conne not.*

N° 10.

Quinclet - Comte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

*Chexbres*  
 Aujourd'hui *vingt-neuf juin* mil neuf cent  
 mil huit cent quatre-vingt-  
*douze*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Quinclet, Paul-Jacques, garçon de magasin,*  
 de *Puidoux*, domicilié à *Chexbres*,  
*célibataire,*

né à *Chexbres, le trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-trois,  
 fils de *Anna Quinclet femme de Louis-Frédéric Airo,*  
 et de *cuisinière à Lausanne,*  
 2° *Comte, Louise-Franceline, fille de magasin,*  
 de *Arroy, Haute Savoie, France,* domiciliée à *Chexbres*,  
*célibataire,*

née à *Lausanne, le cinq juin* mil huit cent quatre-vingt-sept,  
 fille de *Antoine Comte, journalier,*  
 et de *Pauline, née Cerey, tous deux à Chexbres.*  
 Les publications ont eu lieu à *Puidoux et à Chexbres le 22 mai*  
*et à Arroy, le 29 mai 1912.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

*extrait de naissance de chacun des époux, consentement des père et mère de l'épouse, permis de domicile et certificat d'immatriculation de l'épouse, autorisation du Dept. de Justice et police, certificat de capacité du consulat de France à Genève, certificats de publications à Puidoux, à Chexbres, et à Arroy.*

Communiqué : *à la Chancellerie**cant. le 29. 6. 12.*

## Signatures des époux :

*Paul Quinclet**Louise Quinclet*

## Signatures des témoins :

*A. Pilet à Chexbres**P. Jusson employé de bureau à Chexbres*

L'officier de l'état civil :

*Alphonse not.*

N° 11. A.

Légeret - Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Cherbes  
 Aujourd'hui vingt-quatre août — mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Gustave — facteur postal,

de Cherbes, domicilié à Cherbes,

célibataire,

né à Cherbes, le vingt-trois mai — mil huit cent quatre-vingt-neuf,

fil de Auguste Légeret, vigneron,

et de Jenny, née Graz, tous deux à Cherbes,

2° Grandchamp, Sophie, — cuisinière,

de Cherbes, domiciliée à Saint Saphorin,

célibataire,

née à Saint Saphorin, le vingt-un février — mil huit cent quatre-vingt-sept,

filles de Emile Grandchamp, journalier,

et de Elise, née Chappuis, tous deux à Saint Saphorin.

Les publications ont eu lieu à Cherbes et à Saint Saphorin, le 31 juillet  
1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
actes de publications à Cher-  
bes et à Saint Saphorin.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gustave Légeret Grandchamp,  
Sophie Légeret Grandchamp

Signatures des témoins :

Cherpillod Louis facteur Cherbes,  
J Lambert postillon Cully.

L'officier de l'état civil :

McCorne not.

N° 12.5.

Cerey - Klaye.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Chexbres, Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent douze,  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cerey, Louis-François, contre-maître de chantier,

de Cheseaux domicilié à Chexbres, en séjour à

Dussigny,  
célibataire,

né à Lausanne, le neuf janvier mil huit cent soixante-dix-huit,

fil de Pauline Cerey, femme Comte, à Chexbres,

et de

2° Klaye, Léa, ménagère,

de Lumiswald (Dern) domiciliée à Chexbres,

célibataire,

née à Chambrelan Neuchâtel, le deux juin mil huit cent quatre-vingt-douze,

filles de Charles-Ernest Klaye, employé C. F. F.,

et de Aline-Hélène, née Toiblat, à Dôle (Neuchâtel),

Les publications ont eu lieu à Chexbres, le 23 août, à Cheseaux, à  
Dussigny et Lumiswald, le 24 août 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,  
actes de publication à Cheseaux  
Chexbres, Dussigny, et Lumiswald.

Signatures des époux :

Cerey Louis-François  
Cerey Klaye Léa

Signatures des témoins :

M. Grandjean, agr. Lignères  
E. Grandjean, agr. Lignères

Communiqué : à Cheseaux, Dussigny et Lumiswald, le 14.9.12.

L'officier de l'état civil :

M. Conne Not.

N° 13, p.

Zimmermann - Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Chexbres*  
Aujourd'hui *sept novembre* ————— *mil neuf cent*  
*soixante* ————— *mil huit cent quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zimmermann, Emil*, ————— *fondeur*,  
de *Weillingen (St. Zurich)* ————— domicilié à *Coets (St. Zurich)*  
*célibataire*

né à *Winterthur* le *neuf avril* ————— *mil huit cent quatre-vingt-cinq*,  
fils de *Gottlieb - Andreas Zimmermann, fondeur*,  
et de *Anna Maria née Bruderlin, de Coets*,

2° *Müller, Marie - Caroline*, ————— *sans profession*,  
de *Oberlangnegg (St. Pierre)* ————— domiciliée à *Chexbres*,  
*célibataire*

née à *Chexbres* le *deux février* ————— *mil huit cent quatre-vingt-dix*,  
fille de *Müller, Rodolphe - Edouard, cordonnier*,  
et de *Fanny, née Buerrier, de Chexbres*.

Les publications ont eu lieu à *Coets* le *30 septembre*, à *Schwarzen-*  
*egg et Weillingen* le *2 octobre*, et à *Chexbres* le *7 octobre*  
*1912*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certificat de publication de*  
*lire par l'off. de l'ét. civil de*  
*Coets, le 2 novembre 1912.*

Signatures des époux :

*Zimmermann Emil*  
*Zimmermann Marie*

Signatures des témoins :

*E. Müller cordonnier*  
*Müller vigneron Chexbres*

Communiqué : à *Weillingen*,  
*Coets, et Oberlangnegg*, le *9 no-*  
*vembre 1912.*

L'officier de l'état civil :

*M. Conne Not.*

N° 14.  
Leyvraz - Chaubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

*Cherbres*  
Aujourd'hui *vingt novembre* mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Leyvraz, Fritz*, agriculteur,  
de *Puidoux*, domicilié à *Puidoux*,  
*célibataire*,

né à *Puidoux, le quatorze juillet* mil huit cent quatre-vingt-huit,  
fils de *Samuel-Félicien Leyvraz, Juge de paix à Puidoux*  
et de *Sophie, née Chappuis, décédée*,  
2° *Chaubert, Marthe-Nadia*,  
*célibataire, de Jongny*, domiciliée à *Puidoux*,

née à *Puidoux, le deux juillet* mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
fille de *Emile Chaubert, décédé*,  
et de *Félicie, née Renard, sa veuve, à Puidoux*.  
Les publications ont eu lieu à *Puidoux, le 2 novembre et à Jongny, le 4 novembre 1912*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux, actes de publication à Puidoux et à Jongny.*

Signatures des époux :

*Fritz Leyvraz*  
*Marthe Leyvraz*

Signatures des témoins :

*L. Fellay fils Cherbres, agriculteur*  
*Louis Fellay Laffitte Cherbres*

Communiqué : *à Jongny, le 22 novembre 1912.*

L'officier de l'état civil :

*M. Conne not.*

N° 15.

Gillieron - Fague

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*à Chexbres*  
 Aujourd'hui *deux* décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*deux*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gillieron, Octave, vigneron,*  
 de *Puidoux et Servion,* domicilié à *Chexbres,*  
*célibataire,*

né *à Puidoux, le vingt-quatre janvier* mil huit cent *soixante-deux,*  
 fils de \_\_\_\_\_  
 et de *Mario-Julie Gillieron, décédée.*

2° *Fague, Lusanne-Ellen, ménagère*  
 de *Trey,* domiciliée à *Granges sous Trey,*  
*célibataire,*

née à *Trey, le vingt-cinq janvier* mil huit cent *quatre-vingt-trois,*  
 fille de *Charles Fague agriculteur,*  
 et de *Robette, née Cornamusaz, à Granges sous Trey.*

Les publications ont eu lieu à *Puidoux et à Chexbres, le 19 novembre*  
*à Servion, le 20 novembre et à Trey, le 21 novembre 1912.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*actes de publication à Puidoux, à*  
*Servion, à Chexbres, et à Trey.*

Signatures des époux :

*Oct. Gillieron,*  
*Ellen Gillieron*

Signatures des témoins :

*Mimé Simon vigneron Chexbres,*  
*L. Omer agriculteur Honbrevin*

Communiqué : *à Servion et à*

*Trey, le 14. 12. 12.*

L'officier de l'état civil :

*McConne not.*

*Le numéro 15, de la page 120 est celui de la dernière inscription faite dans l'année*  
*1912. Les deux doubles ont été déposés au registre sous conformes, ce que nous certifions*



*McConne not.*

N° 15

Rattaly - Destray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

<sup>Cherbourg</sup>  
 Aujourd'hui sept février \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 trois \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rattaly, Constant - Louis, — agriculteur, —

de Puidoux, — domicilié à Chardonne, —

— célibataire, —

né à rive Jongny, le dix-neuf février — mil huit cent quatre-vingt-huit,

fil de Charles - Félix Rattaly, —

et de Rosalie - Jenny, née Chappuis, sa femme, les deux à Jongny,

2° Destray, Julie - Marguerite, — ménagère —

de Essertes, — domiciliée à Puidoux, —

— célibataire, —

née à Puidoux, le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq,

filles de Louis - Oscar Destray, —

et de Emma, née Crost, tous deux à Puidoux. —

Les publications ont eu lieu à Puidoux et Chardonne, le 21 décembre  
à Essertes, le 29 décembre 1912. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré  
le 6 février 1912 par l'officier  
de l'état civil de Corsier.

Signatures des époux :

Rattaly Constant  
Rattaly Marguerite

Signatures des témoins :

A. Gillieron boucher Obervaux  
J. Feller boulanger Cherbourg

Communiqué : à Corsier et à  
Essertes, le 7. 2. 13.

L'officier de l'état civil :

Meunier not.

N° 2 J.  
Meillard - Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Cherbourg*  
 Aujourd'hui *vingt-six février* mil neuf cent  
 mil huit cent quatre-vingt-  
*trois*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meillard, Arnold, *journalier*  
 de *Mézieres*, domicilié à *Puidoux*,  
*célibataire*,

né à *Puidoux, le six mars* mil huit cent *septante-neuf*  
 fils de *Jules Meillard, charbonnier*,  
 et de *Lucie, née Gilliéron à Puidoux*,

2° Dutoit, Elvira, *blanchisseuse*,  
 de *Forcel (Tribourg)* domiciliée à *Puidoux*,  
*divorcée de Barbey Constant - Honoré depuis le vingt-huit*  
*février mil neufcent douze*,

née à *Sullens, le quatorze août* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*,  
 fille de *Auguste - Daniel Dutoit, décédé*,  
 et de *Clémentine, née Curchod, à Puidoux*.

Les publications ont eu lieu à *Mézieres le 6 février, à Puidoux, le*  
*2 février et à Forcel, le 6 février 1913.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des fiancés*  
*acte de naissance, acte de ma-*  
*riage, jugement de divorce de*  
*la fiancée.*

Communiqué : *à Forcel et*  
*Mézieres, le 28.2.13.*

Signatures des époux :

*Arnold Meillard*  
*Elvira Meillard*

Signatures des témoins :

*A. Pichon Ministre Cherbourg*  
*R. Follon boulanger Tribourg*

L'officier de l'état civil :

*M. Coune not.*

N° 3 d.

Carron - Langenstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Chexbres, mil neuf cent  
 Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-  
trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Carron, François-Louis, agriculteur,  
 de Bagnes (Valais) domicilié à Chexbres,  
 divorcé d'avec Bertholet Fanny, depuis le 23 juin 1911,  
(vingt-trois juin mil neuf cent onze).  
 né à Salins (Valais) le vingt-cinq mai mil huit cent septante-deux,  
 fils de François-Angelin Carron,  
 et de Marie-Antoinette née Dusser, tous deux décédés,  
 2° Langenstein, Marie-Eugénie (divorcée d'avec  
 de Agiez, domiciliée à Châtelard-Montreux,  
divorcée d'avec Petermann Constant depuis le six  
juin mil neuf cent onze,  
 née à Quiller, le six août mil huit cent septante-cinq,  
 fille de Frédéric Langenstein,  
 et de Jenny-Henriette, née Gaudin, tous deux décédés.  
 Les publications ont eu lieu à Chexbres, le 7 février, à Montreux et à  
Bagnes le 8 février et à Agiez, le 9 février 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance, certificat de mariage et jugement de divorce de fiancé; acte de naissance, certificat de mariage et jugement de divorce de la fiancée.

Communiqué : à Bagnes, à Montreux et à Agiez, le 1.3.12.

Signatures des époux :

Carron Louis

Marie Carron

Signatures des témoins :

Louis Fellaq Lafleur Chexbres

Louis Fellaq agie. "

L'officier de l'état civil :

M. Conne not.

N° *H. S.*  
*Fonjallaz - Gillieron*

*Cherbes* mil neuf cent  
Aujourd'hui *vingt-huit mars* mil huit cent quatre-vingt-

*treize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

1° *Fonjallaz, Victor, agriculteur*  
de *Epesses & Lutry* domicilié à *Cherbes*,  
*célibataire*,

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à *Cherbes, le six mars* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*  
fils de *Fonjallaz Adrien*,  
et de *Louise, née Fonjallaz, tous deux à Cherbes*.

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° *Gillieron, Louise, ménagère*  
de *Puidoux et de Servion* domiciliée à *rière Puidoux*,  
*célibataire*,

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à *rière Puidoux, le vingt-trois novembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*,  
fille de *Emile Gillieron*,  
et de *Marie, née Delessert, tous deux à Puidoux*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Epesses, le 6 mars, Lutry, le 7 mars,*  
*Cherbes et Puidoux le 4 mars, et Servion, le 6 mars 1913.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*acte de naissance des fiancés*  
*dit du fiancé; actes de publica-*  
*tion à Epesses, Lutry, Cherbes,*  
*Puidoux et Servion.*

Signatures des époux :  
*Victor Fonjallaz*  
*Louise Fonjallaz*

Signatures des témoins :  
*H. Merminin officier Cherbes*  
*Louis Gillieron agr. Puidoux*

Communiqué : à *Epesses, Lutry*  
*et Servion, le 29. 3. 13.*

L'officier de l'état civil :  
*M. Bonne not.*

N° 5.

Delafontaine-Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

<sup>à Chexbres</sup> Aujourd'hui quatre avril <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delafontaine, Charles — agriculteur,

de Corsier domicilié à Chexbres,

célibataire

né au Châtelard le cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-huit,

fil de Jean-François Delafontaine,

et de Augustine - Valérie, née Delafontaine, tous deux décédés,

2° Gillieron, Lina, ménagère,

de Servion et Puidoux, domiciliée à Chexbres,

célibataire

née à riens Puidoux le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix,

filles de François-Louis Gillieron

et de Baris, née Leyraz, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Puidoux et Chexbres le 19 mars, et à Servion le 20 mars 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
actes des publications à Corsier, Puidoux, Chexbres et Servion

Communiqué : à Corsier et Servion le 4.4.13.

Signatures des époux :

Charles Delafontaine  
Lina Gillieron

Signatures des témoins :

L. Nicosterd employé Crémieress  
Ernest Barthelz commis port Chexbres

L'officier de l'état civil :

Alphonse Rob.

N° 65.

Schneider-Heillard

<sup>Le chexres</sup>  
Aujourd'hui 5 mai mil neuf cent  
treize mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Schneider Robert, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberdorf, Bâle campagne domicilié à Waldenburg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Oberdorf mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fils de Schneider, Johann Jacob, ferblantier

domicile des parents :

et de Lisette née Koch, tous deux à Oberdorf

Nom et profession de l'épouse :

2° Heillard Marguerite, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières domiciliée à Luidoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Luidoux mil huit cent vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Heillard Jules charrier

domicile des parents :

et de Lucie née Gillieron tous deux à Luidoux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Waldenburg, Oberdorf,  
Mézières & Luidoux, du 17 avril 1913  
au 3 mai 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de publication  
de Waldenburg.

Signatures des époux :

Robert Schneider

Marguerite Schneider

Signatures des témoins :

Jacob Schneider

François Leyraud

Communiqué : le 5 mai 1913

à Oberdorf, Waldenburg  
& Mézières

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 7  
Chevalley - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

*A Chexbres*  
 Aujourd'hui *quatorze mai* mil neuf cent  
*treize*, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Chevalley, Félix-Constant, agriculteur,  
 de Puidoux domicilié à Puidoux  
*celibataire*

né à Puidoux, le *vingt-sept juin* mil huit cent *soixante-dix-neuf*  
 fils de Charles-François Chevalley, *décédé*,  
 et de Sophie-Caroline, née Chevalley, à Puidoux,

2° Chevalley, Marguerite,  
 de Puidoux, domiciliée à Paléjina,  
*celibataire*

née à Puidoux, le *vingt quatre avril* mil huit cent *quatre-vingt-dix*,  
 fille de Louis Chevalley,  
 et de Sophie, née Chaubert, tous deux *décédés*.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, le *19 avril* et à Paléjina, le *20 avril 1913*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*actes de naissance des époux*  
*actes de publication à Puidoux*  
*et à Paléjina.*

Communiqué : à Paléjina,  
 le *15.5.13.*

Signatures des époux :  
*Félix Chevalley*  
*Marguerite Chevalley*

Signatures des témoins :  
*J. Fallay boulanger Chexbres*  
*Pictet Mattay menuisier Bressanaz*

L'officier de l'état civil :  
*M. Conne not.*

N° 8

Hausheer - Brügger

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-treize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hausheer, Robert magasinier, de Zurich domicilié à Zurich célibataire

né à Zurich, le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, fils de Hausheer Charles, négociant à Zurich, et de Anna, née Däniker, décédée,

2° Brügger, Cécile, de Händlergrund (Bernes) domiciliée à Zurich célibataire

née à Cherbres, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de Théophile Brügger, agriculteur, et de Julie, née Parke, tous deux à Cherbres.

Les publications ont eu lieu à Zurich le 12 avril et à Händlergrund, le 13 avril 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : certificat de publication délivré par le officier de l'état civil de Zurich, le 25 avril 1913.

Signatures des époux : Robert Hausheer  
Cécile Hausheer

Signatures des témoins : Banayer Théophile Agric. Cherbres  
Cosy Louis ouvrier Lausanne

Communiqué : à Zurich et à Händlergrund, le 19.5.13.

L'officier de l'état civil : M. Comte F. W.

N° 9

Murisien - Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

<sup>A Chexbres</sup>  
 Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-  
treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Murisien, Robert, comptable

de Prudon domicilié à Prudon,

célibataire

né à Prudon le trois mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

fil de Jean-François Murisien, délégué,

et de Elvire, née Ducommun, ses vives à Prudon

2° Gilliard, Alice

de Mezières et Mont-prévres, domiciliée à Riez,

célibataire

née à Riez le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Daniel Gilliard,

et de Victorine, née Bétrag, tous deux à Riez.

Les publications ont eu lieu à Prudon, le 5 juin, Riez, Mezières  
et Mont-prévres, le 5 juin 1913

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux

clauses

Signatures des époux :

Murisien

A Gilliard

Signatures des témoins :

Max Murisien

Emil Chappuis

Communiqué : Mezières, Mont-  
prévres et Riez, le 23 juin 13.

L'officier de l'état civil :

M. M. M.

N° 10  
Moille - Raymond.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>4 heures</sup>  
Aujourd'hui Vingt-un juin <sup>mil neuf cent</sup>  
treize <sup>mil huit cent quatre-vingt-</sup>  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Moille, François-Victor pêcheur

de Choron (Haute-Savoie, France) domicilié à St-Saphorin

célibataire

né à Choron (Haute-Savoie, France) <sup>le premier mars</sup> mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de François-Marie Moille, décédé,

et de Marie-Louise née Moille, sa mère, à Choron,

2° Raymond, Gabrielle-Joséphine ménagère,

de Lyon (France) domiciliée à St-Saphorin

divorcée de Gobel, Claude-Joseph

née à Lyon, le deux novembre mil huit cent soixante-sept,

filles de Louise-Julie Raymond, à Choron.

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à St-Saphorin, le 16 mai, à Choron, le  
17 mai et à Lyon, le 30 mai 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux fiancés,  
jugement de divorce des fiancés  
actes de publication à St-Saphorin,  
Choron et Lyon, certificat de ca-  
pacité matrimoniale, autorisation Préf.  
Justice et Police.

Communiqué : en 2 doubles à la  
chancellerie le 23.6.13.

Signatures des époux :

Moille François Victor

Gabrielle Moille

Signatures des témoins :

Moille François pêcheur à Choron

Germont David Sigeulleur C.P.F.  
Rivaz

L'officier de l'état civil :

Mcorne not.

N° 11  
Chevalley - Joseph.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

<sup>à Chevalley</sup>  
 Aujourd'hui vingt-sept juin mil neuf cent  
treize mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Chevalley, Benjamin, — commis C. F. J. —  
 de Quidoux domicilié à St Saphorin, —  
célibataire,

né à St Saphorin, le onze septembre mil huit cent quatre-vingt-sept,  
 fils de François-Michel Chevalley, décédé,  
 et de Elise, née Rogivue, ses veuve à St Saphorin,  
 2° Joseph, Lydie-Marie, — couturière, —  
 de St Saphorin domiciliée à St Saphorin, —  
célibataire,

née à St Saphorin, le sept février mil huit cent quatre-vingt-dix,  
 fille de Louis Joseph,  
 et de Marie-Louise-Lydie, née Carrel, les deux à St Saphorin.  
 Les publications ont eu lieu à Quidoux et à St Saphorin,  
 le 10 juin 1893.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de publication à  
Quidoux et à St Saphorin.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

P. Chevalley

M. Chevalley

Signatures des témoins :

Pierre Gustave à St Saphorin

Emile F. à St Saphorin

for. L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12 s.  
*Chappuis-Leyvraz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Achevres* mil neuf cent  
 Aujourd'hui *via* *septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*treize* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Chappuis, Louis* *ingénieur*  
 de *Pivaz* domicilié à *Pivaz*  
*célibataire*

---

né à *Achevres, le treize décembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*,  
 fils de *Albert Chappuis,*  
 et de *Elise, née Légeret, tous deux à Pivaz, vigneron,*  
 2° *Leyvraz, Berthe,*  
 de *Pivaz* domiciliée à *Pivaz,*  
*célibataire,*

---

née à *Chardonne, le vingt-huit février* mil huit cent *quatre-vingt-dix,*  
 fille de *Charles Leyvraz, vigneron à Pivaz,*  
 et de *Adèle, née Grandchamp, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Pivaz, le 14 juillet 1913.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*certificat de publication à Pivaz.*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Chappuis*  
*Berthe Chappuis*

Signatures des témoins :

*L. Juret vign. Chardonne*  
*G. Fellay boulanger Pivaz*

L'officier de l'état civil :

*Meunier not.*



N° 74.  
Demierre - Paccaglio.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Cherbourg  
 Aujourd'hui vingt-sept septembre — mil neuf cent  
treize — mil huit cent quatre-vingt-  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Demierre, Emile, vigneron,  
 de Chardonne, — domicilié à Saint Saphorin  
célibataire

---

né à Chardonne, le deux avril — mil huit cent soixante-trois,  
 fils de Jean-François Demierre, décédé,  
 et de Jeanne-Louise-Françoise, née Maurisier, à Chardonne,  
 2° Paccaglio, Julia, ménagère  
 de Cellio, prov. de Novare, Italie, domiciliée à Cherbourg,  
célibataire,

---

née à Cherbourg, le onze juillet — mil huit cent quatre-vingt-sept,  
 fille de Antoine-Mario-Joseph Paccaglio, cyprois peintre,  
 et de Fanny-Virginie, née Dupraz, à Cherbourg.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, le 19 juin, Saphorin,  
le 18 juin, Cellio, le 29 juin et Cherbourg, le 17 juin  
1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
certificat de publication à Char-  
donne, Saphorin, Cellio, Cherbourg

Signatures des époux :

Emile Demierre  
Julia Demierre

Signatures des témoins :

M<sup>r</sup> Demierre agr. Chardonne  
Ch. Demierre chauff. M<sup>r</sup> Pelerin

Communiqué : à Chardonne et  
à la Chancellerie d'Etat, B. 28.  
9.13.

L'officier de l'état civil :

McComme not.

N° 15-A.

Berger - Chanson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

*Scherbes*  
 Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent  
 dix-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Berger, Henri-Alfred écuyer,  
 de Neftenbach (au canton de Zurich) domicilié à Lignières rive Saint  
Saphorin précédemment à Champ de Dan, Corsier,  
célibataire,  
 né au Sattelard, le vingt-sept septembre — mil huit cent quatre-vingt  
dix,  
 fils de Jean Berger,  
 et de Catherine, née Mürner, tous deux décédés,  
 2° Chanson, Nélida-Mérose, dame de magasin,  
 de Moiry, domiciliée à Lignières,  
célibataire,  
 née à Trudon, le vingt-huit octobre — mil huit cent quatre-vingt  
huit,  
 fille de Louis Chanson absent,  
 et de Cécarine Pozzoni, née Luriner, actuellement femme Gros.  
 Les publications ont eu lieu à Saphorin, le 14 octobre, à Neften-  
bach et Corsier le 15 octobre, à Moiry, le 16 octobre 1918.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
actes de publication à Neftenbach,  
Saphorin, Corsier et Moiry

Signatures des époux :

Berger  
Chanson

Signatures des témoins :

Paul Meyerson Not. Lignières  
Charles Koch Nigueron Lignières

Communiqué : à Neftenbach,  
Corsier, et Moiry, le 3. 11. 18

L'officier de l'état civil :

McConne not.

N° 16 A.  
Paley - Grandchamp

Cherbourg Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent  
 mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Tréize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° Paley, Henri agriculteur,  
 de Puidoux, domicilié à Puidoux,  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à Puidoux, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-deux,  
 fils de David Paley, agriculteur,  
 et de Julie, née Conne, sa femme, tous deux à Puidoux,

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2° Grandchamp, Lina, ménagère  
 de Cherbourg, domiciliée à Lignières, Saint Saphorin,  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

née à Lignières, le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
 fille de Samuel-Henri Grandchamp décédé,  
 et de Sophie, née Gillivron, sa veuve à Lignières.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Cherbourg et Saint Sa-  
Saphorin, le 19 octobre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
actes de naissance des époux,  
actes de publication à Puidoux,  
Cherbourg et St-Saphorin.

Signatures des époux :  
Henri Paley,  
Lina Paley

Signatures des témoins :  
Régis Aimé de Montollon  
J. Fellau Cherbourg

Communiqué :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

N° 12.5.  
Monachon - Serex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

<sup>A Cherbres</sup>  
 Aujourd'hui vingt-un novembre — mil neuf cent  
treize — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Monachon, Paul — facteur postal,  
 de Seyres et Possens, — domicilié à Suidoux,  
célibataire,

né à Suidoux, le huit avril — mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
 fils de Emile Monachon, décédé,  
 et de Fanny, née Hurxer, sa veuve, à Suidoux,  
 2° Serex, Ida - Augusta, — mineure,  
 de Estreux et de Maracou, domiciliée à Suidoux,  
célibataire,

née à Estreux, le dix-neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt-quinze  
 fille de Jules-Henri Serex, agriculteur,  
 et de Loise-Lina, née Chollet, à Estreux.

Les publications ont eu lieu à Seyres et Possens, le 30 octobre  
à Suidoux, le 28 octobre, à Estreux et Maracou,  
le 29 octobre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
autorisation du père de l'épouse,  
actes de publication à Seyres  
et Possens Suidoux, Estreux  
et Maracou.

Communiqué : à Seyres et Pos-  
sens, Estreux et Maracou,  
le 22. 11. 13.

Signatures des époux :

Paul Monachon  
Ida Monachon

Signatures des témoins :

Ed. Jan fab. de feneches Estreux  
Nelly Jan couturière Estreux

L'officier de l'état civil :

M. Bonne hor.

N° 188  
Leyraz - Murisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*A Cherbes*  
Aujourd'hui *vingt-huit novembre* — mil neuf cent  
*mil huit cent quatre-vingt-*  
*treize* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Leyraz, Paul-Louis,* — *forgeron* —  
de *Puidoux,* — domicilié à *Puidoux* —  
*célibataire,* —

né à *Puidoux, le vingt-trois novembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix,*  
fils de *Louis Leyraz, agriculteur* —  
et de *Marie, dite Lucie, née Eschramy, sa femme, tous deux à Puidoux*

2° *Murisier, Hélène-Rose* — *couturière* —  
de *Puidoux* — domiciliée à *rière Forel* —  
*célibataire* —

née *rière Forel, le vingt-trois juin* — mil huit cent *quatre-vingt-quinze*  
fille de *François-Samuel Murisier,* —  
et de *Clair-Rose, née Garin, sa femme, tous deux à Forel.*

Les publications ont eu lieu à *Puidoux le 2 novembre* et à *Forel le*  
*4 novembre 1913.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*autorisation du père de l'épouse,*  
*actes de publications à Puidoux*  
*et à Forel.*

Communiqué : à *Forel, le 29*  
*11.13.*

Signatures des époux :

*Leyraz Paul*  
*Leyraz Hélène*

Signatures des témoins :

*Jules Garin agriculteur Forel*  
*Félix Leyraz forgeron Puidoux*

L'officier de l'état civil :

*M. Coune not.*

N° 19.  
Murisien - Destraz

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile ;  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile :  
 Date des publications :

*Cherbourg*  
 Aujourd'hui *premier décembre* ———— *mil neuf cent*  
*treize* ———— *mil huit cent quatre-vingt-*  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Murisien, Henri,* ———— *agriculteur,* ————  
 de *Andouze,* ———— domicilié à *Andouze,* ————  
*célibataire,* ————  
 né à *Andouze, le dix-sept février* ———— *mil huit cent quatre-vingt-neuf,*  
 fils de *Pierre-François Murisien, décédé* ————  
 et de *Caroline, née Tiquerat, sa veuve à Andouze,* ————  
 2° *Destraz, Henriette* ———— *ménagère,* ————  
 de *Essertes* ———— domiciliée à *Andouze, précédé-*  
*emment à Rivaz,* ————  
*célibataire,* ————  
 née à *Andouze, le cinq octobre* ———— *mil huit cent quatre-vingt-dix,*  
 fille de *Louis Destraz, décédé,* ————  
 et de *Jeanne-Amélie, née Pasche, sa veuve à Andouze.*  
 Les publications ont eu lieu à *Andouze et à Rivaz, le 11 novembre*  
*et à Essertes le 12 novembre 1913.* ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*actes de naissance des époux*  
*actes de publication à Andouze, à Essertes et à Rivaz.*

Signatures des époux :  
*H. Murisien*  
*Henriette Murisien*

Signatures des témoins :  
*Ch. Gillieron, ancien Cherbourg*  
*Henri Bovy, agriculteur Cherbourg*

Communiqué : à *Essertes, le*  
*2. 12. 13.*

L'officier de l'état civil :  
*M. Courne not.*

N° 208

Duperret - Stuby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Schaerbeek*  
 Aujourd'hui *trois décembre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*treize* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duperret, Alfred, \_\_\_\_\_ agriculteur, \_\_\_\_\_de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Gumois-la-Ville \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_né à Rougemont, Flandres le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq,fils de Louis-Gabriel Duperret, agriculteur, \_\_\_\_\_et de Nancy-Louise, née Yersin, à Gumois-la-Ville, \_\_\_\_\_2° Stuby, Alice-Louise, \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_de Pussigny sur Oron, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chapelle, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_née à Pussigny sur Oron le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix,fille de Jules Stuby, agriculteur, \_\_\_\_\_et de Rosalie, née Bonnay, sa femme à Chapelle.

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Gumois-la-Ville,  
 le dix novembre, à Pussigny et à Chapelle, le vingt  
novembre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication  
 délivré par l'officier de  
 l'état civil de Schaerbeek, le  
25 novembre 1913.

Signatures des époux :

Alfred DuperretAlice Duperret

Signatures des témoins :

Nils Francis Agardt StubinguesLia Stuby Chapelle

L'officier de l'état civil :

Mcconn not.

Communiqué : à Rougemont, à  
Gumois-la-Ville, à Pussigny, et  
 à Chapelle, le 10. 12. 13.

Par décision du Conseil  
 d'état du canton de Vaud  
 du 3 février 1920, l'inscription  
 ci-dessus est rectifiée dans ce  
 sens que le nom patronymique  
 de l'époux doit être écrit  
 "Duperret" avec "a"  
 final au lieu de "t".  
 Schaerbeek, le 7 février 1920  
 L'officier de l'état civil :  
 Mcconn not.

4 communicat. Dist, Rougemont,  
 Gumois, Pussigny et Chapelle.

N° 24 s.  
Pinget - Siebenmann

*à Chexbres*  
Aujourd'hui dix décembre ————— mil neuf cent  
vingt-trois, ————— mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pinget, Francis, ————— négociant en vins,  
de Lutry, ————— domicilié à Rivaz  
Etat civil : célibataire,

---

né à Rivaz, le neuf juillet ————— mil huit cent quatre-vingt-huit,  
fils de Abricou Pinget, ————— négociant en vins,  
et de Sophie, née Hegg, sa femme, tous deux à Rivaz,

2° Siebenmann, Rose-Elise, sans profession  
de Caras (Argovie) ————— domiciliée à Yverdon,  
Etat civil : célibataire,

---

née à Lausanne, le six août ————— mil huit cent quatre-vingt-huit,  
fille de Jean-Fritz-Alexandre Siebenmann, chef de gare,  
et de Josephine, née Meylan, sa femme, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Rivaz, Caras et Yverdon,  
le 20 novembre 1913.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile :  
Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
actes de naissance des époux  
actes de publication à Lutry,  
Rivaz, Caras et Yverdon

Signatures des époux :  
Francis Pinget  
Rose Pinget

Signatures des témoins :  
L. Pinget vic. Chexbres  
F. Fellay, boulanger, Dardes

Communiqué : à Lutry, Caras  
et Yverdon, le 10. 10. 13.

L'officier de l'état civil :  
M. Conner not.

N° 222.

Paschoud - Dumard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>à Cherbres</sup>  
 Aujourd'hui die - sept décembre <sup>mil neuf cent</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Paschoud, Adol, curvier C. E. F.  
 de Forel et Savigny, domicilié à Didoune (Petit Dégalay)  
célibataire,

né à Épesses, le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-sept,  
 fils de Hermi Paschoud, décédé,  
 et de Léa, née Imhof, sa veuve, au Petit Dégalay,  
 2° Dumard, Aline, plieuse  
 de Forel (Loraine) et Tillars-Mendroz, domiciliée à Cherbres,  
célibataire,

née à Cherbres, le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-huit,  
 fille de Henri Dumard, décédé,  
 et de Adèle, née Grandchamp, sa veuve à Cherbres,

Les publications ont eu lieu à Forel, à Didoune, à Cherbres le 15  
octobre, à Savigny, et à Tillars-Mendroz le 16 octobre  
1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
actes de publication à Forel,  
à Savigny, à Didoune, à  
Tillars-Mendroz et à Cherbres,

Communiqué : à Forel, Savigny  
et Tillars-Mendroz, le 18.12.13.

Signatures des époux :

A. Paschoud  
A. Paschoud

Signatures des témoins :

Grandchamp agt de pliee  
R. Fellere boulanger Prestres

L'officier de l'état civil :

McComme not.

N° 23. v.

Chappuis - Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Chexbres  
 Aujourd'hui dia - neuf décembre mil neuf cent  
treize mil huit cent quatre-vingt-  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Maurice, rigeron,  
 de Rivaz, domicilié à Digaley, rue Duidoux,  
célibataire

né à Rivaz, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-un  
 fils de Chappuis Adrien, décédé,  
 et de Julie, née Grandchamp, sa veuve, au Digaley,

2° Aubert, Léonie - Louise, menagère,  
 de Cherit, domiciliée à Chexbres,  
célibataire

née aux Boisvaux, le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,  
 fille de Aubert, Alfred - Marie - Louis, horloger, ses deux  
 et de Alice - Sophie - Lina, née Guignard } à l'Abbaye

Les publications ont eu lieu à Rivaz, à Duidoux, au sentier et à  
Chexbres, le 27 novembre 1913, et au Brassus, le 28  
novembre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
actes de publication à Rivaz,  
Duidoux, Sentier, Brassus, et  
Chexbres.

coll

Communiqué : au cherit,  
le 19. 12. 13.

Signatures des époux :

Maurice Chappuis  
Léonie Chappuis

Signatures des témoins :

Paillard A. inst. Protest.  
Chappuis Paul télégraphiste Lausanne

L'officier de l'état civil :

Alcoune not.

N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1° Le numéro 23 à la page 143 est celui de la dernière inscription faite de dans l'année 1913. Ce volume se termine domicilié à par ce numéro 23. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro 1 de l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous ne à certifions. Un double est remis aujourd'hui mil huit cent à l'autorité cantonale, fils de Cheabret, le 5 janvier 1914.

et de L'officier de l'état civil :



M. Bonne not.

2°

de

domiciliée à

née à

mil huit cent

filles de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1° Le numéro 23 à la page 143 est celui de la dernière inscription faite de dans l'année 1913. Ce volume se termine domicilié à par ce numéro 23. La suite se trouve dans le volume commençant par le numéro 1 de l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous ne à certifions. Un double est remis aujourd'hui mil huit cent à l'autorité cantonale, fils de Cheabret, le 5 janvier 1914.

et de L'officier de l'état civil :



M. Bonne not.

2°

de

domiciliée à

née à

mil huit cent

filles de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

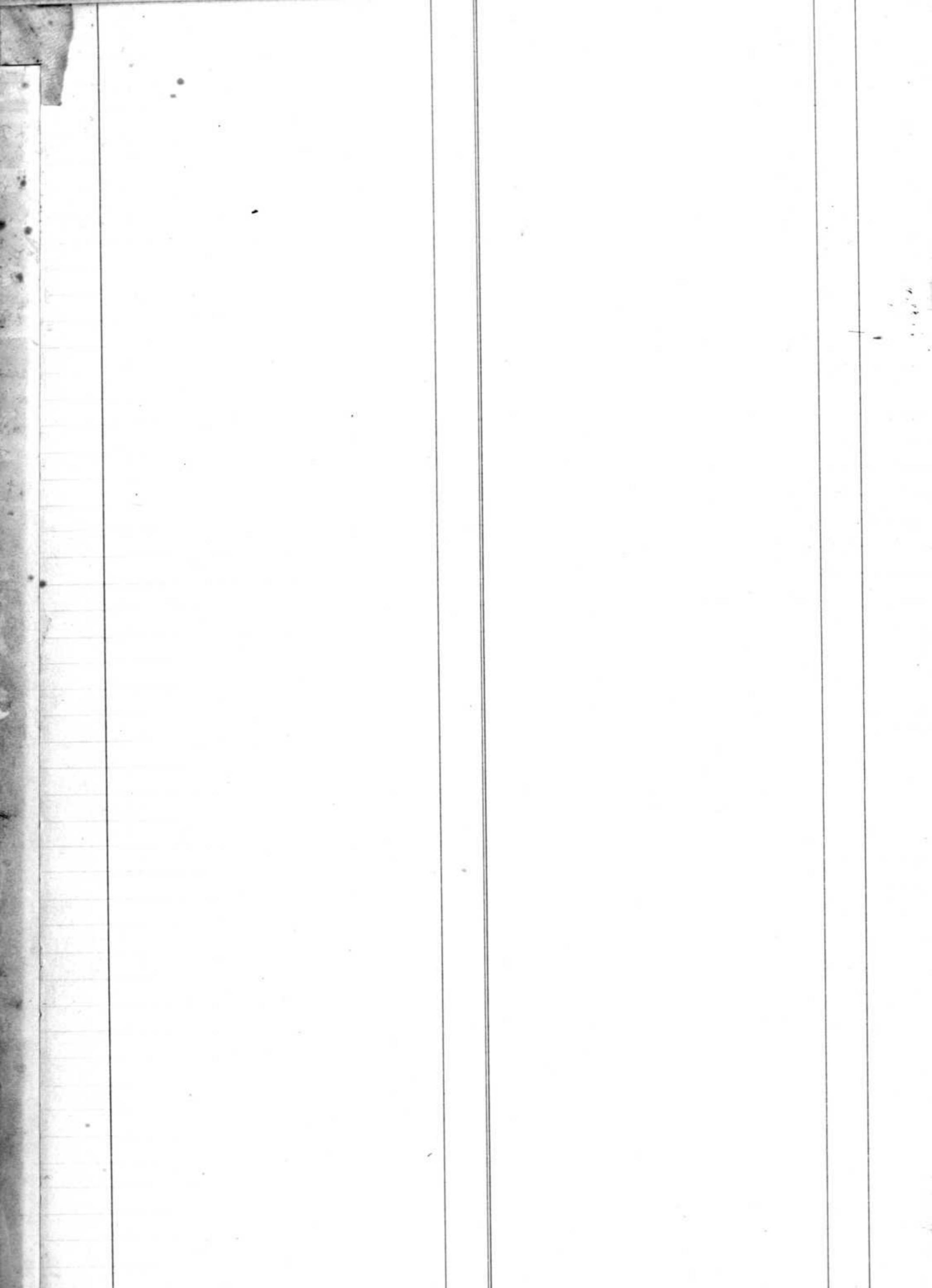
L'officier de l'état civil :

1940.

Agassiz  
Robert

Henriette & Siegel Fritz 23.  
Leonia-Louise et Chappuis Maurice 143

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1907

1 Bron Paul-Marie & Teney Henriette Josephine

1908

11 Burlet Johann-Edouard Gilliéron Léa Berthe.

12 Bron Valentin Geuton Ernest

27 Barbey Emile Flühiger Hortense Emilie Eugénie

28 Maegle Emile Barbey Céline

33 Buttet Rosa Légeret Charles Henri

34 Barbey Marie-Marguerite Paley Henri

36 Bovard Louis Gilliéron Marie

1909.

42 Bron, Suzanne-Juliette, Gambard, Marie-Amédée,

45 Beroud, Léa & Mayo, Louis

49 Blanc, Léon-Louis & Simon, Léa

52 Blanc, Lucie & Chappuis, Maurice

55 Bertolo, Antonio-Don: Sartori, Maria

58 Blanc, Eugénie-Hélène & Fay, Louis-Ferdinand

1910.

59 Beltemb, Louis-Marie & Grandchamp, Marie-Lucie

67 Buthay, Robert et " Alice

74 Bron, Paul-Alain & Noverray, Berthe-Maria.

81 Barbey, Constant-Frédéric  
& Lottot, Léona

1911

84 Durand Adèle-Berthe & Légeret, Jules-Samuel.

87 Doré, Henri & Herchi, Clara

93 Dorrigon, Antoine & Trinaud, Julia-Sophie

98 Duttiaz, Margite-Jane & Conne, M. Ed.

1912.

106 Bron, Louise & Nubi, Jacques,

113 Beauvire, Eugène-Henri & Decostère, Julie-Anne.

114 Blanc, Eugénie & Conne, John

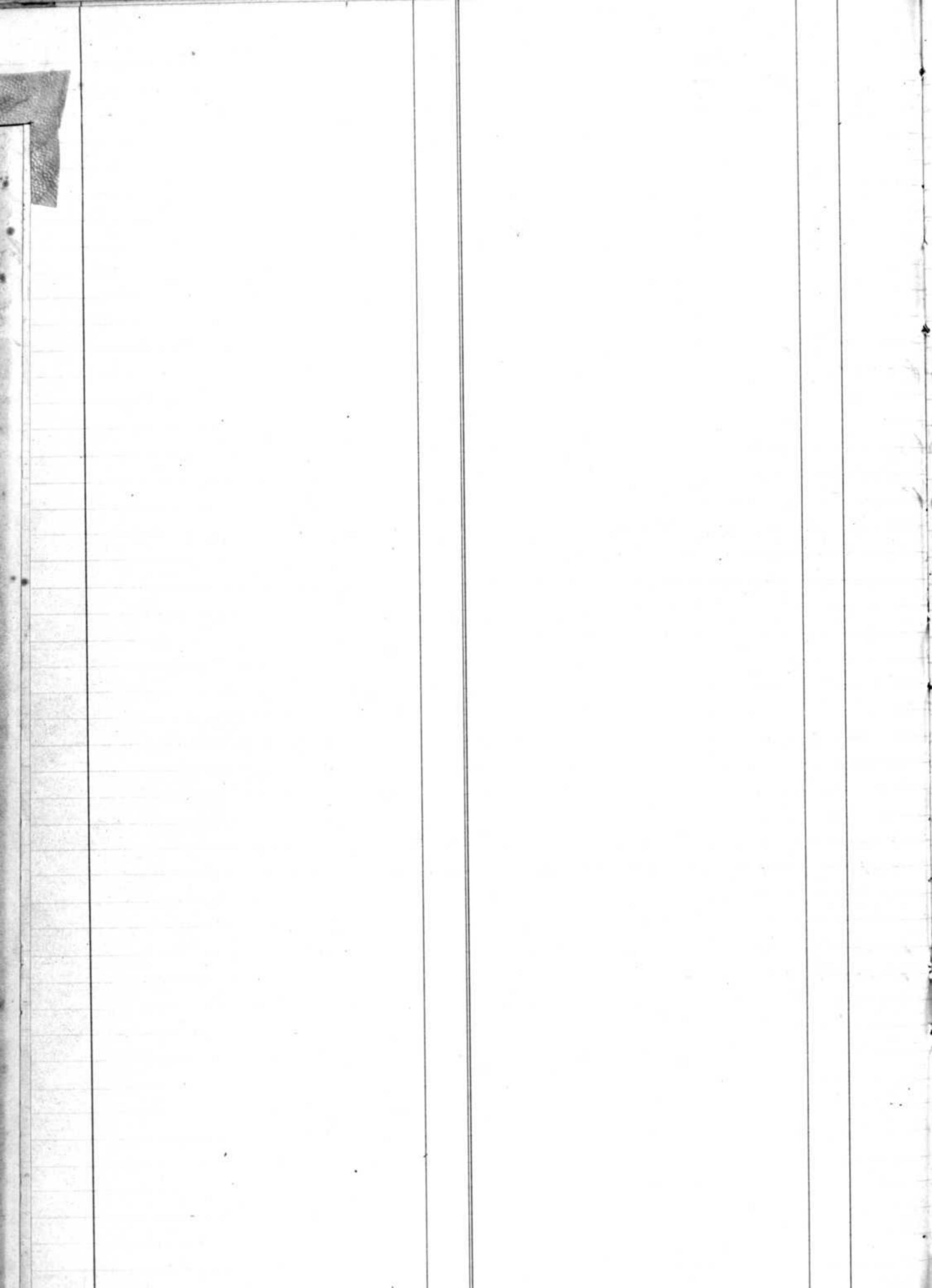
1913

121 Drigger, Cécile & Hausheer, Robert

124 Paccaglio, Julia & Demierre, Emile

125 Berger, Henri-Alfred  
& Chanson, Néida-Léonore

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1907

- Cossy Line Rosa + Jouvelet Alois 2.
- Cochray Albert + Duchon Alice Julia 4.
- Chevalley Ami Ami + Chevalley Anna Elise 6.
- Chevalley Rose + Keywar Oscar 7.
- Comme Francois Louis Emile + Gillieron Marguerite 8.
- Chollet Rose Destral Louis 9.
- Chevalley Michel Mamin Jenny Elise Cécile 10.

1908

- Chollet Chade, Louis + Deneréas Sophie 17.
- Comme Marguerite + Flebacher Fritz 18.
- Chabot Line Elise + Henrioud Marc 19.
- Caillet Lucie + Monod Paul Ami 21.
- Chollet Jenny + Fava Emile Alfred 26.
- Chevalley Louis Talmeil + Porchet Marie 30.
- Chappuis Louis + Mojomy Henriette Kéline 31.
- Chollet Constant + Parisod Alice Marie 35.

1909.

- 40 Comme, Ami + Paley, Alice - Marg<sup>te</sup>
- 44 Carmichael Eug. Joh<sup>n</sup> - Mic<sup>le</sup>, Beria - Lujia
- 47 Cochard, Julia - Elise + Müller, Auguste
- 48 Chevalley, Léon + Leyrac, Robt,
- 50 Chevalley, Aimé, + Estuy, Angèle
- 52 Chappuis, Maurice, + Blanc, Lucie,
- 53 Caillet, Alice - Emma + Bécotter, Louis,
- 54 Chappuis, Emile + Chevalley, Emma.
- 57 Comme, Albert, + Hubert, Sophie

1912.

- Chaubert Ernest + Corday Alice 111.
- Comme John + Planc Eugénie 114.
- Comte Louise - Franceline
- + Quinolat Paul Jacques 115.
- Cevy Louis François, + Mlaye Léa 117.
- Chaubert Marthe - Maria + Leyrac Fritz 119.
- Chevalley Felix - Constant + Chevalley Marguerite 127.<sup>123</sup>

1913

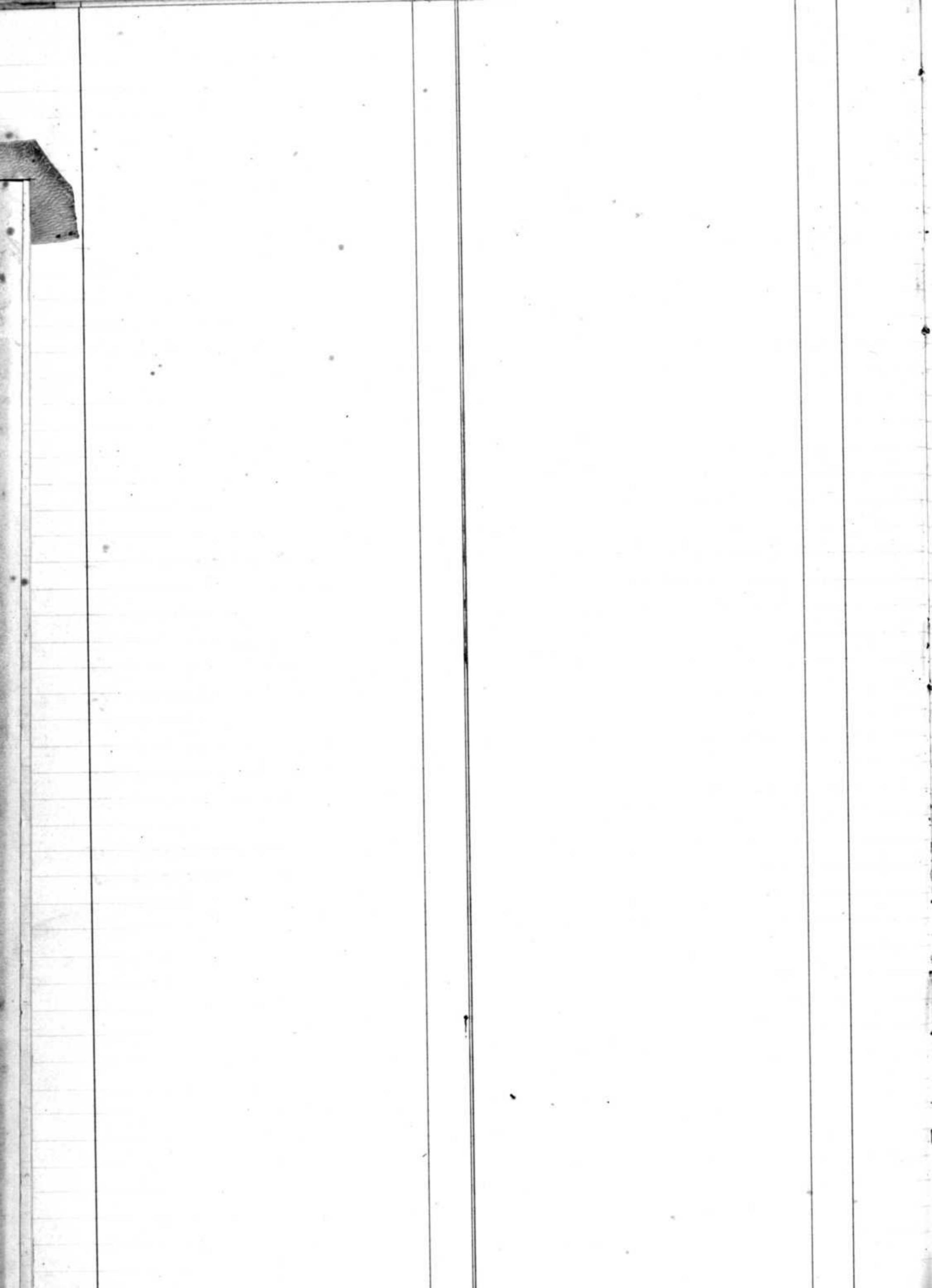
- 60 Comme, Felix + Goy, Sophie - Alice
- 61 Costar, Jan - Gabriel, + Dupoux, Sophie - Marie
- 65 Chevalley, Alfred + Chevalley Bertha.
- 66 Chappuis, Adrien + Felley, Louis Robert
- 69 Couchon, Jules - Louis + Duchonot, Charles - Louis,
- 70 Cattaneo, Cristina - by + Guaglio, Antonio - Giuseppe
- 75 Chevalley, Ernest + Chevalley, Claire.
- 76 Chevalley, Alois + Leyrac, Juliette
- 79 Comme, Marie + Juvod, Charles - Henri
- 80 Comme, Marie - Olympia + Puygnet Jules - Emile
- 82 Chevalley, Claire - Math. L<sup>te</sup> +

- Chevalley, Benjamin,
- + Joseph Lydia - Marie 131.
- Chappuis Louis + Leyrac Bertha 132
- Chanson Néida - Eleonore
- + Deryer Henri Alfred 135
- Chappuis Maurice + Hubert Léonie - Louise 143.
- Chappuis Auguste + Bernard Elisabeth 157.

Pettersson, Hans - August

1914

- 88 Chappuis Emile + Grandchamp Alice
- 95 Chevalley Louis + Chevalley Amélie
- 98 Comme, M<sup>lle</sup> St + Batticas Marg<sup>te</sup> Jeanne
- 99 Chappuis L<sup>te</sup> + Chappuis Emma Bertha
- 103 Cossy Violette + Ruelonnet Michel



1907

Dénériès Elise Marguerite + Jauand Oscar Léonard  
 Duperré Jules Henri Lhenard Marie Augustine  
 Destras Louis Chollet Rose

3.  
5.  
9.

1908

Dénériès Sophie + Chollet Charles Louis  
 Demuth Jean + Jaques Olga Augusta  
 Durussel Lucie + Genton Marc Emile

17  
24  
32.

1909

Desgraz Georges, et Telet, Helene  
 Desponts Alice, et Paschoud, Gaston  
 Décosterd Louis, et Chollet, Alice-Louise

39.  
47.  
53.

1910

Duperré Sophie-Maria, et Boutay, Jean-Fabriel, 61.  
 Ducros, Julie et Fabre, Paul 63.  
 Décosterd, Emile et Seiler, Hine 72.  
 Dubot, Elina et Darby, Constant-Honore 81.  
 Decosterd Emma et Lerex, David-Henri 83.

1911

Destras François-David, et Ducros Emma 90.  
 Dénériès, Eugène et Forestier Elise 92.  
 Dupond Oscar-Aimé et Decosterd Maria 94.  
 Decosterd Maria et Dubon Oscar-Aimé 94.  
 Dénériès Lina-Berthe et Dauchon Albert 100.  
 Delattre Hélène-Louise et Garillet Albis-Henri 101.  
 de Trey Rosine et Decosterd Hine-Louise 102.  
 Decombes Charles-Henri et Richard, Hélène-Léa 105.

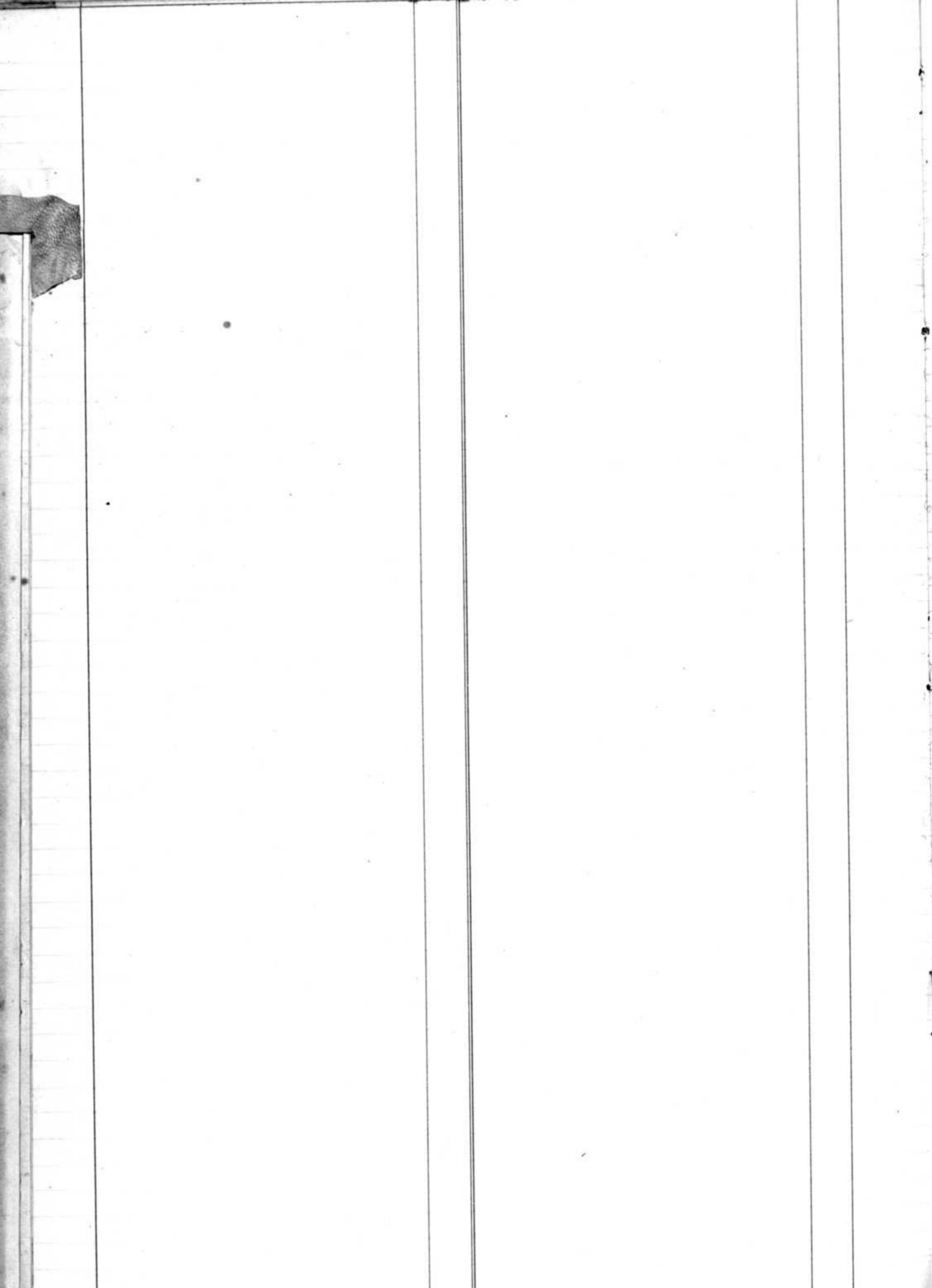
1912

Decosterd Hine et Martin Alfred-Louis 110.  
 Decosterd Julie-Arnat et Prévost Eugène-Henri 113.

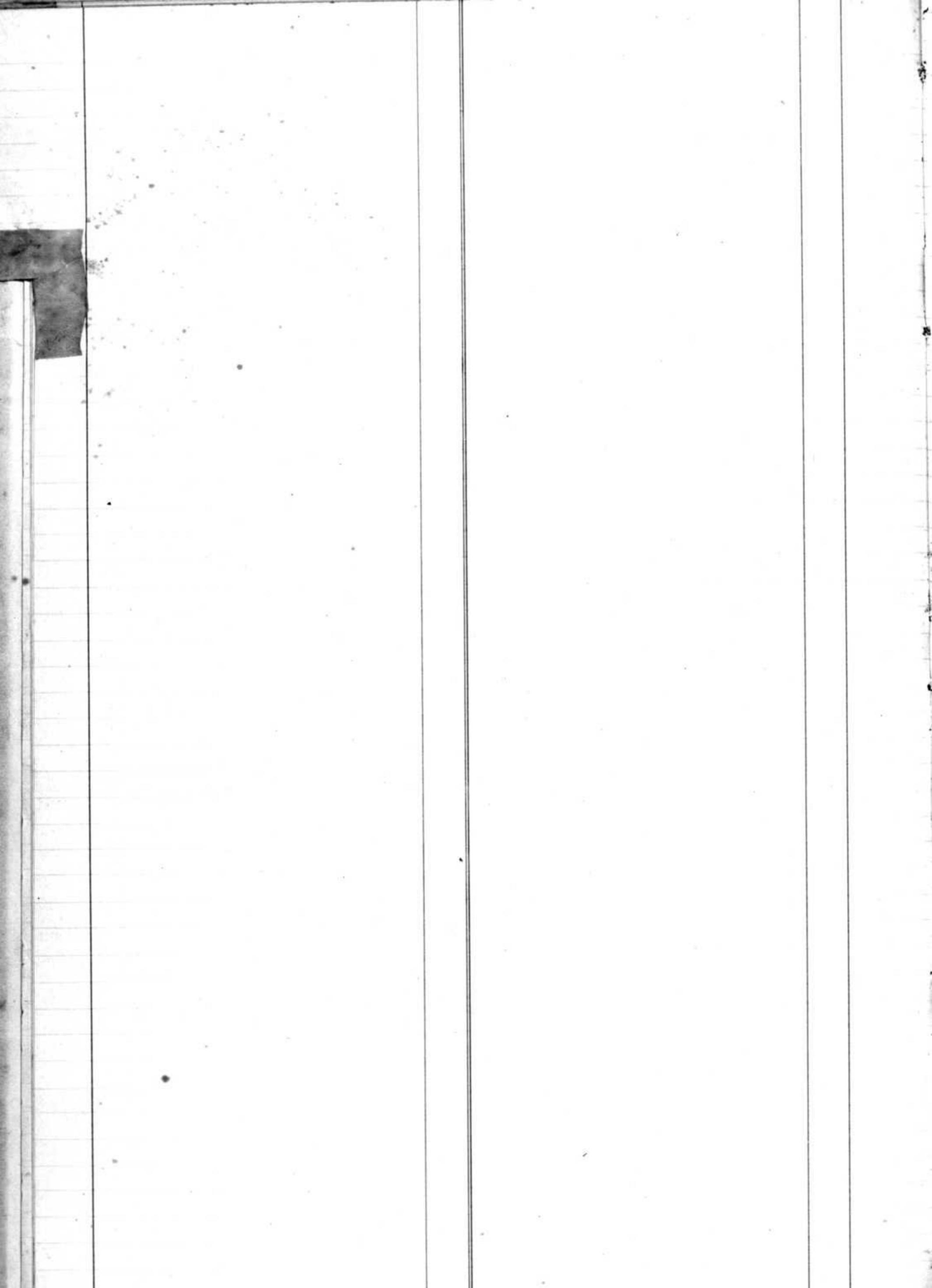
1913

Destras Julie-Marg<sup>te</sup> et Gattaly Constant-Louis 127.  
 Delafontaine Charles et Gillieron Lina 125.  
 Décosterd Jean et Pasquet, Léon-Paul 133.  
 Lemierre Emile et Paccaglio Julie 134.  
 Destras Henriette et Hourcier Henri 139.  
 Duperré Alfred et Luby Alice-Louise 140.  
 Dumard Hine et Paschoud Alois 142.

D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1908. Taves Louis Alfred + Chollet Jerry 26  
Pluckiger Hortense Emilie Eugénie + Barbey Emile 27.

1909 Esnay Louis-Ferdinand et Plans Eugénie-Hélène 58.

1910 Faure Paul et Lucros Jules 63.

Fellay Louis-Robert et Chappuis Adrienne 66

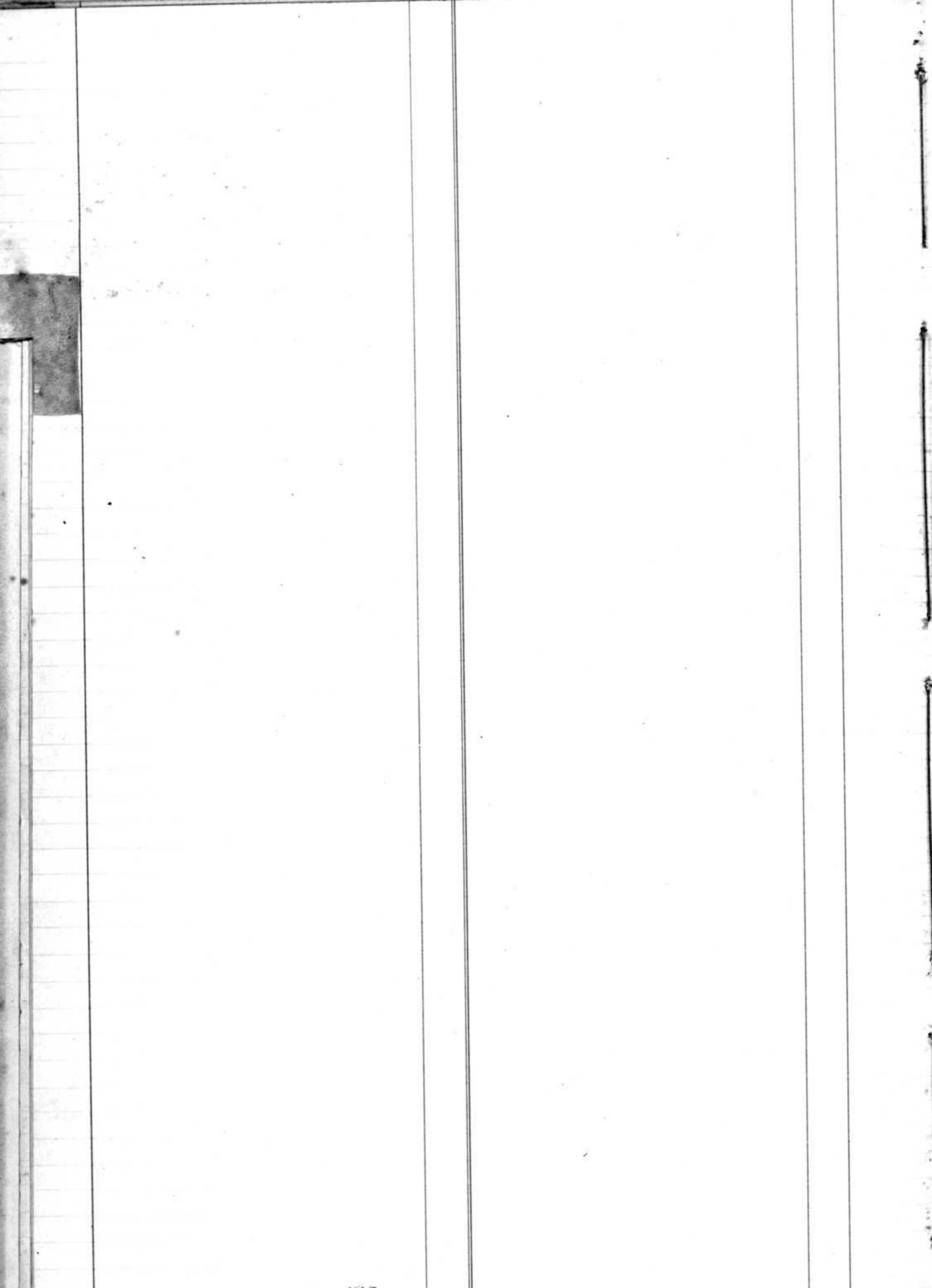
Forney Perle et Gillieron, Gustave Henri 71.

1911 Forestier Elise et Denireaz Eugène 92.

1912 Fagus Suzanne-Elise et Gillieron Octave 120.

1913 Fonjallay Victor et Gillieron Louise 124.

F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1907

8 Gillieron Marguerite & Lonne Francois Louis Emile

1908

11 Gillieron Lisa Berthe & Burlet Jean Edouard

12 Genton Ernest Pron Valentine

15 Giroud Mathilde Brinard Francois Louis

23 Garzoli Massimo Lucio Giuseppe Juillard Augustine Josephine

25 Gillieron Jules Legeret Adèle Louise

32 Genton Marie Emile Durussel Lucie

1909

38 Gay Marcel - Léon & Leyras Margte - Fanny

42 Tamboni Maurice - Médée, Piron, Salama - Juliette

1910

59 Grandchamp Marie Lucie & Pottens Louis - Marie

60 Goy Sophie - Alice & Comas Felix

62 Gillieron Fabella & Naegeli Henri

67 Grandchamp Alice & Battiaz Robert

70 Quaglio Antonio et Cattaneo Cristina

71 Gillieron Gustave - Honoré et Forney Berthe

1911

88 Grandchamp Alice & Chappuis Emile

91 Grandchamp Berthe & Hébert Marcel

94 Guignat Rose - Thérèse et Nicod Philippe

101 Gavillet Alois - Henri et Delavert Hélène - Louise

104 Lues Lisa - Léa - Sophie et Leyras Charles

1912

116 Grandchamp Sophie et Legeret Gustave

120 Gillieron Oreste et Faque Suzanne - Ellen

1913

124 Gillieron Louise et Fonjallaz Victor

125 Lina et Delafontaine Charles

129 Gilliard Alice & Maurice Robert

136 Grandchamp Lina et Paley Henri

G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1908

18 Hubacher Fritz u Comte Marguerite

19 Henrioud Max + Chabot Lina Elise

1911

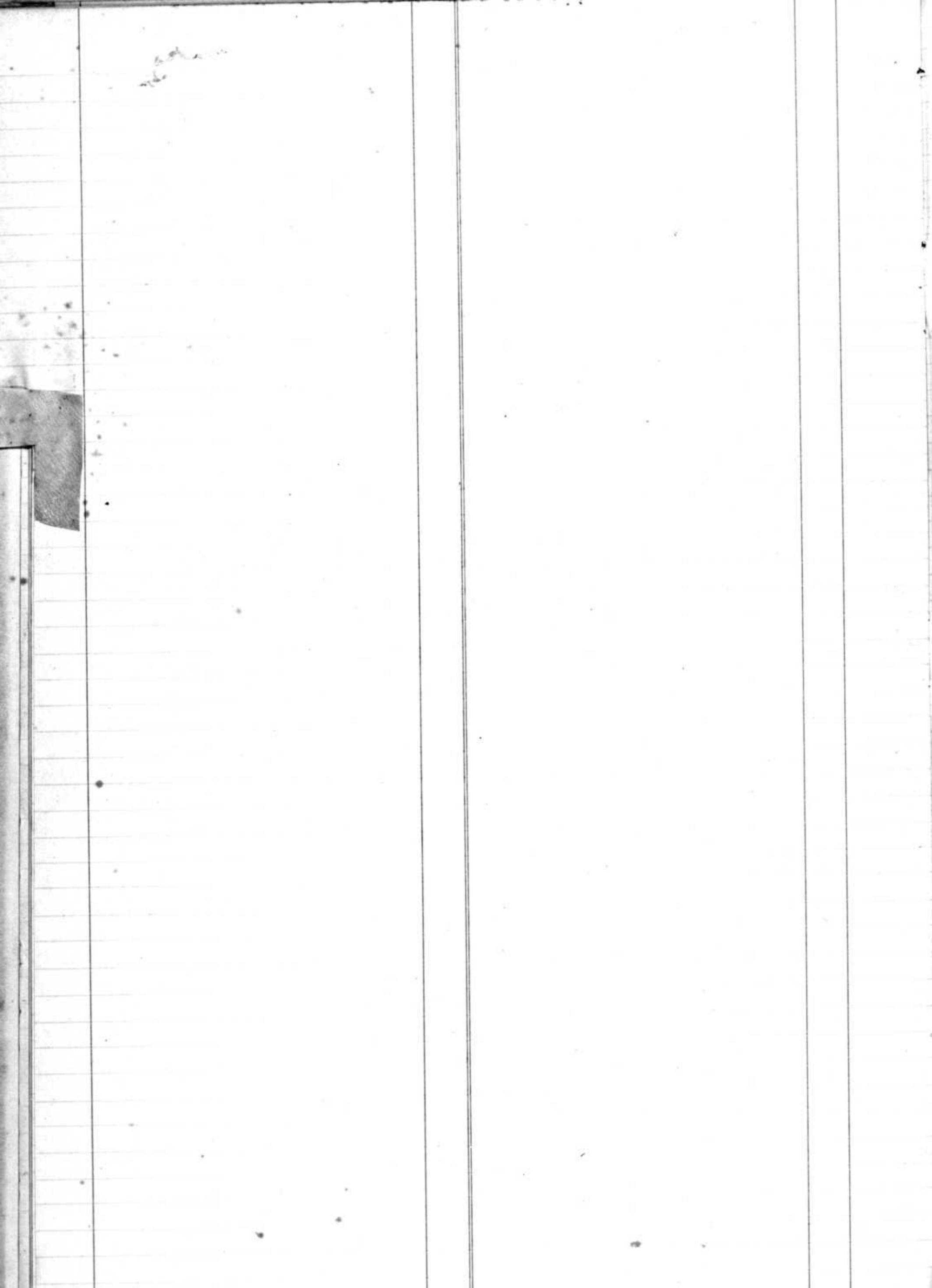
85 Kulliger Albert + Laranchy Marthe

91 Libert Marcel + Grandchamp Dorte

1913

128 Hansker Robert u Druggen Ceile

H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1907

Jossevel Alois + Lissy Lina Rosa 2.

Jauand Oscar Leonad + Dinercia Lisette 3.

1908

Jaumin Henri + Jermi Marie 13.

Guilland Augustin Joseph + Garzoli Massimo 23.

Jaques Olga Augusta + Demath Jean 29.

1909.

Jaques - Martin 46.

Jaton, Julie + Dufour, + Rogier, Honoré 56.

1910.

Jacquier, Imi, + Mayor, Elise Louise 77.

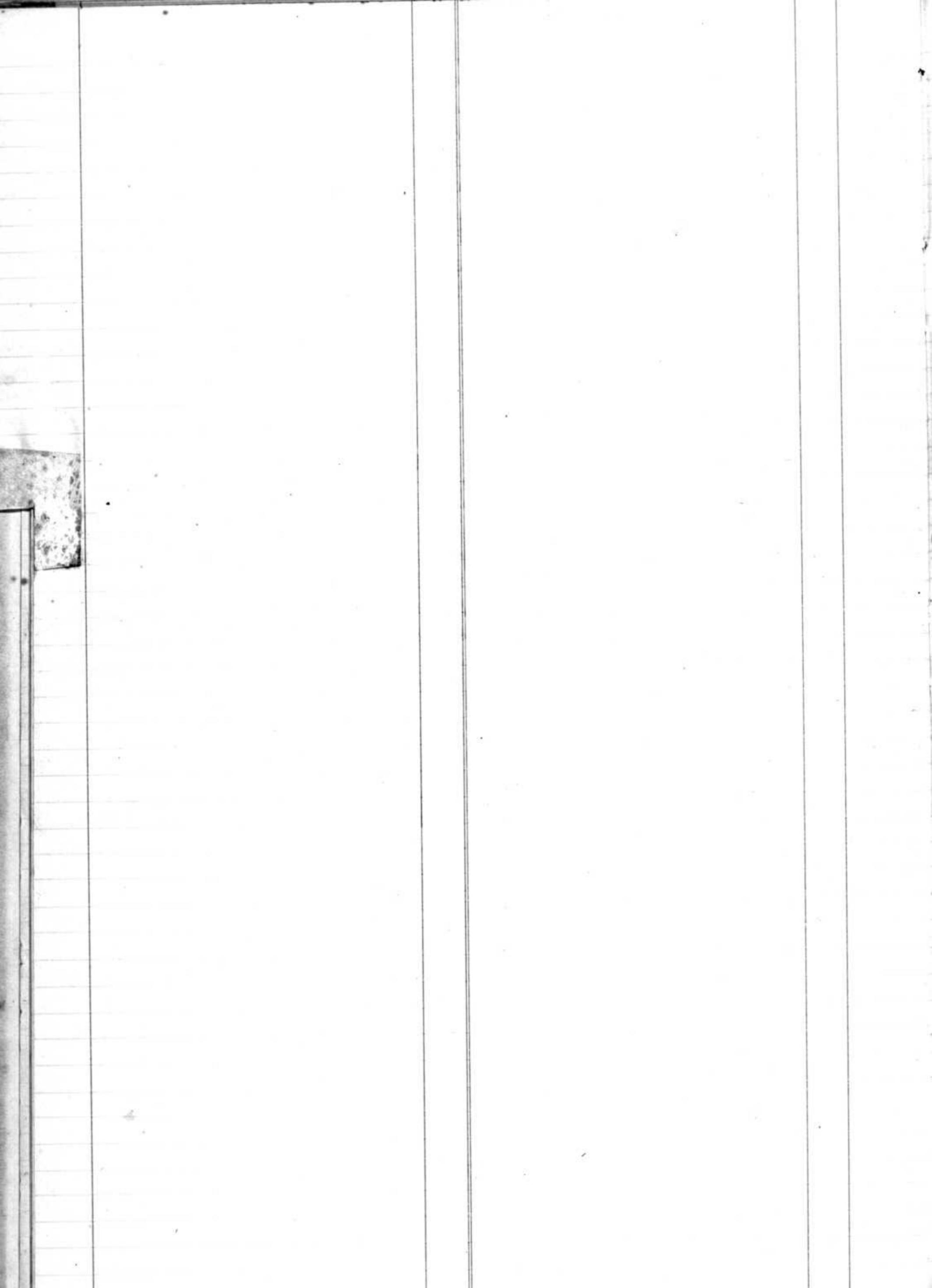
Junod, Charles Henri + Cornu, Marie 79.

1913

Joseph, Lydia-Marie

+ Chevalley Benjamin 131.

I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1910  
Hobbes, John, et Legros, Louis 68.

1912  
Hays, Lea et Berry, Louis-François 117.

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1907

Leyras Oscar + Chevalley Rose 7

1908

Légeret François Aimé + Paley Marie Lise 16.

Légeret Charles Henri + Bettet Rosa 33.

manque Frochte - Mermann

1909.

Leyras Elisabeth + Pinget Louis 37

Leyras Marg<sup>te</sup> Fanny + Jay moral H<sup>te</sup> 38.

Légeret Henri-Emile - Wittwer Bertha 43.

Leyras, Rose + Chevalley, Leon 48

1910.

Légeret Emile, + Kohler Lise 63.

Leyras Juliette, + Chevalley Alois 76

1911

Légeret Jules-Samad + Duonand Adèle - Berthe 84.

Légeret Marthe + Colliger Albert 85

Leyras Charles + Guex Lina - L<sup>te</sup> Sophie 107.

1912

Légeret François + Perret Jovanna 112.

Légeret Gustave + Grandchamp Sophie 116.

Leyras Fritz + Schaubert Martha Maria 119.

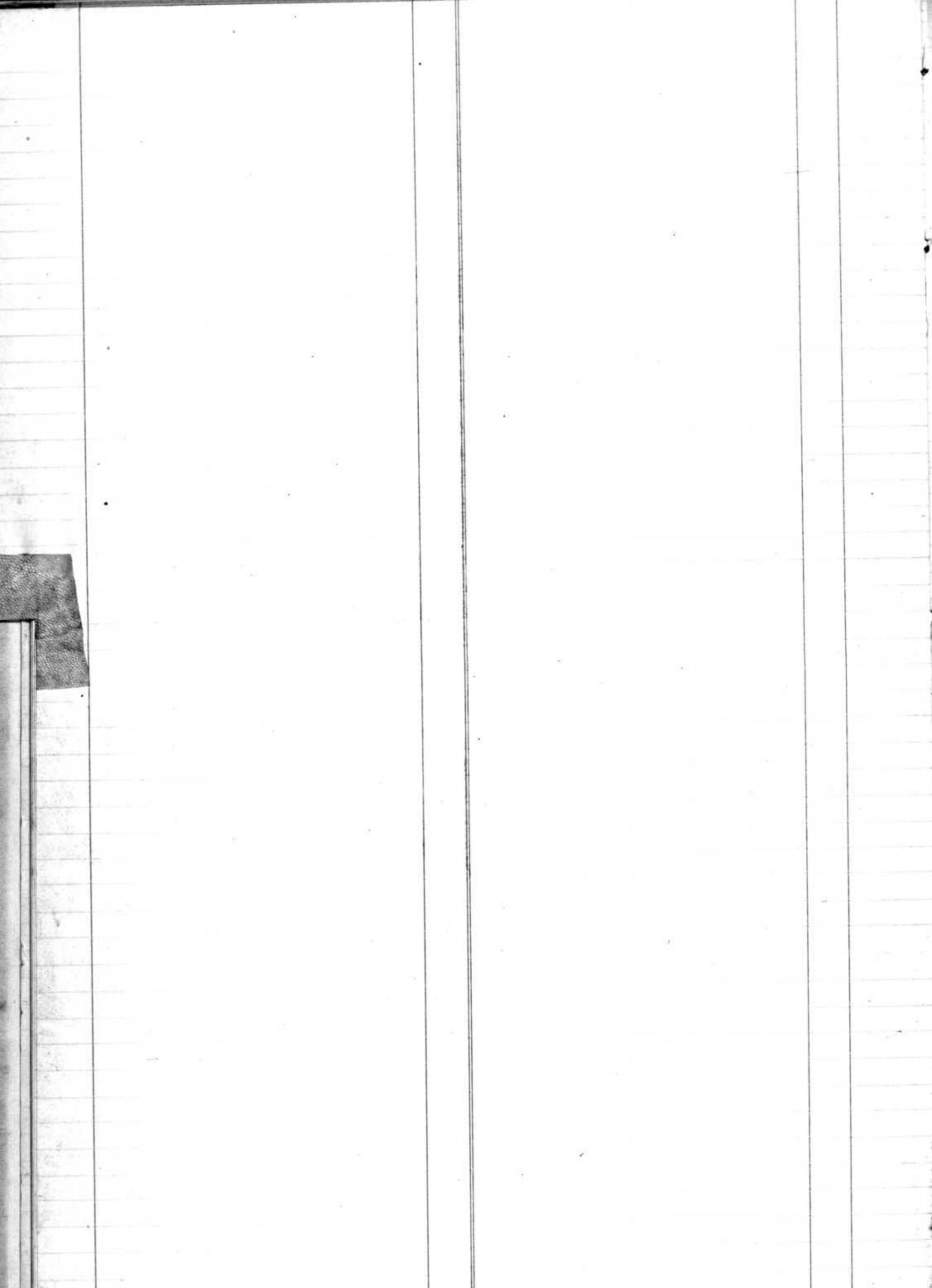
1913

Langenstein-Petermann, Marie - Agnès  
+ Carron François-Louis 123.

Leyras Berthe  
+ Chappuis Louis 132.

Leyras Paul-Louis  
+ Burisier Hélène Rosa 138.

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1907

Mamin Jerry Elise Léite & Chevalley Michel 10.

1908.

Monod Louis-Cécile & Page Louis Alfred 14.

Mayor Ida & Paccard Stélie 20.

Monod Paul Ami & Caillet Louis 21.

Mojomy Henriette Hélène & Chappuis Louis 31.

1909.

Mie, Marie Eugénie - Carminati, Eugénie 44.

Mayor, Louis - Beraud, Léa 45

Martin, Camille-José - Jacques, Estélie 46

Müller, Auguste & Cochard Jules - Elise 48

1910.

Mayer, Elise-Rose & Jacquier, Ami 57.

1912

Morson, Ida - Tuckhead, Charles Jules 108.

Martin, Alfred-Lie - Decoster, Minie 110.

Muier, Marie-Caroline & Zimmermann Emile 118.

1913.

Maitland, Erud - Dutoit - Parbey Elvira 122

Marguerite & Schneider Robert 126

Molle François - Victor

& Raymond Gabrielle-Josphine 120

Murcier Robert

& Gilliard Elise 124

Monachon Paul

& Lerex Ida-Augusta 137.

Murcier Hélène-Rosa

& Leyrac Paul-Louis 138

Murcier Henri

& Destraix Henriette 139.

M  
N  
O  
P  
R  
S  
E  
F  
A  
R



1908	Maegde	Amie	+ Barbey	Celine	28.
1909	Maegde	Albert	et Rogine	Clara	51
1910	Maegde	Henri	et Gillieron	Isabelle	62
	Maegde	Fritz	et Agassiz	Sto <sup>4e</sup>	73
	Soveroy	Berthe-M.	et Bron	Paul-Alain	74.
	Maegde	Berthe	et Rogine	Fritz	78
1911	Nicod	Philippe	et Guignot	Marie-Therese	94
1912	Nuto	Jacques	et Bron	Louise	106.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1907

1 Bron Paul-Marie & Peney Henriette Josephine

1908.

14 Page Louis Alfred & Monod Louise Céline

16 Paley Marie Elise Légeret François Aimé

20 Pauaud Héli & Mayor Foa

24 Pillet Albert Pivert Caroline Félicité

34 Paley Henri Barbey Marie Marguerite.

35 Parisod Alice Marie Chollet Constant.

37 Pinget, Louis <sup>1909</sup> Leyraz, Elisabeth.

39 Pelet, Hélène Desgraz, Georges.

40 Paley Marie-Marg<sup>te</sup> Corne, Amé.

41 Pascheud, Gustave, Dupont, Marie.

1910.

64 Prag, née Chevalley, A. et Terrabini Louis.

80 Leytragnot Jules-Amé et Corne, Marie-Olympe

82 Pettersson, Hans August et Chevalley, Claire Math. H<sup>te</sup>

1911

86 Scocina Giuseppe et Pasche, Hélène - Uise

100 Saubon, Albert et Dénéréaz, Lina-Dorthea

1912

109 Senard, Marie-Henri, & Hohrman, Christian

112 Serret, Poverina & Légeret F<sup>co</sup> L<sup>co</sup>

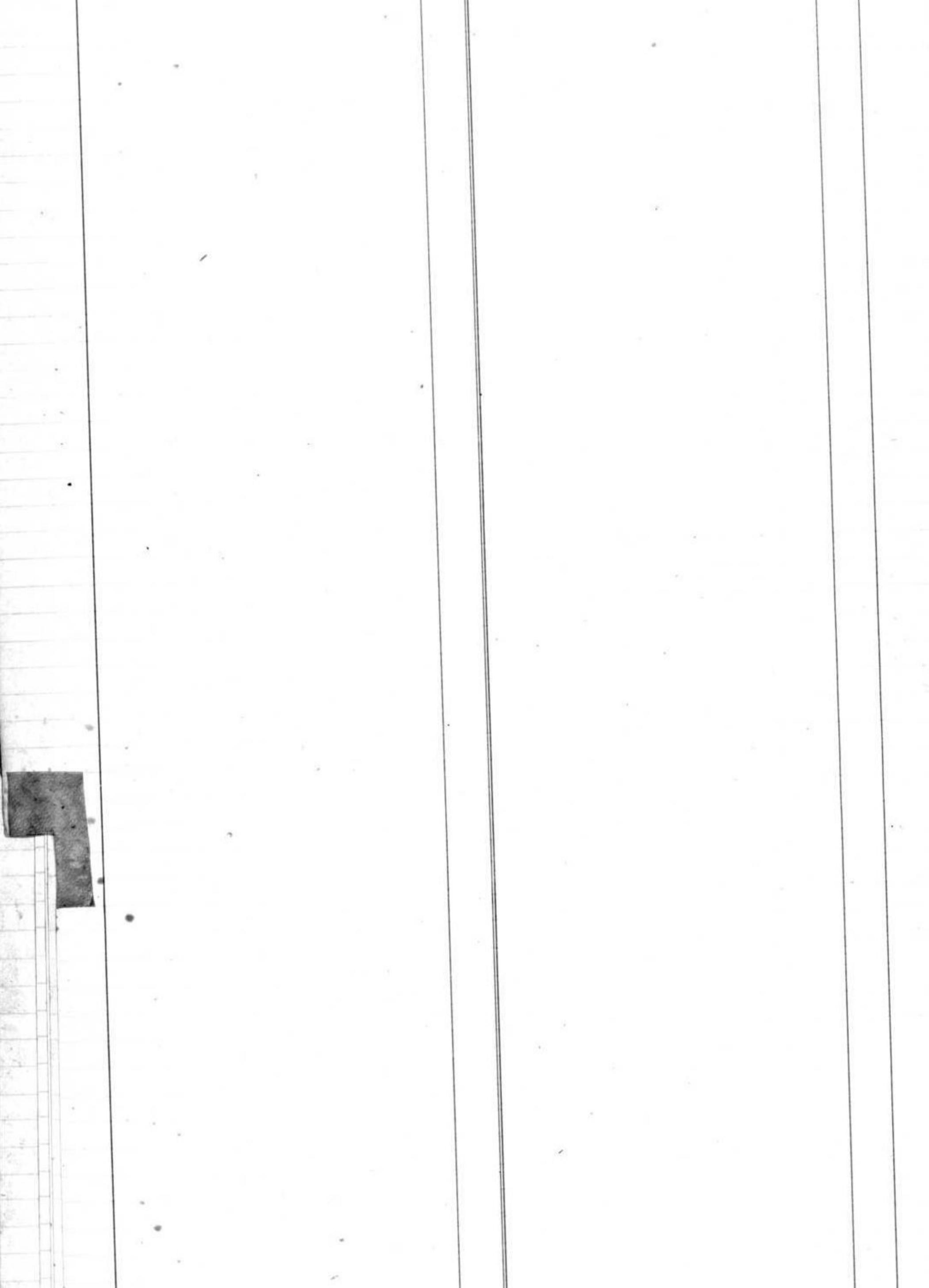
1913

136 Paley Henri & Grandchamp Lina

141 Pinget Francis et Liebenmann Rose-Elise

142 Pascheud Héli et Durward Marie

P  
O  
R  
S  
E  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1912

115 Quinck Paul. Jaques et  
Comte Louis Francklin.

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X



1909	56	Rogius	Hermé, et Jaton, Julie	
		Labatel	Sophie et Comte, Albert	57
1900		Rogius	Lise et Naegle, Albert	51
1910		Ruchonnet	Charles-Louis Luchon, Julie Louis	69.
		Rogius	Fritz et Naegle, Gerthe	78.
1911		Robert-Charles	Jean-Samuel	
			et Raymond Aimée	89
		Ruchonnet	Jeanne-Marie	
			et Liegler, Charles	90
		Ruchonnet	Michel et Coisy	103
		Richard,	Hélène-Léa	
			et Decombaz, Charles-Henri	105
1913		Dattaly	Constant Louis et	
			Desroz, Julie-Marguerite	121.
		Raymond	Gabrielle-Joséphine	
			et Moille François-Victor	130
		Prault	Léon-Jean et	
			Decosterd Jeanne	138.

R  
S  
D  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



1909.

- 49 Simon, Lina et Hans, Louis.  
55 Sartori, Maria et Portoldo, Ant<sup>ne</sup> Dom<sup>g</sup>  
57 Rubatel, Sophie et Corne, Albert

1910.

- 72 Seiler, Alma et Dicasterd, Emile.  
83 Serex, David-Henri et Dicasterd, Anna

1911.

- 87 Storch, Clara et Joseph Henri  
102 Secretan, Hina-Louisa et Frey, Maurice

1913.

- 126 Schneider, Robert et Beillard, Marguerite,  
137 Serex, Sta-Augusta  
et Monachon, Paul  
140 Huby, Alice-Louise  
et Duperron, Alfred  
141 Liebenmann, Rosa-Lise  
et Dinget, Francis



1908.

15 Brincard François Louis + Giroud Mattilde

1909.

50 Castig, Angela, + Chevalley, Amé

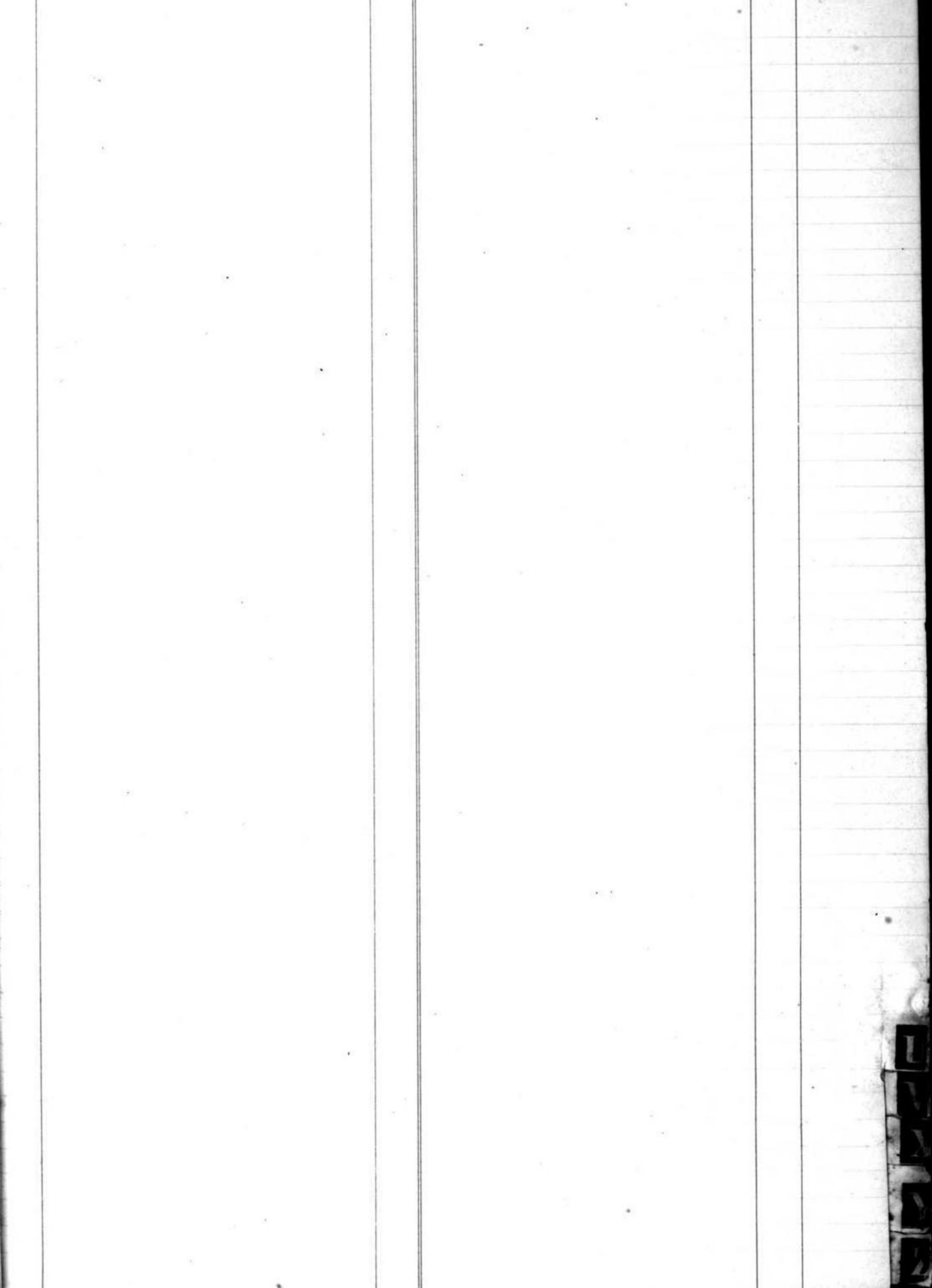
1910.

64 Terrillitini Louis + Scap, née Chevalley, Alice,

1911.

93 Brincard, Julie-Popline + Penzigow, Antoine,







1912.

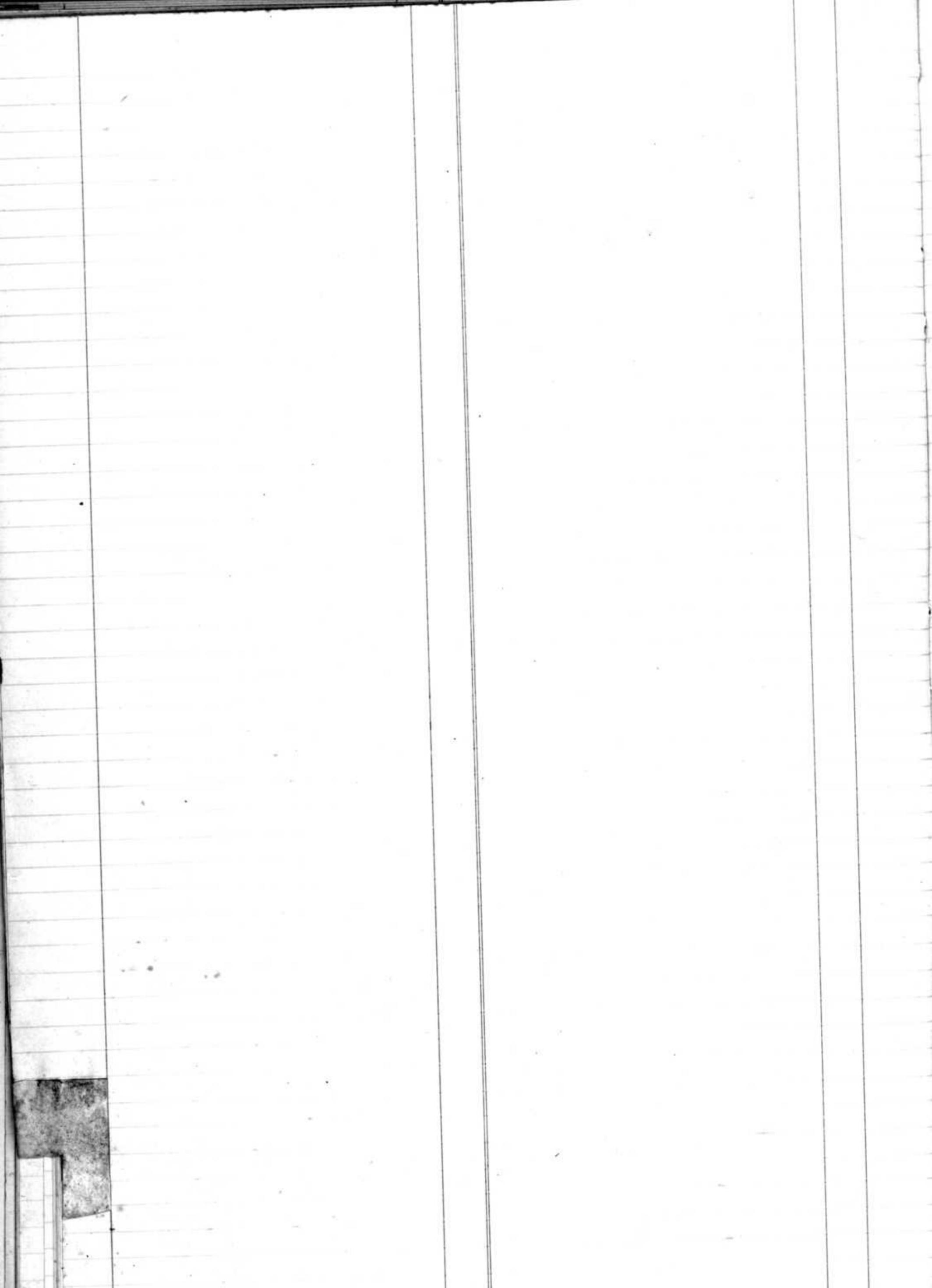
108. Guichoud, Charles-Jules et Maurice Da

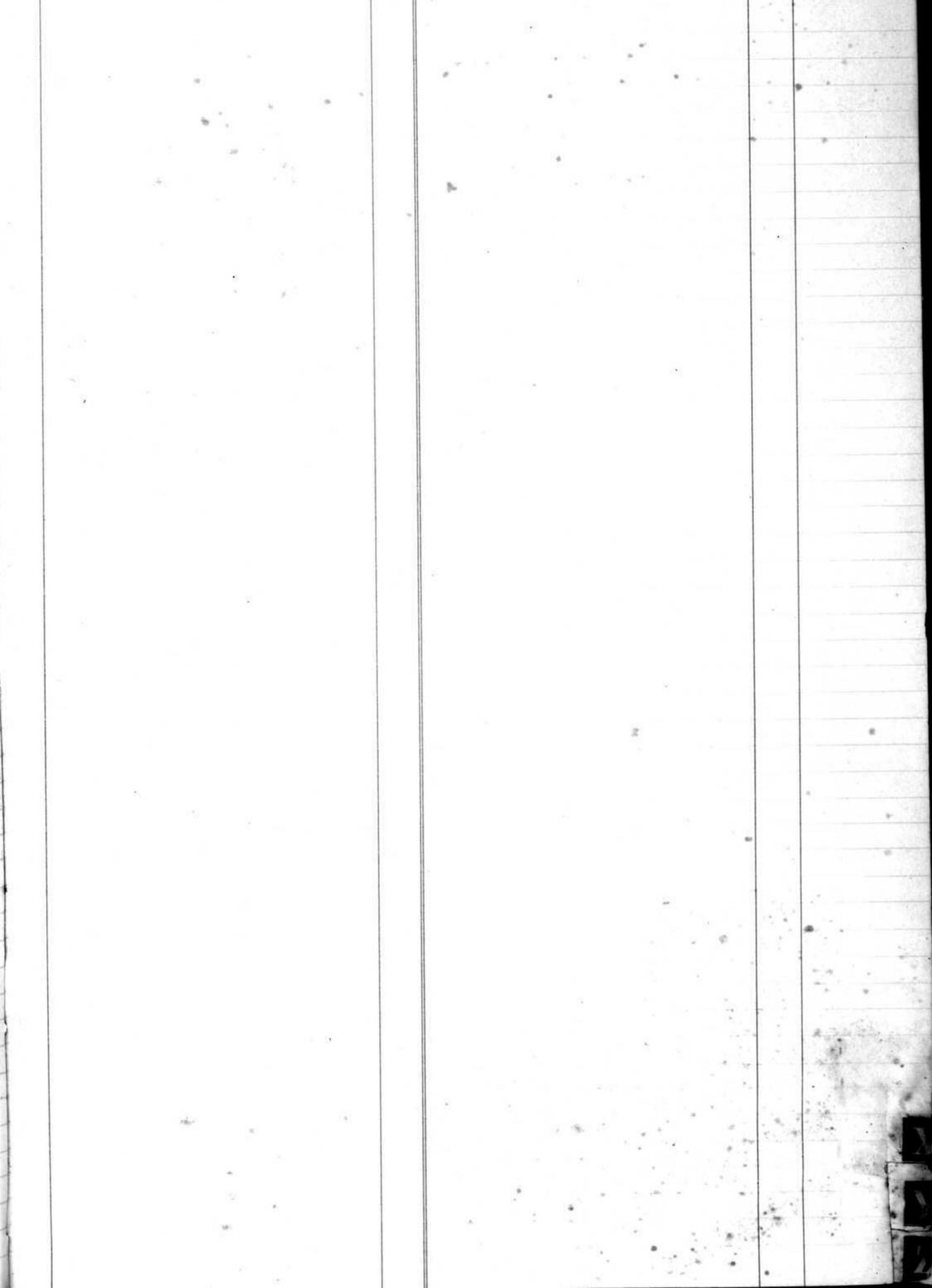
1909.

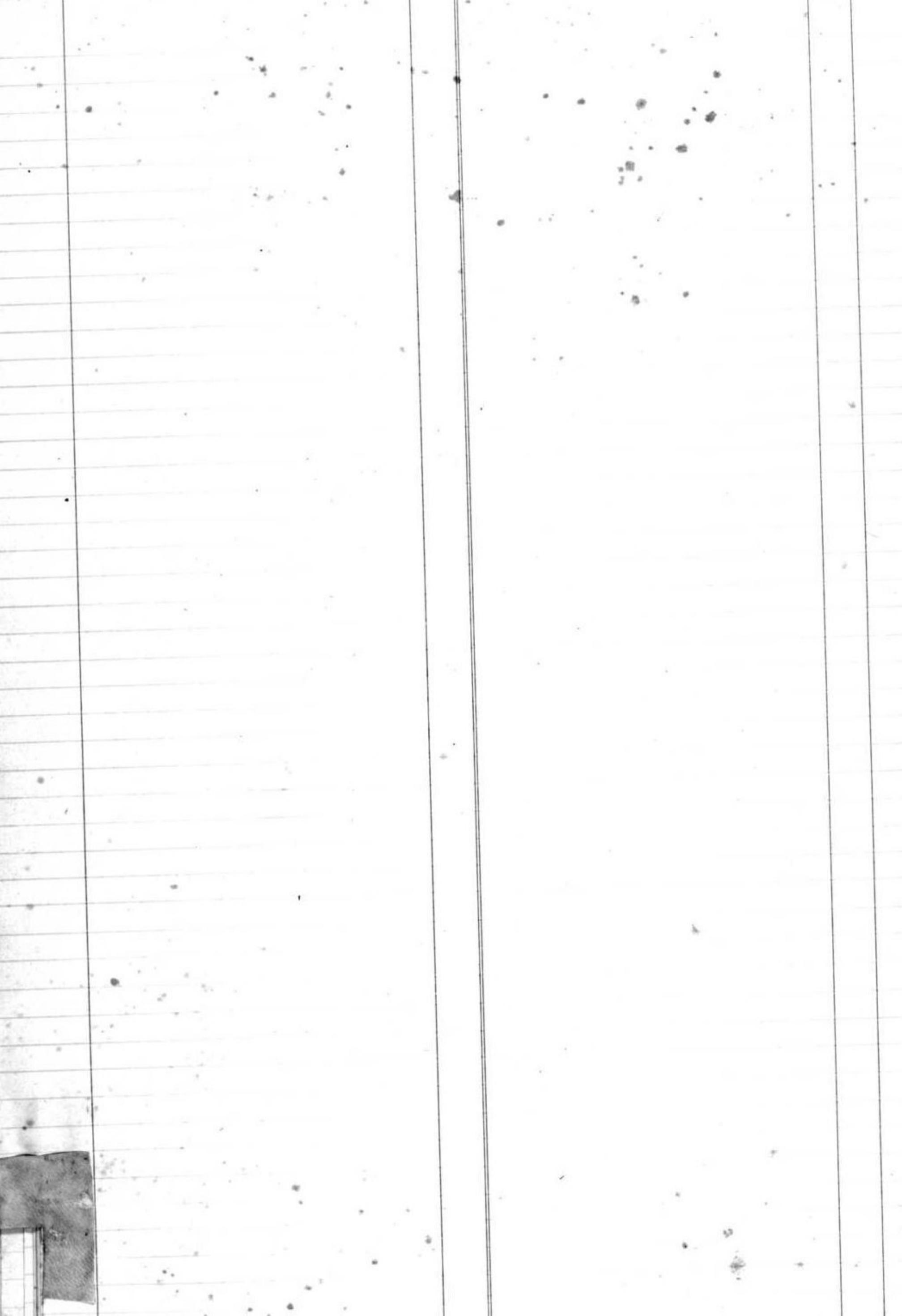
Wittwer, Proba - Legeret, Henriette 43

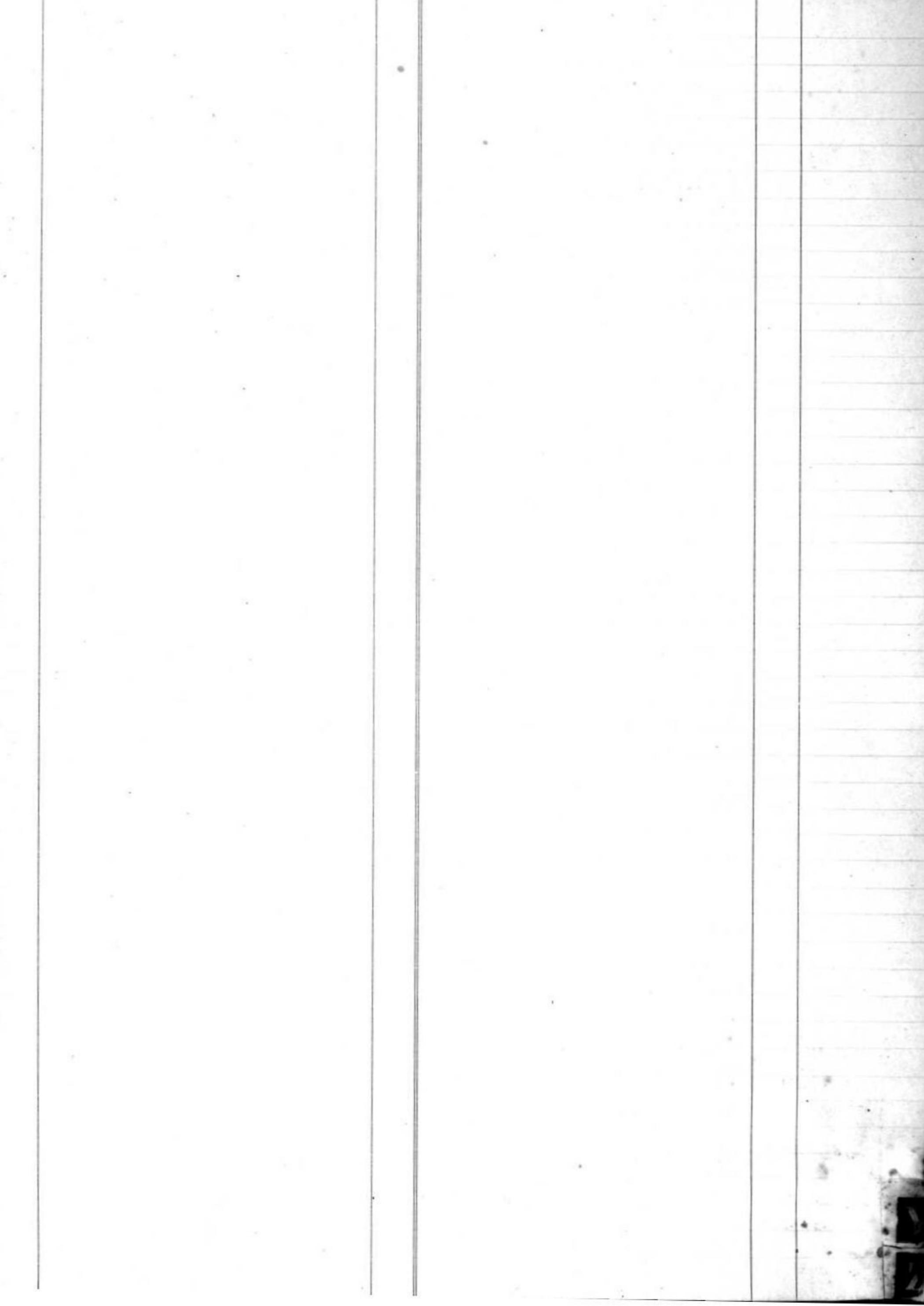
1912.

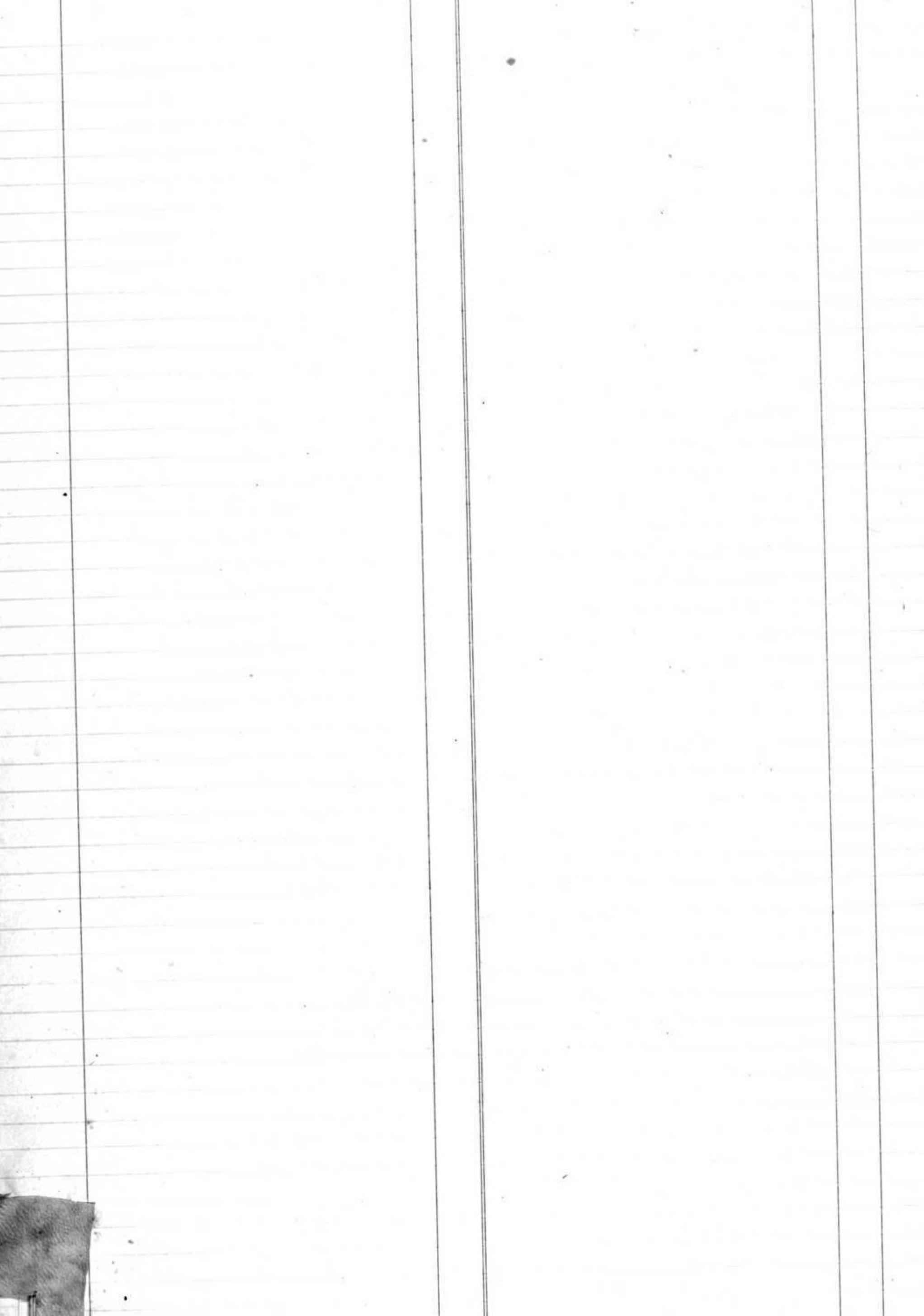
Hohrman, Christian - Penard, Genevieve 109











1841.  
Ligier Charles-Doromée et  
Duchonnet Jeanne Marie 36

1842  
Zimmermann Emil et  
Kuller Marie-Caroline 48

